d

.

.

DC.

© Université de Provence Service des Publications

Dépôt légal - 2ème Trimestre 1988 I.S.B.N. -2-85399-183-0

# G.A.R.S. Groupe Aixois de Recherches en Syntaxe

# RECHERCHES SUR LE FRANÇAIS PARLE

Nº 8 - 1986

1988

Publications - Diffusion

UNIVERSITE DE PROVENCE 29, avenue Robert-Schuman - 13621 AIX-EN-PROVENCE Cedex 1



## **SOMMAIRE**

	page
Sonia BRANCA-ROSOFF, De la répétition à l'écrit	13
Claire BLANCHE-BENVENISTE, La notion de contexte dans l'analyse syntaxique des productions orales : exemples des verbes actifs et passifs	39
Claude LOUFRANI, Un corpus de locuteur aphasique : originalité ou régularité ?	59
José DEULOFEU, Syntaxe de que en français parlé et le problème de la subordination	79
Christine ROUGET, Comment son et le sien mettent de l'ordre dans la syntaxe nominale	105
André VALLI, À propos de changements dans le système du relatif : état de la question en moyen français	119
Nelly PAZERY, Les enfants de l'école primaire et le passé simple	137
Inventaire des travaux du G.A.R.S. (1982-1987)	149

Le 26 décembre 1987, nous avons dit adieu à notre amie Colette Jeanjean.

Au moment de publier le seul numéro de notre revue auquel elle n'aura pas collaboré, nous mesurons pleinement la place qu'elle occupait dans notre groupe de travail.

Colette Jeanjean est née le 7 octobre 1932, elle a été élevée à Paris; elle a fait ses études secondaires à Paris, au Lycée Jules Ferry, et ses études supérieures à la Sorbonne. Elle a failli devenir musicienne; elle était très bonne pianiste. Elle a toujours été proche de son enfance sans richesse, mais très entourée, et beaucoup de ses engagements se sont enracinés dans l'image de cette enfance. Elle a travaillé très jeune, comme secrétaire. Elle a vécu, de 1956 à 1961, en Afrique, en Guinée, où elle a également travaillé comme secrétaire. De retour en France, elle a vécu à Sarcelles. Elle est arrivée en 1969 à Aix-en-Provence.

A Paris, elle avait commencé des études de pédagogie, de psychologie et de linguistique où son premier maître a été André Martinet. Nous l'avons connue à Aix en 1969, quand elle est venue à l'Université de Provence suivre les cours de Georges Mounin, puis ceux de Jean Stéfanini. Elle est devenue très vite une des personnes les plus actives de notre groupe de travail au département de Linguistique française. A partir de ce moment-là, elle a été de toutes nos entreprises, le groupe de Linguistique et de Pédagogie (au sein de l'Institut de Didactique et de Pédagogie), puis le Groupe Aixois de Recherches en Syntaxe. Elle a soutenu à Aix, en 1980, sa thèse de troisième cycle qui portait sur Les Formes du sujet. Elle est devenue au cours des années une spécialiste des problèmes de langue orale en français et a continué à participer aux recherches sur la pédagogie du français.

Nous recevons du monde entier, depuis quelques mois, de beaux témoignages de l'amitié et de l'estime qu'elle avait créées par son travail.

Colette était intransigeante dans ses jugements sur le travail, d'une façon qui contrastait avec sa tolérance extrême envers les autres comportements des gens. Elle a été notre regard intransigeant et honnête sur toutes nos activités.

### Colette JEANJEAN

### Liste de publications

- 1970 L'Expression du temps et du lieu en français parlé à Marseille, mémoire dactylographié.
- 1972a "Le syntagme nominal et le sujet : quelques éléments d'analyse de corpus", dactylographié, I.D.P.
- 1972b "Les batailles perdues ou les fautes les plus fréquentes", dactylographié, I.D.P.
- 1972c "Les normes de rédaction appliquées à la rédaction", dactylographié, I.D.P.
- 1973a "Pauvre enfant que l'enfant pauvre : analyse des Instructions Officielles du 7/12/1972", dactylographié, I.D.P.
- 1973b "L'équivoque dans le langage parlé et écrit", dactylographié, I.D.P. (incomplet).
- 1974a "Qu'est-ce que le français parlé courant?", Communication aux Journées de la Société française de psychologie, mai 1974.
- 1974b "Le français parlé courant et l'école", compte rendu dactylographié des interventions du *Colloque du CRESAS*, nov. 1974.
- 1975a "L'enquête socio-linguistique sur le français parlé urbain de Montréal", compte rendu dactylographié de la mission de marsavril 1975.
- 1975b "Complexité syntaxique, âge et milieu social des locuteurs", Communication au Colloque des didactiques des disciplines, Université Paris-VII, juin 1975.
- 1976 Notes de lectures sur *Réflexions on Language*, de N. Chomsky, dactylographié.
- 1977 "Norme linguistique et institution scolaire", Recherches sur le français parlé n° 1, pp. 185-245
- 1978 "Les performances linguistiques des enfants de milieux dits défavorisés", Actes du Colloque du CRESAS, Le Handicap socioculturel en question, Paris, E.S.F.

- 1979a "Pour une maîtrise de la rédaction", Bulletin de l'AFLA n° 2.
- 1979b "Soit y avait le poisson, soit y avait ce rôti farci", Recherches sur le français parlé n° 2, pp. 121-162.
- 1980a Les Formes sujets de type nominal : étude sur le français contemporain, thèse de troisième cycle, Université de Provence.
- 1980b Évaluation comparée des moyens d'expression linguistique des enfants francophones et non francophones d'origine, Rapport adressé à la Direction des Écoles, Ministère de l'Éducation nationale, n° 2.14.01, avec Cl. Blanche-Benveniste.
- 1980c "L'organisation des formes sujets en français de conversation. Étude quantitative et grammaticale de deux corpus", Recherches sur le français parlé n° 3, pp. 99-134.
- 1981 "Projet d'étude et d'innovation concernant l'enseignement de nouvelles techniques rédactionnelles à l'école", projet pour la Direction des Écoles, avec Cl. Blanche-Benveniste, dactylographié.
- "Comment évaluer la compétence des enfants dans l'apprentissage de la langue écrite sans recourir à l'analyse métalinguistique", Universitat Autonoma de Barcelone, Colloque de recherche en psychopédagogie.
- 1983a "Fascicule de travail pour l'étude du français parlé", préparé pour le stage d'étude fait à Aix, 22 avril-3 mai 1983, dactylographié.
- 1983b "À quoi 'ça' sert ?", Reflets, oct.-nov. 1983.
- 1983c "Qu'est-ce que c'est que 'ça' ?", Recherches sur le français parlé n° 4, pp. 117-151.
- 1983d "À propos de l'utilisation des conjonctions chez les enfants", Recherches sur le français parlé n° 5, pp. 191-210.
- 1984a "Les ratés c'est fa fabuleux", LINX, n° 10, mars 1984.
- 1984b "Toi quand tu souris': analyse sémantique et syntaxique d'une structure du français peu étudiée", Recherches sur le français parlé n° 6, pp. 131-165.
- 1985a "Le redoublement du sujet", Actes du XVIIe Congrès international de linguistique et de philologie romanes, Aix-en-Provence.

- 1985b "Enquête sur la syntaxe des enfants migrants à Marseille", Migrants-Formation, n° 63, Les Enfants d'immigrés et l'enseignement du français.
- 1985c "La distribution syntaxique de un N sujet en français parlé", Recherches sur le français parlé n° 7, pp. 89-115.
- 1986a "Mais d'où viennent donc les différences?", Actes du Ve Colloque international sur l'acquisition d'une langue étrangère, Aixen-Provence, t. 2.
- 1986b "L'étude de la syntaxe des enfants : quelques préalables", *Bulletin de la S.F.E.C.A.*, Société française pour l'étude du comportement animal, T. 1, n° 2, pp. 229-237.
- 1987 Le Français parlé, transcription et édition; Paris, Didier-Érudition, Coll. Institut national de la langue française, avec Cl. Blanche-Benveniste.

### à paraître:

"Le futur simple et le futur périphrastique en français contemporain. Étude distributionnelle", in *Grammaire et histoire de la* grammaire. Recueil d'études en hommage à la mémoire de Jean Stéfanini.



Dans l'ouvrage que Colette Jeanjean venait de faire paraître avec Claire Blanche-Benveniste, Le Français parlé: transcription et édition (INALF, 1987), elle rappelait certaines de ses convictions: les systèmes linguistiques ne sont pas aussi simples que A. Meillet ou F. de Saussure pouvaient l'envisager. Travailler sur les langues naturelles oblige à prendre en compte le désordre, la complexité. L'observation du français de tout venant est donc cruciale pour qui défend une vision foisonnante du système; encore faut-il être rigoureux dans l'établissement des données, ne pas isoler les exemples de leur contexte.

L'article de Claire Blanche-Benveniste, "La notion de contexte dans l'analyse syntaxique des productions orales", étudie dans ce sens les successions d'énoncés actifs, passifs ou "pronominaux" pour montrer que toute interprétation oblige à un regard sur le contexte large.

Trois des contributions réunies ici portent sur le thème de la répétition, un des phénomènes bien repérés à l'oral, mais marginalisé lorsqu'on veut appliquer des modèles théoriques forgés pour l'écrit. Claire Blanche-Benveniste, dans son article déjà cité, donne des arguments pour un examen proprement syntaxique préalable à toute réduction pragmatique des faits de répétition. Claude Loufrani prend pour objet de travail un discours "particulier", celui d'une malade traitée pour aphasie. Il montre que les phénomènes de récurrence observables renvoient à des fonctionnements plus généraux et présentent pourtant — à force d'accumulation — des caractères spécifiques. Il montre aussi que l'"analyse en grilles" rend lisibles ces textes réputés illisibles. L'article de Sonia Branca-Rosoff sur l'origine de la consigne de "non-répétition", étudie les traces de la tradition rhétorique dans les modèles d'écriture utilisés en classe.

D'autres directions sont exploitées dans ce numéro :

Nelly Pazery considère la réflexion métalinguistique et la maîtrise du passé simple chez des enfants de la fin du primaire : les conclusions de son enquête mettent en lumière que les difficultés sont d'ordre morphologique, mais que les élèves possèdent une perception fine des valeurs de ce temps.

José Deulofeu critique la tradition grammaticale qui, depuis le XIX° siècle, se livre à des acrobaties pour sauver la thèse d'une opposition nette entre faits de subordination et faits de coordination et propose une typologie des divers types de dépendance où intervient le que.

À partir d'une réserve d'exemples en français parlé, Christine Rouget compare les contraintes dans l'emploi de SON N et LE SIEN et aborde, avec cette analyse, le domaine du syntagme nominal encore peu exploré par le GARS.

Enfin, André Valli, à propos des relatifs en moyen français, montre la nécessité d'un examen minutieux et quantitatif des données de l'ancienne langue, seul capable d'infirmer ou de confirmer les modèles évolutionnistes proposés en syntaxe.



### DE LA RÉPÉTITION À L'ÉCRIT

Le mot répétition renvoie aujourd'hui à deux langages : celui de l'école primaire dénonce un défaut et y remédie en faisant travailler sur des listes de mots (synonymes, équivalents variés, hyperonymes ...). Dans le même sens, le souci d'éviter les reprises défectueuses conduit les auteurs de manuels à varier les tours et les dénominations, au risque de compromettre la facilité de lecture. Au contraire, dans les lycées, on aborde certaines formes de répétition comme des procédés de séduction utilisés par des auteurs sûrs de leur art¹. Cette coupure correspond à des fonctions sociales différentes : l'école de base est aux prises avec une urgence, enseigner le français courant, accroître notamment le stock de mots des élèves, lutter contre les impropriétés. La chasse aux redites s'articule à des exercices de vocabulaire et à un travail relativement encyclopédique sur les propriétés du référent. Le lycée est réservé à une petite élite, seule invitée à pratiquer l'art d'orner les pensées.

Ces usages presque incompatibles du terme de *répétition*<sup>2</sup> reconduisent sous une forme actuelle une répartition ancienne qui fait désigner du même mot la faute pourchassée en grammaire et la figure étudiée en rhétorique.

Pourtant les pratiques de l'école primaire — nous le verrons — doivent plus qu'il n'y paraît au modèle rhétorique. L'enseignement élémentaire hérite aussi de la tradition de la varietas que les Français ont poussée jusqu'au scrupule. D'autre part, le souci d'une désignation appropriée des référents a trouvé des justificatifs dans l'évolution des conceptions rhétoriques au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle. On sait comment y ont contribué l'abbé Gabriel Girard (1736) analysant des pseudo-synonymes pour faire

<sup>1.</sup> Cf. par exemple, le tome II de la récente grammaire d'H. BONNARD (1981), Procédés annexes d'expression, stylistique, rhétorique, poétique, Paris, Magnard.

<sup>2.</sup> Ce caractère ambigu se retrouve dans toutes les figures.

apparaître leur différence ou Condillac et son idéal de style clair<sup>3</sup>: ces penseurs élaborent une conception fonctionnaliste du style encore aujourd'hui à la base du travail d'écriture à l'école élémentaire. Or, il me semble que l'évolution des théories de la répétition rhétorique participe de ce changement : entre le XVIII<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècles, on a déconstruit un art de la forme brillante valorisée pour elle-même et qui reposait entre autres sur la répétition, ses rythmes et ses chiasmes, pour lui substituer une discipline du discours transparent. Certaines techniques de répétition restent recommandées dans quelques types de discours nettement caractérisés, par exemple l'art oratoire. Mais les autres genres excluent les redites sauf dans un cas, lorsqu'on peut les motiver par les passions du locuteur ou des personnages qu'il met en scène, c'est-à-dire lorsqu'on peut les justifier par la nature.

### 1. NETTETÉ ET VARIÉTÉ

La tension entre exactitude et variété, qui nous semble caractériser notre système d'enseignement dès l'inculcation des rudiments, a sa source dans des pratiques antérieures, certes profondément différentes, puisqu'elles concernaient une élite imprégnée de modèles classiques, mais qui ont installé dans l'exercice de la langue écrite ces normes à la fois contradictoires et associées. On montrera plus loin que le souci de structurer la phrase et d'établir le sens des mots, si marqué dans les écrits de Vaugelas, répond à un principe de netteté qui conduit à tolérer les répétitions lexicales. Au contraire, chez Bouhours, l'exigence de variété devient première. Dès lors, les puristes ne cessent de pourchasser les redites. Parallèlement, les rationalistes (Lamy, Condillac) réfléchissent sur les conditions qui permettent à un langage transparent de représenter au mieux la pensée. Or ces courants opposés trouvent une sorte d'unité dans la réinterprétation de l'exigence de variété : les répétitions seraient le signe

<sup>3.</sup> L'ouvrage de GIRARD est le Traité des synonymes françois, leurs différentes significations et le choix qu'il en faut faire pour parler avec justesse. Les conceptions rhétoriques de Condillac sont exposées dans l'Art d'Écrire, Cours d'Études pour l'instruction du Prince de Parme (1775), rééd. établie par G. Leroy, 1947. Pour des commentaires critiques, on consultera notamment J.-Cl. CHEVALIER (1971), "Note sur la synonymie chez trois grammairiens des XVIII et XVIII es sècles", Langages 24, p. 40-47. S. AUROUX (1984), "Les synonymistes", XVIII esiècle, 16, p. 92-107; Cl. BURIDAN (1980), "Les Binômes synonymiques", Bulletin du Centre d'analyse du discours, n° 4, p. 5-80; M. GLATIGNY (1980), "Contribution à la préhistoire de l'analyse sémique", Bulletin du Centre d'analyse du discours, n° 4, p. 181-237; J. STÉFANINI (1984), "Condillac et l'art d'écrire", Au Bonheur des mots, Presses Universitaires de Nancy.

d'une pensée qui bégaie ou qui est incapable d'observer les nuances de la réalité.

# 1.1. VAUGELAS: LES RÉPÉTITIONS MORPHO-SYNTAXIQUES ENVISAGÉES CONJOINTEMENT AVEC LES RÉPÉTITIONS LEXICALES

Nous partirons des opinions de Vaugelas. On sait que l'auteur des Remarques sur la langue française (1647) ne prétend pas diriger la langue ou l'expliquer, il veut seulement rapporter l'opinion commune et l'exposer cas par cas. Aussi ses remarques de syntaxe doivent être plutôt prises comme des observations sur l'état de la langue française dans le groupe exerçant le pouvoir, que comme des consignes visant un idéal de langue. Il note, par exemple, que la répétition de l'article devant les substantifs coordonnés est devenue obligatoire, en particulier si les substantifs sont de genre différent (les faveurs et les grâces). Vaugelas tolère cependant l'omission de l'article lorsque chacun de ces susbtantifs est précédé d'un adjectif, quand le sens des substantifs est rapproché : C'est le fils du meilleur parent et ami que j'aie au monde (II.253). De même, la répétition du possessif devant des substantifs coordonnés est nécessaire (Ses plus beaux et ses plus vilains habits) (II.300), ou encore la répétition de tout devant des substantifs coordonnés (II.341). Cependant Vaugelas rapproche ces contraintes morpho-syntaxiques de la nécessité de répéter des signes lexicaux et tient un discours où il est question tantôt de langue (On est obligé de reprendre les déterminants), tantôt d'expression (Il faut parfois reprendre des substantifs pour obtenir plus de netteté):

Notre langue aime extrêmement les répétitions non seulement aux Articles, aux Particules, aux Prépositions, aux Adverbes et aux Verbes [...] mais encore en plusieurs mots joints ensemble (Nouvelles Remarques, p. 396) Il faut toujours se ressouvenir que nostre Langue aime grandement les répétitions de mots, lesquelles aussi contribuent beaucoup à la clarté du langage que la langue françoise affecte sur toutes les langues du monde (Nouvelles Remarques, p. 401).

Vaugelas nous a servi de point de repère; mais son propos apparaît pourtant périmé. En effet, pour lui, il n'y a pas de frontière nette entre contrainte grammaticale et style<sup>4</sup>. Ce fait est d'ailleurs peut-être à relier

<sup>4.</sup> On remarque d'ailleurs la même oscillation entre grammaire et style, principe de raison, principe de plaisir dans la *Grammaire générale et raisonnée* de Port-Royal (1660), qui se situe pourtant à l'autre extrême des conceptions du travail grammatical. À propos du pronom, les Messieurs de Port-Royal écrivent: «Comme les hommes ont été obligés de parler souvent des mêmes choses, dans un même discours, et qu'il eût été importun de répéter toujours les mêmes noms, ils ont inventé certains mots pour tenir la place de ces noms». Ainsi, au œur de la syntaxe est inscrite la rhétorique.

à la situation linguistique : si la règle de répétition des articles venait seulement de se généraliser, un témoin pouvait avoir l'impression qu'il n'y avait pas de différence de nature entre ce premier type de reprise et les répétitions lexicales, elles aussi favorables à la netteté.

Quoi qu'il en soit, tous les systèmes ultérieurs se construiront sur une nette séparation entre les contraintes grammaticales où la réitération des éléments est inéluctable et le domaine du style qui repose sur le choix du scripteur, lui-même soumis à des contraintes de goût entraînant parfois l'usage de reduplications élégantes, mais obligeant ordinairement à éliminer les redites.

Avec Bouhours, on observe cette réorganisation du domaine de la répétition et surtout une mise en relief des interdits rhétoriques liée au prestige tout nouveau de la langue française. Tout d'abord, Bouhours distingue nettement les répétitions nécessaires, celles de la morpho-syntaxe, les répétitions figurées et les répétitions vicieuses. Il généralise également les équilibres compliqués de Vaugelas et tente de réduire les règles morpho-syntaxiques à un seul type de fonctionnement en négligeant les écarts isolés:

Les Italiens prennent des libertez dans leur Langue, que nous ne prenons pas dans la nôtre. Ils ne répètent pas toujours les articles devant chaque nom, quand il y en a plusieurs qui se suivent [...] Ce seroit parler barbarement que de dire à l'Italienne, les tours, les cabanes, & Palais & Eglises. Chaque mot demande essentiellement son article, quand on a mis un article au premier mot. (Remarques nouvelles sur la langue française, 3° éd., 1962, p. 14-15).

Lorsqu'on n'a pas affaire à ces contraintes ou à une intention esthétique, les répétitions sont interdites :

Quand les répétitions ne sont point nécessaires, ou qu'elles ne font point figure, elles sont toujours vitieuses en nôtre Langue, qui aime la variété, & qui hait naturellement les redites. (Bouhours, 1692, p. 243)

La défiance envers les reprises de termes lexicaux s'inscrit dans une longue tradition. Quintilien se souciait déjà de la varietas<sup>5</sup> pour éviter l'ennui du public. Toutefois la perspective latine lie étroitement le souci de la diversité et l'harmonie du discours poétique. Le changement recherché est celui des sons, produit par la succession des brèves et des longues, ou par l'alternance des mots mono- ou polysyllabiques. Au XVI<sup>e</sup> siècle, varietas va de pair avec copia. Il s'agit d'entasser dans une même phrase, ample vocabulaire et figures, d'enrichir le texte en accu-

<sup>5.</sup> LAUSBERG, § 257-957.

mulant des mots plus ou moins synonymes. Or, cette rhétorique de la redondance est condamnée à partir du XVII<sup>e</sup> siècle chaque fois qu'on ne lui trouve aucun rôle explicatif ou ornemental. Bouhours, qui défend une esthétique de la brièveté, bannit les synonymes *inutiles*. Mais s'il éprouve la tautologie, il exige la non-réitération. Le synonyme, éliminé comme reduplication gratuite, remplissage inutile, retrouve un rôle à l'échelle de la page ou du paragraphe. Tout cela est affaire d'équilibre et le purisme rigoureux de Bouhours désapprouve autant les approximations lexicales entraînées par la *copia* que la lourdeur inélégante des écrits savants.

De plus, le beau style n'est plus seulement une qualité propre à certains discours. Bouhours dégage des propriétés générales du français<sup>6</sup>. Les répétitions lexicales ne sont plus *négociables* selon que le texte est plus ou moins soigné, qu'il est rédigé en prose ou en vers. Les règles rhétoriques s'enracinent dans la nature même de la langue et les écrivains se doivent de ne pas répéter, tout simplement parce qu'ils obéissent au *génie* de leur idiome. Par ailleurs, l'on accorde sans doute d'autant plus d'importance à la proscription des redites que le français a des ressources sonores qui ne peuvent rivaliser avec celles du latin ou de l'italien. En fait d'harmonie, son élégance ne repose guère que sur la proscription des redites.

Bouhours propose une explication du caractère exigeant de l'esthétique de la langue française : l'évolution d'une société qui se considère désormais comme un modèle de raffinement. Les sujets civilisés du Roi-Soleil parlent clairement la langue la plus rationalisée d'Europe mais, de plus, ils préservent une parole vive et brillante. Ils savent donc jouer de qualités opposées : ils choisissent le terme propre et satisfont à la clarté, mais ils ont aussi l'adresse de ne point le répéter.

### 1.2. RÉPÉTITIONS LANGUISSANTES ET GALIMATIAS

Les puristes critiquent donc sévèrement les constructions uniformes et suivent le conseil de Boileau :

Sans cesse en écrivant variez votre discours. (Boileau, 1674, 1, p. 70).

Le blâme qui frappe les redites se lit dans les dictionnaires. Richelet et l'Académie fournissent habituellement une liste d'épithètes associées aux

<sup>6.</sup> Brigitte SCHLIEBEN-LANGE (1987) a lumineusement retracé pour toute l'Europe ce passage à «l'évaluation des langues en termes de rhétorique», naturellement lié à la montée des états et au souci de se démarquer du latin et des autres langues européennes (Colloque du GEHLF, 12-14 mars 1987). Dans L'Arbre et la Source (1985), M. CHARLES étudie, pour le domaine français, le rôle joué par Bouhours dans le discours sur le génie supposé de notre langue.

substantifs. Il s'agit de topos, d'associations complètement codifiées<sup>7</sup>: brasier est ainsi accompagné d'ardent, ou effort de surhumain. Les dictionnaires donnent deux séries d'épithètes qui conviennent au substantif répétition: des mots favorables, ou des mots violemment péjoratifs. Lorsque les répétitions n'entraînent pas d'effet particulier, elles sont en effet à exclure. L'article répétition du Nouveau Dictionnaire français de P. Richelet commence ainsi:

Redite. Repetition, inutile, vitieuse, ennuyeuse, languissante, necessaire, utile, élégante agréable, belle, vive. (Richelet éd., 1719).

L'Académie a de même divisé l'article "Répétition" en deux parties : une évaluation péjorative des redites; une description rapide de la répétition-figure :

Répétition. subst. fém. Redite. Son livre est plein de répétitions. Les répétitions sont ennuyeuses. Éviter les répétitions. Il y a trop de répétitions dans cette musique, dans ce discours. On donne aussi le nom de Répétition à une figure de rhétorique, où l'on emploie plusieurs fois, soit les mêmes mots, soit le même tour.

Il faut ajouter à ces témoignages l'activité critique des puristes. Voltaire reprochera à Corneille comme une négligence toute répétition où lui, Voltaire, ne repère pas d'effet particulier:

Quels combats, j'ai donnés pour te donner un cœur Si justement acquis à son premier vainqueur. Polyeucte. Donnés pour te donner, répétition vicieuse. (I.338).

Féraud, dans son *Dictionaire critique* (1787-1788), liste toute une série de répétitions désagréables. Il prend sûrement un malin plaisir à inclure Voltaire<sup>8</sup> dans la liste des auteurs coupables de négligences :

Les répétitions des mêmes mots trop fréquentes et trop rapprochées rendent le discours lâche, pesant et ennuyeux. Il faut, sans nuire à la clarté, substituer à ces mots des synonymes, des équivalens, changer de tour, de construction, pour pouvoir employer les pronoms à la place des noms déja trop souvent répétés.

Bossuet qui écrivait rapidement est sujet à ces négligences de style. Je n'en citerai qu'un exemple, tiré d'un Mémoire présenté au Roi:

L'Évêque de Meaux se croit obligé de représenter à SM le nouveau traitement qu'on lui fait au sujet d'un livre qu'il se croit obligé d'imprimer.

L'Ab. du Bos était aussi en usage de répèter les mêmes mots dans la même phrâse.

<sup>7.</sup> Cf. F. BERLAN (1981), "Épithète grammaticale et épithète rhétorique", Cahiers de lexicologie, 39, p. 5-23.

<sup>8.</sup> Féraud est un Jésuite; il est donc l'adversaire de Voltaire.

Jordane entreprit de faire de grandes compositions dans le goût de cet aimable artisan [Le Guide] et dans le goût des autres élèves du Carrache

Fénelon lui même, l'élégant Fénelon n'est pas exemt de ces répétitions désagréables.

Souffrez que je vous demande si vous vous souvenez de m'avoir vu autrefois, comme il me semble que je me souviens de vous avoir vu. Votre visage ne m'est pas inconu : il m'a dabord frapé, mais je ne sais où je vous ai vu. Télém.

[...]

Voltaire dit: L'Etat de Florence jouissait de la tranquilité et de l'abondance sous le gouvernement des Médicis. Les lettres, les Arts, et la politesse que les Médicis avaient fait naître, florissaient encor. Le pronom Ils aurait été mieux à la place du 2nd Médicis: c'est la fonction des pronoms.

Mais c'est sur-tout dans une phrase de M. de Moncrif que cette répétition du même mot est choquante. Il y a plus que de la négligence; il y a du galimathias

Des génies, qui se manifestent en s'emparant des esprits, qui contribuent au progres de l'esprit même, qui sont animés d'une passion constante pour l'esprit en général, sans presque aucun retour sur la portion d'esprit qu'ils ont en eux mêmes.

On voit que la non-répétition peut être exigée pour deux raisons. La première est décorative; la seconde renvoie à la nécessité d'utiliser des mots univoques. Les phrases initiales, des négligences écrit Féraud, manquent seulement à la consigne de variété. Celle qui clôt la série produit du galimatias parce que l'auteur reprend le même terme dans des emplois différents.

### ♦ La variété

Les premiers exemples cités par Féraud conduisent à des corrections de tout ordre qui ne portent pas toujours sur le lexique. L'abbé du Bos aurait pu enlever tout simplement la deuxième occurrence de dans le goût de :

De grandes compositions dans le goût de cet aimable artisan et dans le goût des autres élèves du Carrache

Voltaire aurait pu employer des pronoms.

### ♦ La netteté

Le dernier exemple du *Dictionaire critique* pose un problème différent : on ne corrigerait pas les répétitions de M. de Moncrif en enlevant un morceau de la phrase, ou en remplaçant une occurrence par un

pronom. Le retour des mêmes vocables ne résulte pas davantage de l'emphase oratoire et du besoin d'insister sur une idée. En fait, M. de Moncrif n'a pas su trouver les mots *propres* pour désigner des référents distincts. C'est l'inobservation des nuances qui amène sous sa plume le retour du mot *esprit*. La critique de Féraud suppose un point de vue étroitement lexical qui ne tient aucun compte des nuances apportées par le jeu des déterminants :

S'emparer des esprits Progrès de l'esprit même L'esprit en général La portion d'esprit.

Féraud ne veut voir que confusion dans le retour du même mot. Pour les auteurs du XVIII<sup>e</sup> siècle, le remède est dans l'observance des règles de netteté qu'inscrit Condillac en tête du cours de rhétorique du Prince de Parme :

La netteté du style demande qu'on choisisse toujours les termes qui rendent exactement les idées (De l'Art d'écrire, 1775).

La consigne de variété rejoint le souci de clarté qui régente le goût français. La respecter conduit à délimiter nettement les termes, à séparer les nuances, bref à respecter la première règle d'écriture qui est d'apprendre la structuration du lexique.

### 2. L'ANCIENNE RHÉTORIQUE ET LA RÉPÉTITION-FIGURE

À première vue, il n'y a rien de commun, sinon le terme, entre la répétition, pourchassée au nom de la variété et de la netteté et la répétition rhétorique. Cependant, même dans ce secteur pourtant très conservateur, on constate une lente évolution : les répétitions dont l'effet est surtout rythmique sont peu à peu écartées au profit des répétitions exprimant la passion. Je voudrais montrer, après M. Le Guern<sup>9</sup>, que ce changement s'explique par l'influence des conceptions rationalistes de Lamy, Voltaire ou Condillac.

C'est dans la catégorie des figures de mots non-tropes que les auteurs placent les figures de la répétition, figures de mots par addition. Lorsqu'on considère les traités qui s'échelonnent de 1659 à 1787, c'est la per-

<sup>9.</sup> On trouvera une description approfondie de l'évolution des conceptions de la répétition-figure dans M. LE GUERN, juillet-septembre 1986, "La répétition chez les théoriciens de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle", XVIIe siècle, 152, 38e année, 3, p. 269-278.

manence des inventaires. Les écarts, car il y en a, semblent dépendre surtout des différences de public à qui s'adressent les rhétoriciens. Pour les auteurs que j'ai consultés, on peut opposer Bary (1659) qui écrit pour des gens du monde et emploie une typologie sommaire, à Girard (1787) qui rédige une sorte de catéchisme rhétorique destiné à des élèves médiocres et s'arrête à trois classes de figures, alors que Pomey (1659) ou Domairon (1787) rentrent, pour de bons élèves, dans le détail des subdivisions. L'évolution la plus intéressante est ailleurs : dans l'appréciation portée sur ces figures et dans les exemples d'emploi réussi. Pour faciliter la lecture, je partirai des classements de Bary qui envisage seulement deux grandes catégories : la répétition ou anaphore et la reduplication ou épanadiplose.

### 2.1. LA RÉPÉTITION OU ANAPHORE

Dans sa rhétorique de 165910 Bary écrit :

Cette figure consiste à commencer plusieurs periodes ou plusieurs phrases par un mesme mot. Exemple Combien de fois avons nous combattu ses mauvais desseins? Combien de fois avons-nous rejetté ses pernicieuses résolutions? Autre exemple Qui doute que la guerre ne soit un des plus grands fléaux du monde. N'est-elle pas pesante aux nobles, qui sont obligez de faire des dépences? N'est-elle pas pesante aux bourgeois, qui perdent leurs revenus? N'est-elle pas pesante aux laboureurs, qui sement inutilement? Et n'est-elle pas enfin pesante aux Marchands qui sont souvent volez? (297).

Bary ne commente pas davantage, mais ses exemples montrent que la répétition sert à reproduire des effets oratoires. Suspendant le discours, la reprise du même matériel souligne en même temps la structure du paragraphe.

Les rhétoriques ne cesseront jamais de mentionner ces reprises oratoires comme des modèles de beau style. Toutefois au XVIII<sup>e</sup> siècle, elles deviennent inséparables d'un genre, l'éloquence de la chaire et du barreau. L'abbé Gaillard, dans sa Rhétorique française à l'égard des jeunes demoiselles (1751), cite Saint Paul, Bossuet et Fléchier. Les rhétoriques ou des ouvrages que l'on peut leur associer excluent ce type de répétitions des autres genres<sup>11</sup>.

<sup>10.</sup> La Rhétorique française par René Bary, conseiller et historiographe du ROY, nouvelle édition 1659. Bary emploie, comme Cicéron dans le De Oratore, répétition là où d'autres auteurs préfèrent anaphore (cf. M. LE GUERN 1986, p. 270).

<sup>11.</sup> M. Le Guern (1986, p. 271) fait remonter à Dominique de Colonia, auteur d'un manuel scolaire de 1704, souvent réédité par la suite, les conseils de modération sur l'emploi de l'anaphore.

### ♦ Le naturel au théâtre

Le nouveau goût dénonce comme verbalisme tout le travail rhétorique baroque qui obligeait à revenir sur la forme, à percevoir le signifiant au lieu de comprendre le sens. La lecture doit être seulement le déchiffrement d'un sens. Ainsi, pour Voltaire, l'artifice de la géométrie cornélienne empêche l'écriture d'être simple vecteur du message. Cette surface, Voltaire lui reproche justement d'être perceptible :

Que l'une et l'autre est juste et montre le pouvoir L'une de la vertu, l'autre de mon devoir Que l'une est généreuse et l'autre intéressée Et que dans mon esprit l'une et l'autre est forcée. (Pompée).

Toutes ces antithèses et cette petite dissertation dégradent la noblesse de ce rôle et les répétitions continuelles affaiblissent le sentiment. (Votaire, éd., p. 457).

C'est me l'ôter assez que ne vouloir plus l'être C'est vous le rendre assez que le faire connaître C'est me l'ôter assez que me le supposer C'est vous le rendre assez que vous désabuser. (Héraclius).

Ces répétitions, ôter, assez, rendre assez font une espèce de jeu de mots et de symétrie qui, n'ajoutant rien à la situation, peuvent faire languir.

### ♦ Le français n'est pas une version latine

Dans le même sens, un cours de rhétorique de 1804<sup>12</sup>, analysant la traduction des *Géorgiques* de Virgile, condamne le calque du modèle latin :

Te, dulcis conjux, te solo in littore secum, Te, veniente die, te decedente canebat. Tendre épouse, c'est toi qu'appeloit son amour Toi qu'il pleuroit la nuit, toi qu'il pleuroit le jour.

Telle est la différence des langues que, malgré les efforts et le talent rare du traducteur, cette répétition, pleine de charme et de sensibilité en latin, n'est plus en français qu'une recherche froidement élégante, un tour précieux et maniéré. (1804, p. 89).

L'intérêt de la présentation est de poser le problème du modèle de référence. Pour l'auteur anonyme de 1804, le beau style latin, que l'on continue à admirer, n'est pas entièrement adaptable au français. Le français n'est plus représenté comme il l'était au temps des grandes traductions de Vaugelas (1653), de Despréaux ou même de Delille (1770)<sup>13</sup>,

<sup>12.</sup> Cours complet de rhétorique d'après les rhéteurs anciens et modernes, Aristote, Cicéron, Quintillien, Longin, Rollin, Blair, Laharpe; dans lequel on considère l'Eloquence sous les rapports de son influence religieuse, politique et militaire [...] destiné à l'usage des Prytanées, Lycées et écoles secondaires. Par un ancien professeur au Collège de la Flêche. Paris, Langlois, an XII (1804).

<sup>13.</sup> DELILLE (1770), Les Géorgiques.

comme le simple fruit d'une adaptation du latin. La figure de répétition est l'occasion de ces critiques. Il s'agit d'un procédé désormais réservé à un certain type d'éloquence et qui sonne creux en poésie<sup>14</sup>.

### 2.2. UN PROCÉDÉ D'ORATEUR

Ces formules d'emphase à l'antique sont donc étroitement liées à la culture oratoire :

Les répétitions de formules au commencement de chaque nouvel alinéa, réussissent toujours dans le style de la chaire. (Abbé Maury, éd. 1804, p. 147)<sup>15</sup>.

Le procédé s'articule aux besoins d'un discours qui fonctionne par amplification, c'est-à-dire qui transforme une seule pensée en tout un discours. C'est notamment le cas de la prédication, sorte de variation synonymique sur des fragments d'écriture, pour reprendre la définition de Vittorio Coletti (1987). On sait que l'on conseillait aux apprentis de ramener tout le discours à une phrase de base et ensuite d'en multiplier les termes<sup>16</sup>. L'essentiel du travail consistait donc à habiller la pensée en ayant recours à toutes les figures de rhétorique<sup>17</sup>. Parmi les plus importantes, Crevier (1765) mentionne la synonymie où l'on accumule

Plusieurs mots semblables pour le sens, dans la vue d'affirmer avec plus de force

### et l'expolition:

lorsque ce ne sont point des mots mais des pensées semblables pour le sens quoique différentes pour le tour.

### Il ajoute:

Les Avocats en ont besoin & la brieveté de Salluste, qui est, dit Quintilien, tout ce que l'on peut concevoir de plus parfait pour un lecteur intelligent et appliqué, seroit déplacée vis-à-vis d'un Juge souvent peu instruit, peu attentif & distrait par d'autres pensées. Les Prédicateurs ont un égal besoin de faire usage de l'Expolition. (p. 130).

<sup>14.</sup> Le même thème dans les *Principes de Littérature* de MARMONTEL, article "Harmonie du style": «Il y a une espèce de consonnance symétrique dont les Latins faisaient une grâce de style, similiter cadens, similiter dessinens; cette symétrie peut avoir lieu quelquefois dans la prose française, mais l'affectation en serait puérile».

<sup>15.</sup> Cet abbé Maury, orateur à la mode, a été le porte-parole du clergé conservateur à l'Assemblée Nationale.

<sup>16.</sup> Principes d'éloquence pour la chaire et le barreau par son E. Monseigneur le Cardinal Maury, ex-député aux États-Généraux en 1789, nouvelle édition, Paris, Théodore Warée, Mongie aîné, an XII (1804).

<sup>17.</sup> ROLLIN (1730), Traité des Études.

La redondance qui est l'essence même de cette éloquence orale et théâtrale ne va pas, on le voit, sans recours à la variété<sup>18</sup>. La pensée piétine, mais reprend le même sujet sous d'autres formes. L'abbé Maury recommande de travailler ce qu'il nomme le "développement des pensées":

C'est précisément dans le développement de ces morceaux de détail qu'il importe de changer les expressions, les figures et les couleurs de phrase en phrase, si l'on veut préserver les auditeurs de l'ennui qui accompagne l'uniformité. (Abbé Maury, 1804, p. 147).

Une théorie sommaire de la réception justifie ce style abondant : la responsable est l'âme mondaine qui va aux idées comme au spectacle, ne prête guère attention à ce qu'on lui dit et ne se plaît qu'aux nouveautés :

Une pensée importante qui passe comme un éclair, n'est guère qu'aperçue; si on la répète sans art, elle n'a plus le mérite de la nouveauté. Que faire, il faut la présenter plusieurs fois & chaque fois avec des décorations différentes de manière que l'âme, occupée par cette sorte de prestige s'arrête avec plaisir sur le même objet, & en prenne toute l'impression que l'orateur se propose de lui donner. Qu'on observe la nature quand elle parle en nous & que la passion seule la gouverne; la même pensée revient presque sans cesse; souvent avec les mêmes termes; l'art suit la même marche mais en variant un peu les dehors. (Batteux, repris par De Jaucourt à l'article "Répétition" de l'Encyclopédie).

Cette abondance toute spectaculaire est bien différente de l'idéal de discernement recommandé par Condillac. Car, pour croire qu'il est possible d'exprimer les choses de cent façons, il faut négliger les nuances que les synonymistes du XVIII<sup>e</sup> siècle s'attachent justement à établir<sup>19</sup>.

### 2.3. L'ÉPANADIPLOSE OU REDUPLICATION

La deuxième figure citée par Bary est l'épanadiplose :

Cette figure consiste à répéter le mesme mot, ou le mot approchant au milieu ou à la fin de la période. (p. 298)

Alors que la répétition proprement dite portait sur un paragraphe, les exemples de Bary montrent que l'épanadiplose est circonscrite à des unités restreintes aux dimensions de la phrase :

<sup>18.</sup> Même si des esprits sévères, Malebranche, par exemple, ont pu attaquer ce style et demander que l'on s'adresse davantage à l'intelligence des fidèles (cf. sur ce point U. RICKEN [1978, p. 36-43], Grammaire et Philosophie au siècle des Lumières, Lille, PUL; sur la formation de la langue des sermons lors du Concile de Trente en Italie, V. COLETTI [1987], L'Éloquence de la chaire. Victoires et défaites du latin entre Moyen Âge et Renaissance, Paris, Éditions du Cerf).

<sup>19.</sup> Sur la critique de la rhétorique scolaire, notamment des exercices d'amplification, cf. les articles "collège", "éloquence", "rhétorique" dans l'Encyclopédie.

Exemple : J'ay aimé Clarinde, je l'avouë; mais je l'ay aimée entant que vierge.

Autre exemple: Nous avons souhaité le retour de Cesar, il est vray; mais nous l'avons souhaité sans interest.

[...] Autre exemple : Pour oster toute crainte, il faut vivre en la crainte de Dieu.

Autre exemple: On ne regne que pour faire regner la justice.

Autre exemple : L'Église est-elle criminelle pour avoir intercédé pour des criminels ?

Autre exemple: C'est un crime qui n'est pardonnable qu'à ceux auxquels on pardonne tout.

[...] Autre exemple: Et puis que ses crimes ne l'ont pas encores humiliée, humiliez-la par la justice.

Autre exemple: Il n'y a rien plus juste que l'egalité entre les égaux.

(p. 298-299)

Bary ne pousse pas l'analyse formelle des exemples. Contrairement aux pratiques traditionnelles, il ne distingue pas entre :

a) Des répétitions entre deux propositions où, la seconde fois, le même groupe revient avec un élément en plus, souvent un adverbial :

SUJET	VERBE	COMPLÉMENT
SUJET	VERBE	COMPLÉMENT + ADVERBE
J'	ay aimé	Clarinde
Je	ay aimé	(l') + en tant que vierge.

b) Des répétitions où deux verbes différents construisent un même lexème :

c) Des répétitions où une même base lexicale est catégorisée de façon différente :

des criminels/être criminels; l'égalité/des égaux; être pardonnable/pardonner.

Ce que ne dit pas explicitement Bary, c'est que la juxtaposition des occurrences du même mot oblige à revenir sur la différence de sens dissimulée sous un matériel identique. De ce point de vue, la figure est à rapprocher des paranomases. Lausberg<sup>20</sup> la mentionne comme une espèce à part : le polyptoton.

<sup>20.</sup> Cf. LAUSBERG, § 113. J.-P. Sermain recense les citations que Féraud a rassemblées autour de cette figure dans "Le travail de la citation dans le manuscrit du Suplément du Dictionaire Critique de l'Abbé Féraud", Autour de Féraud, la lexicographie en France (1986), p. 253-269.

Toutes ces variantes sont utilisées pour reproduire des structures binaires. Le même mot revient, le plus souvent dans deux parties nettement distinctes. Une première partie *suspensive* qui appartient la plupart du temps à un ensemble corrélatif (restriction ou comparaison) s'oppose à une deuxième partie *conclusive* où le mot revient en chiasme, ce qui permet une sorte de rebondissement de l'idée. Dans un discours, de telles phrases, qui rappellent les sentences, forment des blocs remarquables.

L'épanadiplose connaîtra un vif succès à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle avant d'être sévèrement critiquée.

### ♦ L'art de bien dire du Père Bouhours

Le Père Bouhours, par exemple, ne s'intéresse pas à la répétition des orateurs, mais il s'attarde sur le mécanisme de l'épanadiplose<sup>21</sup>. Il apprécie en effet particulièrement ce moyen formulaire qui permet de placer dans le discours des segments brillants :

Ce sont des redites, qui plaisent; & on pourroit dire que ces sortes de répétitions font dans le discours ce que font dans la peinture les seconds coups de pinceau, qui rendent les couleurs & plus vives & plus fortes. En voici de plusieurs especes.

On repete quelquefois agréablement le substantif tout seul. Par exemple [...] Les grands se plaisent dans les defauts, dont il n'y a que les grands qui soient capables.

Souvent l'adjectif se repete avec grace. Ceux qui sont nez grands Seigneurs, n'ont en cela qu'un fort petit avantage au dessus des autres, s'ils n'ont travaillé avec succez à se faire de grands hommes [...] L'amour propre est plus habile que le plus habile homme du monde. La répétition de grands aux deux premiers exemples & d'habile au dernier fait une beauté; & qui voudroit mettre d'autres adjectifs, pour varier, n'y entendroit rien [...].

La répétition se fait aussi elegamment par le verbe. J'oublie que je sois malheureux, quand je songe que vous ne m'avez pas oublié. (Nouvelles Remarques, p. 241-244<sup>22</sup>).

### ♦ Des figures de mauvais goût

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, on observe un discrédit total de ces figures. Voltaire les condamne souvent chez Corneille :

<sup>21.</sup> Dont il évite soigneusement le nom savant.

<sup>22.</sup> Sur la rhétorique mondaine du tournant du XVII<sup>e</sup> siècle et son goût pour les fragments de discours, cf. J.-P. SERMAIN (1986), "Les Avatars de l'art de bien dire au tournant du XVII<sup>e</sup> siècle", Zur Geschichte von Buch und Leser im Frankreich des Ancien Regime, G. Berger éd., Rheinfelden: Schäuble Verlag, p. 145-162.

Quoi qu'il me plut oser, il n'osait me déplaire. (Rodogune) Toute répétition qui n'enchérit pas doit être évitée. (II.334).

De façon générale, les rhétoriques scolaires enseignent à s'en méfier. Crevier (1765) s'en prend aux répétitions *en symétrie* qui produisent des retours entrelassés :

Celles-ci ont souvent de l'affectation & montrent l'Art, dont cependant tout le mérite est de demeurer caché, & qui périt dès qu'il est aperçu. (p. 126).

Les *Préceptes de rhétorique* de l'abbé Girard<sup>23</sup> mentionnent une des espèces sous le nom de *conversion* pour la critiquer :

Et si l'éclat du trône était tempéré par l'affabilité du souverain, l'affabilité du souverain relevait l'éclat du trône. (Massillon).

Cette figure est très voisine de l'affectation et il faut l'employer très rarement. (Girard 1787, p. 230).

Sans doute faut-il mettre en relation le discrédit qui frappe ces figures et les critiques de Condillac contre la syllepse et toutes les symétries ingénieuses. Condillac refuse les phrases où l'on prend un mot dans deux sens différents parce que la différence ne peut pas se cacher dans l'identité! Si donc on laisse de côté les orateurs qui continuent une tradition parallèle, liée à des techniques d'éloquence orale, on doit constater que les figures de la répétition sont suspectes comme tout ce qui arbore une forme trop visible.

### 2.4. LES PASSIONS OU LA RÉPÉTITION INVISIBLE

Il y a pourtant une exception. C'est lorsque la redondance est le signe d'un sentiment très fort, d'une passion. Telle est la théorie retenue par Bernard Lamy dans sa rhétorique de 1675<sup>24</sup>. Il peut s'agir de la rage de convaincre:

La Répétition est une figure fort ordinaire dans le discours de ceux qui parlent avec chaleur et qui desirent avec passion qu'on conçoive les choses qu'ils veulent faire concevoir. Quand on est aux prises avec son ennemi, on ne se contente pas de lui faire une seule blessure, on lui porte plusieurs coups; & de crainte qu'un seul ne fasse pas l'effet qu'on attend, on lui en donne plusieurs. (Livre II, ch. 9).

<sup>23.</sup> Obscur compilateur, dont le livre fera une grande carrière scolaire au XIX<sup>e</sup> siècle, avec plus de 20 éditions. Cf. Ch. WIONET (1987), L'Abbé Girard: un modèle de rhétorique scolaire au XIX<sup>e</sup> siècle, Mémoire de maîtrise de linguistique française, Université de Provence.

<sup>24.</sup> Sur le rôle des passions dans la rhétorique de Lamy, cf. M. CHARLES (1977), p. 160-180 et U. RICKEN (1978), p. 53-66. M. Le Guern, dans son article déjà cité, analyse le rôle essentiel de Lamy dans le renouvellement de l'analyse des figures de la répétition.

Soit le locuteur est emporté par l'émotion. La figure est alors l'effet de l'inscription involontaire du sujet dans le discours :

La passion occupe l'esprit de ceux dont elle s'est rendue maîtresse. Elle imprime fortement les choses qui l'ont fait naître dans l'âme.

(Livre II, ch. 9).

Les professeurs vont progressivement privilégier cette théorie. À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, Domairon, professeur de Belles-Lettres à l'École Royale Militaire, l'utilise :

La répétition, figure propre à exprimer le caractère d'une passion fougueuse, d'un sentiment vif et profond, consiste à répéter plusieurs fois avec grace les mêmes expressions. (Éd. 1804, p. 46).

L'abbé Girard, dans les *Préceptes de rhétorique* de 1787, répète lui aussi que la répétition sert à exprimer passions vives et sentiments profonds (p. 280). Et c'est la théorie qui est reprise dans les dictionnaires, signe de banalisation :

S'il y a des répétitions vicieûses, il y en a d'élégantes. Quoi donc, ô moi, chez Père, je ne vous verrai jamais! Jamais, je n'embrasserai celui qui m'aimoit tant! Jamais, je n'entendrai parler cette bouche d'où sortoit la sagesse. Jamais etc. C'est le langage de la douleur. (Féraud, Dictionaire critique, 1787-1788, article "Répétition").

Cette nouvelle théorie qui naturalise la répétition me semble en accord avec les conceptions stylistiques du XVIIIe siècle. Soit l'écriture nous dévoile une vérité: en ce cas, le langage est simplement un instrument analytique de savoir; il doit être invisible, laisser voir seulement le tableau exact du réel. Tel est notamment l'idéal défendu dans L'Art d'écrire de Condillac. Soit l'écrivain nous dévoile les sentiments d'un sujet. En ce cas, il a droit à la répétition qui participe de l'exactitude du tableau. Ce n'est pas l'auteur, ce sont ses personnages, submergés par les passions, qui dérèglent le langage. Colère, supplications sont le spectacle de la désorganisation entraînée par l'émotion. De telles répétitions ne sont pas des ornements de style, elles marquent la présence de l'énonciateur.

### 2.5. LES PETITS GENRES VERSIFIÉS ET LE STYLE NAÏF

D'autres emplois de la répétition sont signalés dans quelques manuels. L'abbé Gaillard mentionne le *refrain* qui a servi à Mme Deshoulières à composer des madrigaux. Le refrain est une figure «pleine d'agréments» (p. 407). Cependant cet ornement est relégué dans un genre versifié et léger, le madrigal. Sans doute faut-il rapprocher les refrains ingénus de

Mme Deshoulières du style naïf. C'est en effet un jeu agréable de présenter le langage des bergers en employant des symétries :

Il m'appeloit ma sœur, je l'appelois mon frere (Segrais). et des répétitions :

Pan a soin des brebis, Pan a soin des pasteurs Et Pan peut me venger de toutes vos vigueurs. (Segrais) Dans les autres genres, la répétition est ordinairement employée pour rendre le style plus vif; ici, il semble que ce soit par paresse; & parce qu'on ne veut point se donner la peine de chercher plus loin. (Batteux, éd. 1777).

Les textes naïfs occupent une position limite. Leurs répétitions ne sont des beautés que parce qu'elles miment les redites des rustres et qu'elles ne se laissent pas confondre avec les ornements des grands genres. Dans la bouche d'un vrai berger, on serait sur le terrain de la redite honnie ... Le charme des reprises en style naïf tient aux conditions de leur réception : elles sont lues par un public qui connaît bien les codes de la littérature et fait appel au goût pour séparer faute et figure<sup>25</sup>. On retrouve là le maître-mot du nouveau goût : il ne faut pas que les figures s'exhibent. L'écrivain, metteur-en-scène du texte, doit écrire comme s'il n'y avait pas de littérature et que les formes naissaient du réel.

Il m'a semblé que l'on pouvait lire le recul théorique des partisans du style brillant au profit de ceux qui vantent la beauté toute grammaticale du français, dans le fait d'excuser par le mouvement des âmes passionnées ou par la maladresse d'énonciateurs naïfs ce qui avait plu jadis comme **forme mémorable**. Cependant la méfiance rationaliste à l'égard des figures d'apparat ne sera pas suivie d'effet dans les Collèges de la Restauration<sup>26</sup>. Après la parenthèse des Écoles Centrales, où les disciples des Lumières ont tenté d'imposer une pédagogie de la langue, articulée aux méthodes de la science<sup>27</sup>, on revient à une pédagogie de l'amplification<sup>28</sup>. Les modèles de style sont essentiellement les orateurs classiques de l'Antiquité romaine et les orateurs chrétiens du XVII<sup>e</sup> et du XVIII<sup>e</sup> siè-

<sup>25.</sup> Le même effet s'observe à propos des alliances étranges de mots. Elles empêchent de voir les choses sous leur jour naturel. Elles sont donc interdites, sauf si on peut les attribuer à un personnage exotique dont l'imagination justifie ces extravagances verbales. On trouvera de telles analyses dans le Cours de Littérature de La Harpe, cf. F. SOUBLIN (1985), "Le style oriental en France de 1675 à 1800", Détours d'écriture. S. BRANCA-ROSOFF (1986), "Laharpe et Fontanier: l'énonciation dans le commentaire littéraire", Histoire, Épistémologie, Langage, T. 8, fasc. 2, p. 135-146.

<sup>26.</sup> Comme au temps des Jésuites pour qui les exercices d'amplification étaient la clé de la puissance persuasive. Cf. A. COLLINOT et F. MAZIÈRES (1987), L'Exercice de la parole, Paris, Éditions des Cendres, p. 87-147.

<sup>27.</sup> Cf. Cl. DÉSIRAT et T. HORDÉ (1977), Langages, nº 45: Formation des discours pédagogiques.

<sup>28.</sup> Cf. Ch. WIONET (1987).

cle. Sous leur double aspect laïque et religieux, les auteurs au programme ont un point en commun : la pratique d'une éloquence verbeuse. Cette tendance se trouve encore renforcée par les modes d'apprentissage proposés aux élèves. Il n'est pas question d'insister sur les aspects argumentatifs de la rhétorique, mais de prélever dans le catalogue des ornements une liste de formules et de figures qui permettent de tripler le volume d'un discours et de multiplier les effets fastueux.

### 3. LE FRANÇAIS ÉLÉMENTAIRE

### 3.1. L'ÉCOLE DE 1880

Face à la rhétorique des collèges, l'école des pauvres écarte les tentations de l'éloquence brillante et hérite des théoriciens du style clair un idéal de précision analytique qui s'en tiendra à l'établissement des sens propres. Bien sûr, l'analyse recommandée par les philosophes pour former l'esprit critique d'élèves princiers ou de grands bourgeois est à un tout autre niveau que les apprentissages élémentaires visés par l'école primaire. Cependant les théoriciens de l'élémentaire conservent deux aspects essentiels de la doctrine : tout d'abord la défiance envers le vieil art rhétorique qui éblouit au lieu d'éclairer; dans le nouveau dispositif cet aspect est réinterprété comme l'écart social qui sépare culture populaire et culture des classes supérieures. Ensuite, le rôle thérapeutique confié à la maîtrise du lexique, seule capable d'entraîner la guérison des idées confuses.

À l'école élémentaire du début du XIX° siècle, il n'y avait pas d'exercice pour travailler l'écriture de la langue française ni de recueil métalinguistique comparable aux anciennes rhétoriques<sup>29</sup>. Il faut attendre la fin du siècle pour voir se dégager une réflexion officielle sur la pédagogie de la rédaction. Nous aurons recours au *Dictionnaire de pédagogie*, édité par F. Buisson (1882-1887)<sup>30</sup>, ainsi qu'à l'ouvrage de Ch. Delon (1887), La Leçon de choses.

<sup>29.</sup> Cependant des récits éducatifs ont pu jouer le rôle de modèles: l'histoire de Laurent de Jussieu (1818), intitulée Simon de Nantua, est un exemple de style simple, dépourvu d'ornements rhétoriques. On y remarque le respect de la contrainte de non-répétition lexicale, au service d'une volonté encyclopédique: la variation est obtenue au moyen de périphrases permettant de travailler dénomination, comme dans «Nous devions passer par Dijon. Avant d'arriver à cette capitale de l'ancienne Bourgogne nous nous arrêtâmes un soir dans une auberge»; cf. l'analyse de R. BALIBAR (1986), L'Institution du français, PUF.

<sup>30.</sup> F. BUISSON (éd.), (1882 à 1887), Dictionnaire de pédagogie, Paris, Hachette.

### ♦ Contre le style figuré

Dans les articles "Figure" et "Style", les auteurs du *Dictionnaire de pédagogie* situent leurs buts contre le français lettré des collèges et l'art de l'amplification :

FIGURE: L'emploi abusif des figures, le goût pour les périphrases se remarquent souvent dans la conversation et le style des personnes qui ont une demi-instruction, surtout si elles se trouvent en présence de gens plus instruits. Elles veulent montrer qu'elles sont aussi initiées au beau langage et ne point paraître au-dessous de leurs interlocuteurs. Au lieu de se contenter d'exprimer simplement des idées simples, elles vont alors chercher des tournures prétentieuses, elles usent de métaphores et de périphrases alambiquées. Elles croient éblouir leurs auditeurs, elles les font rire à leur dépens. Elles ne peuvent se résigner à dire Paris: elles l'appellent la capitale de la France, le foyer des lumières<sup>31</sup>. Si elles écrivent au maire de leur village, elles trouvent vulgaire de le désigner par son titre, elles le traitent de premier magistrat municipal. (Cucheval).

Le premier texte dénonce surtout les prétentions au style figuré qui, chez le peuple, ne peuvent qu'aboutir à des productions de mauvais goût, dénonciation où l'on reconnaît la peur d'une société très ambivalente quand il s'agit d'instruction populaire. Le second précise ce que peut être la notion de *style* quand il s'agit des élèves du primaire :

Dans son acception la plus simple, celle qui doit nous préoccuper avant tout, quand il s'agit d'enseignement populaire, le style n'est autre chose que la manière d'exprimer sa pensée de façon à être compris.

Après avoir énuméré les qualités que l'on attend du bon élève (la clarté, la correction, la pureté, la précision), l'auteur ajoute :

On range encore parmi les qualités générales du style la noblesse, le naturel, la variété, l'harmonie qui nous semblent appartenir plutôt à la catégorie des qualités particulières. Reconnaissons cependant que le style le plus modeste doit avoir une certaine dignité, et éviter les termes bas [...]. Quant au naturel et à la variété, nous souhaitons à tous d'y atteindre, mais nous risquerions de leur rendre la tâche trop difficile en exigeant ces qualités comme indispensables. (C. de Lostalot).

### ♦ Les mots des choses

L'ouvrage de Ch. Delon, La Leçon de choses<sup>32</sup>, précise ce que peut être positivement la mise en place du style primaire : décroché de l'art

<sup>31.</sup> Allusion classique au texte de Pascal: il y a des lieux où il faut dire Paris et d'autres où il faut dire la capitale de la France. La critique des élégances stéréotypées est donc un lieu commun qui oppose régulièrement les gens de goût comme Pascal et les maladroits qui n'ont retenu de la rhétorique que des procédés.

<sup>32.</sup> Ch. DELON (1887), La Leçon de choses, Paris, Hachette. Le livre adapte aux écoles françaises le sprocédés de Pestalozzi et de Froebel.

littéraire et des ornements rhétoriques, il n'est pas pourtant un calque du parlé de la rue. Il substitue tout d'abord des pratiques d'observation sérieuses, aux intérêts frivoles des enfants. On apprend à analyser<sup>33</sup> des objets quotidiens, utilitaires (outils, charbon, plantes, sucre, etc.) et on les décrit en employant les mots *justes* car

Il faut les mots pour les idées. Les choses les font naître. Les mots les précisent et les fixent. Le mot donne corps à l'idée. Elle reste vague et flotante tant qu'elle n'est pas incarnée dans un mot. (p. 273).

On n'hésitera pas à employer les termes scientifiques. Le mot technique est presque un idéal de fonctionnement :

Une idée scientifique est une idée nécessairement précise. Le plus souvent elle n'a qu'un mot pour s'exprimer, un seul.

L'acquisition du vocabulaire est donc la seule façon d'acquérir des idées justes :

Si vous lui ôtez ce mot, [l'idée] reste dépourvue de toute expression suffisamment exacte (p. 275). [...] Je ne partage pas l'horreur, à mon sens exagérée que certains éducateurs manifestent à l'endroit de tous les mots empruntés au langage scientifique [...] par exemple, on parlerait aux enfants de la forme de la terre, des étendues de terre, pour ne pas dire continents, des mers, des montagnes, des fleuves, des rivières, etc. et on se donnerait bien garde de leur apprendre que c'est là de la géographie? Est-il bien nécessaire de leur cacher ce secret ? (p. 272).

Ces conseils sont donnés à de utilisateurs de classes enfantines. Mais l'école primaire est tout entière tendue vers ce même objectif: permettre aux élèves de faire provision de mots. En même temps, on déconseille de se payer de mots. Il s'agit de s'en tenir à la langue de la conformité au réel. Plus tard, au Cours Moyen, les enfants décriront des activités qu'ils connaissent bien, au moyen de phrases, détachées d'abord, puis liées entre elles.

Tout ce qui se situe en dehors de ces objectifs est superflu. Occupés à lutter contre les *carences* du vocabulaire, les pédagogues ne se soucient pas d'éviter les répétitions.

### ♦ Le prestige du beau français

Cependant, à partir des années 1880, les enfants du Cours Moyen sont amenés à manipuler des textes lettrés, soit sous forme de dictées, soit sous forme de lectures, de récitations<sup>34</sup>, ou d'exercices de *style*. Dans *La* 

<sup>33.</sup> Observation et analyse rejoignent aussi la leçon condillacienne.

<sup>34.</sup> La récitation prend place en 1882 dans les programmes officiels. Il est dit explicitement qu'elle «fournit à l'enfant des mots, des phrases, des tournures qu'il s'appropriera sans s'en apercevoir». Cf. BROUARD et DEFODON, Inspection des écoles primaires, cités dans P. GIOLITTO (1984), Histoire de l'enseignement primuaire au XIXe siècle, II, Paris, Nathan.

Gerbe de l'écolier (1877), A. Dubois propose des textes que l'enfant doit traduire en prose ou recopier en changeant un paramètre (passage au pluriel, au féminin, etc.). On trouve du La Fontaine, du Fénelon, du Lamartine ou du Bossuet. Les objectifs primaires sont donc déplacés par la rencontre du beau français. Le discours encyclopédique en simple français, à force d'être confronté aux grands textes, finit par leur donner la place centrale. Les enfants des écoles ne réfléchiront pas sur le métalangage rhétorique, cependant ils hériteront des grands modèles et de quelques considérations sur l'élégance et l'harmonie:

Écrire avec harmonie, c'est éviter la rencontre des sons durs et désagréables. L'harmonie exige encore qu'on évite d'employer les mêmes mots à des intervalles trop rapprochés. (Larive et Fleury [1871], Cours supérieur [11 à 13 ans]. La deuxième année de grammaire, p. 160).

Il m'est difficile actuellement d'expliquer ce fait. Cet écartèlement entre deux perspectives correspond-il à des visées propres à chaque niveau scolaire? Delon écrit pour les maternelles et en infère un modèle plus général. Le manuel de Larive et Fleury, celui de Dubois seraient caractéristiques de la fin du cycle primaire? Ne faut-il pas, avant qu'ils ne quittent l'école, donner à tous les Français le corpus de textes qui renforcera leur sentiment d'identité nationale? Après avoir assuré la grammaire élémentaire, la fin du cycle fournit, grâce à la littérature, de puissants symboles d'identité nationale qui justifieront qu'on sacrifie sa vie pour l'Alsace-Lorraine.

Ou bien s'agit-il d'une opposition plus fondamentale entre deux visions incompatibles du travail d'écriture au degré primaire? De F. Buisson à Ch. Delon, certains auraient poursuivi des objectifs *républicains* et voulu doter le peuple d'une langue, élémentaire certes, mais fondamentalement juste et précise. D'autres, comme Larive et Fleury, plus sensibles aux beautés de l'humanisme classique, auraient gauchi cet objectif.

Quoi qu'il en soit, l'esthétique de la variété s'impose contre la rigueur plus rugueuse du simple français.

### 3.2. LA CHASSE À LA MARMOTTE EN 1987

C'est bien ce courant qui inspire les conseils de style donnés aujourd'hui à l'école primaire. Je voudrais pour terminer évoquer quelques conséquences entraînées par la susceptibilité extrême, manifestée à l'égard des redites non justifiées. Dès les premières années, les enfants sont entraînés, pour éviter de *répéter*, à désigner des référents identiques par des noms chaque fois différents. Un exemple parmi d'autres, recueilli dans une école primaire, montre que ce souci peut l'emporter sur la recherche de la clarté et de la cohésion :

### LES MARMOTTES

Deux marmottes jouaient dans le pré avec de belles fleurs. Un animal courait entre quelques rochers et rentrait dans son terrier. La petite bête avait peur de nous, alors, on les regardait dans des jumelles pour ne pas les effrayer.

La sentinelle surveillait de son trou avant de partir s'amuser dans le gazon. Sur l'herbe, elle va et vient de tous côtés et puis se repose.

(Emmanuel, CE2)

Cette rédaction a été appréciée par l'institutrice. L'enfant y a notamment respecté la seule consigne donnée pendant l'année : il ne faut pas de répétitions. De fait, il a substitué à marmottes :

- un hyperonyme : un animal,
- un hyperonyme, équivalent au premier, suivi d'une épithète : la petite bête,
- un substantif désignant le rôle assumé par une des marmottes : la sentinelle,
  - un pronom : *elle*.

Que, dans ce texte, les déterminants mal employés induisent une mauvaise lecture n'a pas été relevé. Normalement, un animal ne peut reprendre une des deux marmottes, et la sentinelle est mal identifiable. Il peut s'agir d'une des deux marmottes mentionnées au début, ou de la petite bête ou encore d'une troisième marmotte. Mais qu'importe! L'essentiel semble être moins d'assurer l'enchaînement du texte que d'empêcher le retour du terme marmotte, obligeant ainsi l'enfant à travailler l'organisation du lexique en séries hiérarchisées et les différents modes de désignation possibles du référent. L'exercice de substitution est donc toujours articulé à une étude lexicale.

En cela, il n'est pas si éloigné d'une pratique apparemment tout autre, le travail de paraphrase auxquels se livrent les auteurs de manuels scolaires. Une partie de la didactique des disciplines consiste à en enseigner la terminologie<sup>35</sup>: l'élève doit prendre l'habitude d'utiliser les termes techniques pour désigner des choses ou des opérations requises par telle ou telle discipline. Or, pour introduire ces unités codées, le didactitien

<sup>35.</sup> Le nº 76 de la revue Langages, La Dénomination (1984), et notamment les articles de G. KLEIBER, Dénomination et relations dénominatives", p. 77-94 et M.-Fr. MORTUREUX, "La dénomination, approche socio-linguistique", p. 95-113, ainsi que M.-Fr. MORTUREUX (fév. 1982), "Paraphrase et métalangage dans le dialogue de vulgarisation", Langue Française, nº 53.

part souvent d'une séquence qui est soit un équivalent courant, soit une approximation, et lui substitue dans un second temps la désignation adéquate. L'élève, par exemple, sait ce qu'est :

L'observation du vol des oiseaux, L'observation des entrailles des victimes

mais il ne connaît pas le terme technique:

les auspices, les haruspices.

Le manuel précise et rectifie les premières désignations.

On pratique deux séries d'enquêtes. D'abord l'observation du vol des oiseaux — les auspices — [...] En second lieu, l'observation des entrailles des victimes — les haruspices —.

Tantôt les modifications vont de pair avec la construction d'un sens nouveau; tantôt elles se présentent comme une simple traduction, une appropriation des façons de parler propres à la discipline : un exemple du premier type serait le jeu de reprises proposé par un manuel de CM :

Un habitant de la campagne qui vit de son travail d'agriculteur et d'éleveur a appris bien des choses. Il sait qu'en 60 ans, la campagne française s'est vidée de ses habitants [...]. Il n'est plus un paysan au sens ancien du terme, c'est-à-dire un homme qui vit dans le cadre limité de son village, qui produit de quoi nourrir sa famille et vend seulement ce qu'il ne consomme pas. Il est maintenant un "cultivateur", producteur parmi d'autres, qui vend la totalité de la production dans laquelle il s'est spécialisé.

Au contraire, incinérer est présenté par E. Graham comme l'équivalent de brûler les morts:

À partir du XVI<sup>e</sup> siècle avant J.-C., les peuples de l'Europe de l'Est avaient pris l'habitude d'incinérer (de brûler) les morts. (G. Graham, *Histoire de France*, CM, p. 6).

Cependant deux difficultés menacent les auteurs de manuels.

La première consiste à multiplier les expressions linguistiques (peutêtre par souci encyclopédique), sans prendre soin de délimiter exactement les règles d'emploi des dénominations. N'est-ce pas une des raisons qui rendent illisible le paragraphe suivant d'un livre d'histoire de 4°, où les protestants sont successivement désignés comme calvinistes (le calvinisme), réformés (1200 églises réformées), protestants (le reflux du protestantisme), huguenots (il permet aux Huguenots), au risque de voir l'élève considérer que les référents n'ont rien à voir, ou au contraire que les multi-dénominations ne reposent pas sur des décalages de sens et que, par exemple, le mot huguenot, façon polémique de désigner les protestants français, est l'équivalent de protestants? Le calvinisme se développe rapidement en France (doc. 3). En 1559-1570, on dénombre plus de 1200 églises réformées dans le royaume. Mais les oppositions religieuses suscitent 8 guerres de religion entrecoupées de trêves (1562-1578). Le massacre de la Saint-Barthélémy (24 août 1572) donne une idée de la cruauté de ces luttes (doc. 4). Il n'est pas douteux que ces guerres ont provoqué le reflux du protestantisme qui ne compte plus que 782 églises en 1601 (doc. 5).

Henri IV impose la tolérance par un édit de pacification qui met fin aux guerres de religion. L'édit de Nantes (1598) reconnaît la liberté de conscience et de culte. Il accorde aux protestants l'égalité civile avec les catholiques. Il permet même aux huguenots de s'organiser en force politique et militaire, puisque ceux-ci tiennent garnison dans une centaine de places fortes, dites places de sûreté<sup>36</sup>. (J.-M. Lambin, 1983, Histoire, géographie, 4°, Hachette).

La deuxième difficulté tient aux constructions employées. Tout se passe comme si les auteurs évitaient soigneusement de répéter les formules de présentation des dénominations. Soit consciemment, soit par suite d'habitudes d'écriture, ils glissent de la différence partout. Là où, par exemple, on attendrait l'emploi clair et régulier de formules du genre :

X	C'est-à-dire	Y
UN NOM		UNE GLOSE
un paysan		un homme qui vit dans le cadre
• •		[] ce qu'il ne consomme pas.
on trouve tout-	-à-coup:	
X	+ un hyperonyme apposé	+ une relative
UN NOM un cultivateur,	un producteur parmi d'autres	qui vend la totalité de la pro- duction dans laquelle il s'est spécialisé.

De plus, l'hyperonyme choisi, *producteur*, est sûrement inconnu des élèves qui trouveront dans la relative la clé de la définition du cultivateur et du producteur.

Parfois, la désignation nouvelle à apprendre est signalée par un changement de caractère, mais est placée dans une position thématique, ce qui suppose qu'elle est acquise, que c'est un élément donné, alors qu'il s'agit au contraire de la faire acquérir. C'est le cas, dans l'exemple suivant, des mots travaux de défrichement:

Les terres cultivées ne suffisent plus, et il faut en conquérir de nouvelles. On s'attaque alors aux épaisses forêts qui couvrent d'immenses surfaces. Beaucoup de ces travaux de défrichement sont faits par des moines

<sup>36.</sup> Huguenots est muni d'une astérisque qui renvoie à un glossaire, grâce auquel les élèves diligents pourront rectifier leur première lecture.

dont le monastère, construit en un lieu retiré, est entouré de forêts presque impénétrables.

Pour résumer, dans l'enseignement dispensé aujourd'hui à l'élémentaire et au collège, le travail du lexique est orienté vers l'acquisition de mots employés au sens propre; mais cet apprentissage est étroitement associé au respect d'une contrainte supplémentaire, la non-répétition. Lorsqu'il s'agit de livres destinés à transmettre des connaissances, un des buts est de répandre la langue technique de la discipline, mais, est-ce par souci d'élégance, est-ce pour éviter des tours monotones, les auteurs adoptent une écriture complexe qui risque de compliquer le travail d'apprentissage du vocabulaire.

Par rapport aux pratiques décrites en 1880, il semble que l'école ait encore perdu en cohérence. De façon peut-être un peu provocante, je voudrais suggérer que la difficulté vient de l'impossibilité où nous sommes de concevoir l'ensemble différencié des pratiques d'écriture. En 1880, les rédacteurs de manuels disposaient d'un langage pour envisager la coexistence des différentes formes de styles. Tout se passe comme si, actuellement, et la disparition de la rhétorique y est peut-être pour quelque chose, il n'y avait pas de conscience claire de ce que pouvait être le français "fonctionnel". Dans le système où nous vivons, ce français se réduit pratiquement à la nomenclature technique, sans que soit pensé de modèle syntaxique permettant de communiquer simplement.

En essayant de retracer sur un point mineur l'histoire de notre rapport à la rhétorique, je n'ai pas cherché à distribuer des bons et des mauvais points, mais seulement à rappeler que la combinaison très particulière de l'exigence de précision du vocabulaire et de la contrainte de non-répétition a une histoire. Il serait intéressant de la confronter à d'autres dynamiques culturelles, et de faire ainsi la part de ce qui nous renvoie aux techniques de l'écriture et de ce qui est particulier aux crispations francaises<sup>37</sup>.

Sonia BRANCA-ROSOFF



<sup>37.</sup> Je remercie Cl. Blanche-Benveniste, J. Deulofeu, A. Chervel, J.-Cl. Chevalier et J.-P. Sermain dont les conseils m'ont été, j'espère, profitables.

# LA NOTION DE CONTEXTE DANS L'ANALYSE SYNTAXIQUE DES PRODUCTIONS ORALES:

### EXEMPLES DES VERBES ACTIFS ET PASSIFS

### 1.1.

À l'occasion de recherches sur la syntaxe des constructions verbales dans les productions orales, nous avons rencontré un phénomène de "multi-formulations" d'un même verbe : les locuteurs enchaînent, dans une suite d'énoncés, des variations sur la construction d'un même verbe lexical. V. Lagae (1987) l'a observé pour les constructions verbales contenant un se :

 on peut le dessiner → ça se dessine comme quand on dessine l'anse d'un panier (72, 7)

### M. Blasco (1987) l'a observé pour les constructions passives :

Pour peu que l'on dépasse les limites de la phrase traditionnelle, il apparaît un nombre important de productions orales composées d'une suite de formulations, à savoir la succession d'une forme active et d'une forme passive. (p. 15):

- 2. ça a été imprimé comme ça on a imprimé ça (Astier 35, 7)
- 3. la pellicule tu l'enroules bon une fois que c'est enroulé tu l'enfermes dans la boîte (C24, 7, 15)

Ces successions d'énoncés comportant deux formulations d'un même verbe sont suffisamment fréquentes pour constituer un problème intéressant. Peut-on fournir une explication générale de ce phénomène? Je passerai rapidement en revue quelques analyses possibles: on peut y voir un apport d'information sur le plan sémantique; sur le plan discursif, une caractéristique propre à l'oral; sur le plan énonciatif, une stratégie de désambiguïsation; mais c'est sur le plan proprement grammatical que l'explication me paraît la plus fructueuse, et c'est l'hypothèse d'explication grammaticale que je développerai le plus longuement.

### 1.2.1.

L'apport d'information est sensible dans certains cas bien délimités; par exemple, la succession ordonnée d'une forme active et d'une forme passive peut correspondre à un déroulement chronologique, comme dans l'exemple 3 :

3. tu l'enroules ... une fois que c'est enroulé ...

On interprète ici la suite actif/passif comme la succession de deux phases du même procès : première phase, «tu l'enroules»; deuxième phase, «c'est enroulé». Il s'agit d'un effet bien connu, et qu'on peut attribuer à un mécanisme élémentaire. Dans une analyse où il utilisait les théories de G. Guillaume, J. Stéfanini (1962) expliquait :

la maison est bâtie équivaut à peu près à un parfait actif : on a bâti la maison [...] Être bâti note une subséquence de bâtir (pp. 478 et 483).

Dans la plupart de nos exemples, cette subséquence est soulignée par des indicateurs temporels qui explicitent le décalage chronologique : «une fois que, après, quand ...» :

- 3. tu l'enroules bon une fois que c'est enroulé ...
- 4. elle l'imprègne de salive bon alors après la boule est bien imprégnée alors elle la roule (FI Oc 28, 11)
- 5. vous faites la forme du dessus quand la forme est faite alors on incruste le filet (Roques 5, 7)

Si le verbe est de type statif, comme c'est le cas pour *priver*, l'effet de déroulement chronologique est très atténué :

6. on la prive complètement de nourriture oui elle est complètement privée de nourriture pendant tout ce temps (C.Z. 12, 1)

les processus temporels impliqués dans «on la prive» et «elle est privée» sont vus comme contemporains, et non successifs. On remarquera que le décalage chronologique, lorsqu'il se manifeste, ne peut pas être attribué spécifiquement aux constructions actives et passives en tant que telles, mais plutôt à la disposition d'une forme verbale sans auxiliaire ("forme tensive" disait G. Guillaume), suivie d'une forme avec auxiliaire ("extensive", selon G. Guillaume); c'est dans ce décalage des auxiliaires que réside l'effet de "subséquence". On le trouvera dans une suite faite d'un verbe actif sans auxiliaire et du même verbe actif pourvu d'un auxiliaire :

On trouve l'effet de subséquence dans une suite d'occurrences d'un verbe passif, avec un auxiliaire dans la deuxième occurrence :

8. on s'est dit cette fois c'est fini  $\neq$  et non ça a pas été fini (Troillet 7, 11)

On le rencontre aussi pour des verbes actifs intransitifs, dont l'auxiliaire d'aspect est *être*; en voici un exemple écrit, de H. Michaux :

9. «La marée mentale où s'élabore toute pensée revient, est revenue» (Épreuves, p. 16)

L'apport d'information chronologique n'est certainement pas une explication générale qu'on pourrait appliquer à tous nos exemples; dans une majorité de cas, les processus verbaux évoqués par les deux formulations de verbes sont interprétés comme contemporains l'un de l'autre :

- 1. on peut le dessiner [...] ça se dessine [...]
- 2. ca a été imprimé comme ça on a imprimé ça.

Ici, on ne peut pas faire état d'un apport d'information que fournirait la deuxième occurrence : les deux énoncés semblent être des paraphrases l'un de l'autre.

### 1.2.2.

On pourrait être tenté de voir dans ces successions de constructions une sorte de "reformulation paraphrastique" propre à l'oral de conversation (cf. E. Gülich et Th. Kotschi 1986). Dans la mesure où la différence de signification entre les deux tournures semble minime, on pourrait estimer qu'il s'agit de deux façons de "dire la même chose", comme dans les répétitions ou les reprises, fréquentes pour l'oral de conversation. J. Authier-Revuz (1987) parlerait sans doute ici de "formes de modalisation autonymiques" qui doublent, "au plan méta-énonciatif l'énonciation standard" (p. 100-101). Mais l'opération mise en jeu dans nos exemples n'est pas une opération lexicale : on y retrouve souvent les mêmes items lexicaux, aussi bien pour le verbe que pour les éléments qu'il construit. Cela interdit d'y voir une stratégie de reformulation analogue aux phénomènes de reformulation lexicale; et l'on voit difficilement comment le "méta-énonciatif" pourrait jouer ici entre l'actif et le passif.

Certains auteurs (H. Kleineidam et M. Vincent 1987) ont proposé de voir là un procédé pragmatique de cohérence textuelle; ils ont relevé dans la presse écrite des exemples qui ressemblent à ceux que nous examinons, du type :

La police a arrêté tous les cambrioleurs; trois d'entre eux ont été arrêtés dans la nuit et les deux autres le matin.

Le passage de l'actif au passif, pour un même verbe lexical, constituerait un procédé commode pour maintenir le même verbe (et par là-même la cohérence) sans pour autant le répéter sous la même forme (de façon à assurer la variété). Cette analyse semble très bien convenir aux exemples qu'ils ont recensés; mais pour les nôtres, elle convient moins bien. En effet, dans leurs exemples de presse, le verbe reste le même, mais les éléments lexicaux qui l'entourent changent, d'un énoncé à l'autre :

la police a arrêté tous les cambrioleurs ... trois d'entre eux ont été arrêtés ...

Dans nos exemples, il arrive fréquemment que les éléments construits par le verbe restent identiques :

ça a été imprimé / on a imprimé ça.

Quand tous les éléments sont à ce point similaires, on peut difficilement invoquer un principe de cohérence.

### 1.2.3.

Un autre principe discursif pourrait jouer dans certains de nos exemples : c'est celui de la répétition avec figure de symétrie inverse, comme on en trouve fréquemment dans les productions orales; nous en avons relevé quantité d'exemples, que nous avons classés dans la catégorie des "figures de chiasme" (Cl. Blanche-Benveniste *et alii*, 1979) :

10. dans ton langage tu le diras tu le diras dans ton langage (NFM 111, 13)

On a ici nettement une disposition de type: ab/ba.

- 11. ça sera la propriété + la propriété ça sera (CJM)
- 12. un petit mouton il va m'acheter il va m'acheter un petit mouton (D. As)
- 13. je coupe à cœur + à cœur il coupe lui (JD 20 12 78).

La figure de chiasme se manifeste dans certaines des séquences que nous étudions :

14. vous faites la forme du dessus quand la forme est faite alors on incruste le filet (Roques 5, 7).

On a ici une disposition de type ab/ba:

faire + «la forme» / «la forme» + faire (passif).

Lorsque nous avions commencé à faire le relevé de ces figures de chiasme, nous avions été frappés par l'effet rythmique qu'elles procurent, et nous étions tentés d'attribuer toutes ces figures à la manifestation d'un principe rythmique caractéristique des productions orales. Mais peu à peu, nous avons été amenés à trouver, au-delà du principe rythmique, des facteurs grammaticaux assez importants, et nous serons donc tentés d'en chercher ici également. Du reste, le principe rythmique ne peut pas expli-

quer tous nos exemples; il suffit que les termes construits par le verbe soient réalisés sous forme de pronoms clitiques, ou sous forme de "relatifs", à place préverbale, pour que cette figure disparaisse; ce serait le cas pour l'exemple précédent, si l'on avait :

vous la faites ... quand elle est faite ...

Ici le schéma n'est pas ab/ba, mais ab/ab:

la + faire / elle + faire (passif).

C'est ce qui se produit dans les exemples suivants :

- 15. ça m'a choqué oui  $\neq$  j'ai vraiment été choqué de voir ce cette chose (FI 28 87)
- 16. c'est réfléchi par un miroir à 45 degrés qui réfléchit (C82/3, 5, 4)

Le principe de la figure rythmique ne peut donc pas fournir une explication suffisamment générale.

### 1.2.4.

Le principe d"approximation".

Dans leurs études sur le se et sur le passif, V. Laglae et M. Blasco ont proposé d'interpréter ces multi-formulations d'un même verbe comme l'un des procédés d'approximation des significations, bien identifiés dans les productions orales :

[...] dans la langue orale, le locuteur ne parvient pas toujours à s'exprimer immédiatement de la façon qui lui convient le mieux. Il se sert alors de diverses approximations pour cerner le contenu exact de son discours.

(V. Laglae, 1987, p. 4).

Je serais tentée de soutenir, sans entrer dans le problème de l'intentionalité du locuteur, que l'emploi de cette double formulation ressemble à une méthode de recherche à rapprocher d'autres "stratégies" comme : «je veux dire», «attends», les hésitations, répétitions, ou tout simplement le recours aux paradigmes. (M. Blasco, 1987, p. 33).

La notion d'approximation nous a servi à expliquer des phénomènes d'apparentes "répétitions" ou "reprises", où le locuteur cerne, par plusieurs occurrences lexicales, la dénomination qu'il produit. Par exemple, on voit cette approximation lexicale dans la suite : «un cousin, un frère, un fils de mon oncle ... un cousin par alliance» :

- 17. moi je me souviens il y avait un cousin  $\neq$  euh un frère  $\neq$  euh un fils de mon oncle là enfin c'était un cousin par alliance (Baral 28, 5).
- 18. il y avait un tableau un → comment dire sur le coin du buffet là sur le bord du buffet (Bergo 17, 7).

À propos de l'approximation lexicale, M. N. Roubaud (1987) montre que le locuteur "tourne autour" d'une dénomination lexicale "idéale", qu'il ne peut atteindre qu'en la cernant par plusieurs lexicalisations :

Ce à quoi réfère le message se situe dans un univers lexical où locuteur et auditeur accèdent, mais que nul ne parvient à réaliser vraiment lexicalement. (p. 214).

Dans le processus d'approximation lexicale, on voit qu'un même verbe peut construire successivement plusieurs lexèmes apparentés mais distincts, comme «à colorer» et «à retrouver la couleur» dans :

19. ça sert à colorer ça ça sert à retrouver la couleur (Edith 29, 3)

Avec les jeux d'actifs, passifs et formes en se, nous ne sommes pas dans le domaine lexical, mais dans le domaine proprement gramamtical de la morpho-syntaxe du verbe. Il est intéressant de voir si l'on peut appliquer, dans ce domaine, la notion d'approximation, qui représente un mécanisme fondamental de l'expression des locuteurs.

### 1.2.5.

L'hypothèse d'une explication par la grammaire vise à établir que les locuteurs, dans la succession forme active, forme passive et forme en se, nous offrent une portion du paradigme grammatical qui permet d'éclairer à la fois l'actif, le passif et la forme en se; en effet, l'interprétation par une valeur "passive" ne peut se faire, selon nous, que par la confrontation avec les autres constructions apparentées du même verbe. Les locuteurs vérifieraient, par cette confrontation entre plusieurs formulations, la valeur grammaticale du syntagme qu'ils produisent. Ils ne seraient pas nécessairement guidés par le besoin de désambiguïser leur discours, mais par le besoin de situer leur discours dans les possibilités grammaticales que nous propose la langue.

Je rappellerai brièvement la perspective théorique que nous avions adoptée dans *Pronom et Syntaxe* (Cl. Blanche-Benveniste, K. Van Den Eynde *et alii*, 1984) pour présenter la notion de "groupes de formulations".

### 2. LES GROUPES DE FORMULATIONS

Un "groupe de formulations" regroupe les différentes constructions apparentées d'un même verbe; d'une construction à l'autre, les relations entre le verbe et les différents termes qu'il construit restent les mêmes; mais les termes peuvent changer de composition et de position par rapport au verbe. Ainsi pour le verbe *répugner*, on peut regrouper deux formulations:

je répugne à faire ceci faire ceci me répugne.

Les termes de la construction verbale sont d'une part ie/me et d'autre part faire ceci. Dans chacune des formulations, ils occupent des positions différentes par rapport au verbe, et ils ont même des formes différentes:

```
j'y répugne (à faire ceci)
cela me répugne (de faire ceci).
```

Les termes conservent le même type de relation avec le verbe, bien que les deux formulations ne soient pas synonymes.

Les relations entre actif, passif et formes en se sont envisagées selon le même modèle; soit par exemple, pour le verbe réfléchir :

- le miroir réfléchit l'image
- l'image est réfléchie par le miroir
- l'image se réfléchit dans le miroir.

Pour un verbe comme étonner :

- a. ceci l'étonne
- il est étonné de ceci
- c. il s'étonne de ceci.

Pour un verbe comme regarder, on devra dégager au moins deux groupes de formulations :

- I a. tous les gens te regardent
  - b. tu es regardé par tous les gens
- II a. ceci te regarde
  b. \* tu es regardé par ceci.

Les regroupements de formulations ne sont pas généralisables pour tous les verbes, ni même pour tous les emplois d'un même verbe. M. Gross (1979) utilise le même type de regroupements; nous l'avons systématisé en développant la notion de "paradigme syntaxique".

Établir le groupe (ou les groupes) de formulations d'un verbe équivaut à dresser une sorte de paradigme syntaxique des constructions possibles du verbe. Un verbe ayant une formulation active qui s'oppose à une formulation passive n'a pas la même valeur d'"actif" qu'un verbe qui ne s'oppose à aucune formulation passive. L'appartenance à un groupe de formulations définit la valeur d'une construction verbale à la manière dont l'appartenance à un paradigme définit deux morphèmes lui dis-

Il existe un lui qui s'oppose à elle dans :

```
je pense à lui
je pense à elle;
```

celui-ci est masculin, du fait de l'opposition paradigmatique. Il existe par ailleurs un autre *lui*, qui ne s'oppose pas à un pronom féminin, comme dans :

je lui parle;

celui-ci n'est pas masculin, par le fait qu'il n'entre pas dans une opposition paradigmatique avec un féminin; on peut dire qu'il est à la fois féminin et masculin, ou qu'il n'est ni l'un ni l'autre, selon le type d'analyse que l'on choisit. Mais comme il n'appartient pas au même paradigme que le premier, il ne peut pas avoir la même valeur de signification. On pose deux paradigmes différents :

lui lui

Les constructions verbales qu'on appelle habituellement "active" et "passive" sont tout aussi équivoques que la forme *lui*, si on les considère isolément, en dehors de toute affiliation paradigmatique. Prenons pour exemple la forme *être* + participe passé, avec le verbe *prendre* : *est pris*; une construction comme *il est pris* est susceptible de se trouver dans deux groupes de formulations différents :

```
I a. il est pris
b. on le prend
c. — II a. il est pris
b. —
c. il prend
```

Sur le modèle de I, on aura par exemple :

20. le pli est pris on prend le pli.

Sur le modèle de II, on aura:

21. le ciment est pris

\* on prend le ciment
le ciment prend

On ne peut parler de "passif" que pour «le pli est pris», avec le groupe de formulations I. Pour «le ciment est pris», il ne peut pas s'agir d'un passif, puisqu'il ne s'oppose pas à une formulation active correspondante; c'est une formulation qui note l'aspect accompli de *prendre*, comme dans :

22. c'est en train de prendre — — ça y est c'est pris (Edith 12, 8).

Il en va de même pour l'interprétation des constructions en se. Prenons l'exemple d'une formulation ambiguë :

23. la poussière se cache sous les meubles.

On dispose de deux interprétations pour se cache, selon qu'on l'affilie à un groupe de formulations ou à un autre :

- I a. la poussière se cache sous les meubles
  - b. on cache la poussière sous les meubles
  - c. la poussière est cachée sous les meubles
- II a. la poussière se cache sous les meubles
  - b.
  - c. la poussière est cachée sous les meubles.

Dans le groupe I, «se cache» est interprété comme un passif en se, avec la valeur "débitive", de portée générale, très particulière à ce tour (on doit cacher la poussière sous les meubles). Dans le groupe II, où il n'y a pas de rapprochement possible avec une formulation active, «se cache» peut être interprété avec une valeur de "se moyen": la poussière, pernicieusement, se cache d'elle-même sous les meubles, sans que personne ne «la cache».

Le rapprochement opéré entre les formulations n'est pas une procédure automatique; il dépend étroitement des cas particuliers; une des principales difficultés pour en traiter vient de ce que les mêmes verbes («prendre», «cacher») rendent possibles plusieurs regroupements. Encore faut-il préciser qu'on ne prendra en compte que les regroupements "naturels". Je crois en effet qu'il y aurait un large consensus pour déclarer que certains rapprochements ne sont pas naturels, comme ceux-ci :

le ciment est pris / on prend le ciment le fromage est fait à point / on fait le fromage à point le lait est tourné / on tourne le lait.

Les rapprochements exploités dans les plaisanteries sont précisément "non naturels" :

la mer est démontée / on a démonté la mer ce type est bien bâti / qui l'a si bien bâti ? Pierre est verni / on l'a verni.

Le calembour naît du brouillage entre deux groupes de formulations, qui sont distincts dans l'usage "naturel". De nombreux jeux de mots (il en sera question plus loin) reposent sur des infractions de ce type aux regroupements les plus "naturels".

Dans la perspective d'une analyse par groupes de formulations, les valeurs d'actif, de passif et de tournures en se se définissent les unes par rapport aux autres, dans une relation paradigmatique d'opposition. Aucune n'est la source de l'autre. Nous posons une relation non transformationnelle entre les formulations.

Il en résulte qu'il est impossible de déclarer passive, sans autre examen, une formule constituée par «être» et un participe passé; elle n'est "pas-

sive" que si elle peut être naturellement couplée avec une tournure de type "sujet + verbe + complément" qui lui correspond.

Dans notre exposé théorique, nous avions présenté les groupes de formulations comme des regroupements potentiels, de type paradigmatique; nous laissions entrevoir que chacun des locuteurs peut faire recours à ces regroupements, comme on fait appel à toute forme de paradigme, pour mieux identifier la valeur d'une formulation. Cela se produit souvent pour les emplois un peu techniques qui ne sont pas connus de tous. Ainsi, un énoncé comme :

### 24. la voile est affalée

est compris, par tous les familiers des termes de technique nautique, comme une formulation qui appartient au même groupe que :

25. on affale la voile.

C'est un regroupement paradigmatique que doit apprendre le néophyte s'il ne connaît que :

il s'affale dans le fauteuil il est affalé dans le fauteuil \* on l'affale dans le fauteuil.

Nous n'avions pas envisagé de décrire ces groupes de formulations dans une réalisation syntagmatique effective, où les différentes formulations seraient en quelque sorte "étalées" les unes à côté des autres. Or les productions orales nous fournissent des exemples où l'on voit deux formulations "étalées" l'une après l'autre. Devant de tels exemples, nous faisons l'hypothèse que les productions orales nous fournissent des indices sur l'appartenance paradigmatique des constructions verbales. Il y aurait là des indications proprement grammaticales, concernant l'interprétation des formulations verbales, et pas seulement des indices de stratégies discursives.

# 3. LES RAPPROCHEMENTS OPÉRÉS DANS LES PRODUCTIONS ORALES

### 3.1. ENTRE ACTIF ET PASSIF

### 3.1.1. Le passif est donné en premier

- 26. ça a été imprimé comme ça on a imprimé ça (Astier 35, 7)
- 27. les roues sont déjà mises dans le fer ou il faut les mettre toi-même (C24, 8, 3)
- 28. c'est réfléchi par un miroir à 45 degrés qui réfléchit (C82/3, 5, 4)

29. le rocher est usé par une sorte de meule qui l'use pour faciliter le passage (FI 11, 86).

Le passif est vu comme tel par l'effet de l'actif qui le suit. En tout premier lieu, il faut noter que cela permet de choisir une interprétation comme forme verbale, et non comme adjectif. En particulier, pour l'exemple du rocher qui «est usé», il pourrait s'agir d'un emploi adjectival, comme dans :

le rocher est usé et dangereux.

Ici, «est usé» est rapproché de «une sorte de meule qui l'use», et ceci lui donne d'emblée une interprétation de participe verbal.

D'autre part, le passif, à l'état isolé, pourrait être interprété soit comme un résultat, soit comme un processus en cours de déroulement. Rappelons ce que disait J. Stéfanini de la valeur unique du passif et de ses différents effets dans le discours :

La forme dite passive peut jouer plusieurs rôles. Elle marque notamment tantôt un état «la maison est bâtie»; tantôt une action envisagée du point de vue du patient, un procès purement passif, «il est grondé par son père; la maison est bâtie par de bons maçons» (p. 477).

Être ne peut noter que l'entrée en détension, sans préciser si cette détension est ou non complète. Considérons les deux cas où les maçons bâtissent et ont bâti : dans les deux cas, la maison est bâtie [...] Seul le contexte dira si la construction est faite totalement ou partiellement. (p. 482).

Le "contexte" qui est invoqué ici nous semble être bien représenté par les multi-formulations des productions orales.

«Ça a été imprimé comme ça» pourrait, à l'état isolé, être vu comme un résultat : voici le résultat de l'impression; mais le couplage avec «on a imprimé ça» (qui comporte le même aspect verbal d'accompli) le fait interpréter comme un processus. De la même façon, «c'est réfléchi par un miroir» est interprété comme un processus en cours de déroulement, par la présence de «un miroir qui réfléchit». Notons que dans cet exemple, il s'agit de présents inaccomplis, «est réfléchi», «réfléchit», sans auxiliaires d'aspect; nous ne les avons rencontrés que dans les descriptions d'expériences, recettes, lois de fonctionnements ou explications techniques, où il s'agit de cas pris comme exemplaires au cours d'une démonstration in praesentia; dans les récits où il s'agit de cas particuliers, ces formulations sont généralement données à l'aspect accompli : «ça a été imprimé, on a imprimé ça».

### 3.1.2. L'actif est donné en premier

- 30. la pellicule tu l'enroules bon une fois que c'est enroulé tu l'enfermes dans la boîte (C24, 7, 15)
- 31. ça m'a choqué oui  $\neq$  j'ai vraiment été choqué de de voir ce cette chose (FI 28, 87)
- 32. aucun Allemand m'a arrêtée j'ai toujours été arrêtée par les Français (Albert 10, 13)
- 33. et puis voilà je suis allée chercher le linge je l'ai mis à bouillir après je l'ai étendu et puis ça a été étendu c'était comme il faut (Loufrani, 1)
- 34. on l'a commencé ce chantier il a même été commencé très ra très rapidement (C1X 28, 87)
- pensez qui a fait ça 
   ← cette maison a été faite en quatre fois (Timhad 40, 15)
- 36. on la prive complètement de nourriture oui elle est complètement privée de nourriture pendant tout ce temps (CZ 12, 1)
- 37. elle l'imprègne de salive bon alors après la boule est bien imprégnée alors elle la roule (FI Oc 28, 11)
- 38. vous faites la forme du dessus quand la forme est faite alors on incruste le filet (Roques 5, 7)
- 39. on fait la forme quand la forme est coupée [...] (Roques 2, 14)
- 40. on le broie dans cet appareil et quand il a été broyé on le-verse dans une cuve (FC 12, 7)

Dans les exemples 30, 33, 37, 38, 39 et 40, où figurent des indicateurs temporels, la succession actif/passif donne l'effet de décalage chronologique dont il a déjà été question; cet effet est particulièrement net pour l'exemple 33:

je l'ai étendu et puis ça a été étendu,

sans doute pour la raison que les deux énoncés ici sont sur le même plan : aucun n'est associé à un verbe, ni régi par un autre verbe, de sorte qu'il ne reste que l'effet pur de la succession. Pour les verbes "statifs" comme «choquer», «priver» (31, 36), il n'y a pas d'effet de décalage chronologique. Avec un auxiliaire d'aspect accompli, comme en 32 et 35 :

```
aucun m'a arrêtée ... j'ai été arrêtée qui a fait ça ... cette maison a été faite,
```

l'effet chronologique ne joue pas non plus.

Dans l'ensemble de ces exemples, la confrontation entre l'actif et le passif semble avoir pour effet de parcourir la relation indiquée par le verbe dans deux sens différents, comme pour mieux en cerner les limites; c'est particulièrement net en l'absence d'effet chronologique, comme pour :

on la prive complètement / elle est complètement privée.

## 3.1.3. Le participe passé et l'adjectif

- M. Blasco a trouvé quelques exemples où être + participe est enchaîné avec un adjectif, comme dans ce dialogue :
  - 41. le miroir est tourné — il est oblique (MB)

Par ce rapprochement, le participe est traité comme un adjectif; il est "débranché" de toute affiliation à un groupe de formulations verbales, comme ce serait le cas, sans qu'il soit même nécessaire de fournir un adjectif, pour : «la mer est salée».

### 3.2. LES RAPPROCHEMENTS POUR LES CONSTRUCTIONS EN SE

J. Stéfanini avait longuement développé cette idée selon laquelle la construction en se est à la fois unique en langue, et capable d'effets divers dans le dsicours :

Disons que battre, à la voix pronominale, marque seulement en langue que le sujet donne des coups et en reçoit, qu'il est en même temps agent et patient. Dans le discours, suivant le contexte, se battre exprimera la réflexivité: «il se bat» (d'un ascète se flagellant); la réciprocité: «ils se battent» (entre eux); le "moyen": «ils se battent contre l'ennemi»; le passif: «les cartes se battent avant chaque donne». (p. 106).

Lorsque la construction en se est rapprochée d'une construction active, ou d'une passive, cela permet de délimiter très précisément l'interprétation qui en est faite.

## 3.2.1. La construction en se est donnée en premier

42. alors ça se dissout à l'alcool alors il y a plusieurs moyens il y en a qui dissolvent cette résine à l'alcool (Lu 25, 7)

«Ça se dissout» aurait pu laisser croire à un emploi de se moyen : ça se dissout de soi-même; couplé avec l'actif, «il y en a qui dissolvent», c'est nécessairement une valeur de passif.

# 3.2.2. Actif, puis construction en se

- 43. on peut le dessiner ça se dessine comme quand on dessine l'anse d'un panier (FM 2, 7)
- 44. cette Auvergne comment voulez-vous que je la définisse en trois douzaines de mots ça ne se définit pas (Tro 11, 27)
- 45. elle me disait circule virgule ou je t'apostrophe ça ne se dit plus (AP 141, 11).

La construction en se a ici une valeur de passif; il semble que, lorsque l'actif vient en premier, cela fasse ressortir un contraste entre la valeur générale que donne ce passif en se et l'intervention des personnes mentionnées comme sujets particuliers dans la forme active : «on, je, elle».

### 3.2.3. $\hat{E}tre$ + participe, puis construction en se

46. nous nous apercevons que + le son est modifié c'est-à-dire que le son que nous entendons se modifie (A. Riedel FI 19, 12)

C'est dans ce genre d'exemples seulement que nous trouvons des indications de "reprise" de l'énoncé, ici au moyen de «c'est-à-dire». Le passif qui est fourni en premier lieu, «est modifié», laisse entrevoir la possibilité d'un effet résultatif : le son se trouve modifié par une intervention; l'intervention de la forme en se, avec l'indice explicite de "reprise", implique plutôt un passif en cours de déroulement, et éventuellement une indication visant à montrer que la modification pouvait survenir sans agent extérieur. Ici les deux formulations semblent s'opposer l'une à l'autre. J. Stéfanini avait trouvé des exemples écrits dans lesquels la même opposition subtile est à l'œuvre, comme celui-ci, de Alain :

47. [...] «il est ennuyé; on ne peut pas dire qu'il s'ennuie; admirez la force de l'expression» (cité par J. Stéfanini, p. 117).

## 3.2.4. Les constructions en se isolées

- V. Lagae avait observé que certains verbes apparaissaient seulement dans une formulation en se, et qu'il semblait difficile de leur en donner une autre; c'est le cas en particulier pour le verbe *traduire* dans un exemple comme :
  - 48. le plan de réduction des effectifs *ne se traduira pas* par des licenciements secs (LM 29)

On imaginerait mal une autre formulation du type:

des licenciements ont traduit le plan le plan a été traduit par des licenciements.

Cela indique peut-être que «se traduire par» est devenu, dans l'usage actuel, un verbe à valeur de "moyen", débranché de toute autre formulation. Le «plan de réduction» se traduirait ainsi de lui-même, sans intervention extérieure susceptible de lui fournir un sujet dans une formulation active.

## 3.3. RÉCAPITULATIF

Quel que soit l'ordre dans lequel se succèdent ces formulations, elles s'éclairent mutuellement : que l'actif vienne après ou avant le passif, l'effet de repérage de l'un par rapport à l'autre est similaire.

L'éclairage ne porte pas seulement sur les formes qu'on pourrait croire ambiguës "par nature", comme les constructions en *être* ou en se; l'actif lui-même prend sa signification en fonction de ces couplages. Par exemple, pour l'emploi actif dans :

la pellicule tu l'enroules [...]

on pourrait facilement avoir une interprétation non perfective : tu l'enroules un peu. La présence du passif qui suit :

une fois que c'est enroulé,

oblige à prendre le verbe avec une signification qui implique un point de perfectivation : tu l'enroules jusqu'au bout.

Dans tous ces exemples, il semble qu'il ne s'agit pas de procédés de désambiguïsation, au sens où l'on entend habituellement : malentendus entre locuteurs, auto-correction apportée par un locuteur, ou réparation d'une "erreur". Le procédé est moins étroitement fonctionnel que cela. Du reste, un observateur attentif comme S.A. Schegloff (1987) a bien montré que ce genre de procédé ne correspond pas nécessairement à une opération fonctionnelle du point de vue de la communication.

L'opération qui se manifeste dans nos exemples consiste à ajuster l'activité de discours aux valeurs que la grammaire peut donner aux constructions verbales; les portions de paradigmes syntaxiques qui sont ainsi fournies semblent contribuer à situer l'interprétation parmi les potentialités de la langue.

# 4. EXEMPLES DE JEUX SUR LES AFFILIATIONS PARADIGMATIQUES

Il existe beaucoup de plaisanteries qui reposent sur des infractions aux regroupements de formulations naturels. Si ces plaisanteries fonctionnent bien, c'est sans doute que le mécanisme des groupes de formulations est très solide et que les infractions sont vite décodées comme telles. Un exemple célèbre, c'est celui que produit M. Pagnol dans *Marius*:

48. «Tu me fends le cœur. Je ne plaisante pas, j'ai le cœur fendu par toi».

L'emploi métaphorique de «tu me fends le cœur» forme une sorte de locution dans laquelle on ne peut rien modifier; on ne peut même pas dire, avec un pronom : «tu me le fends». Il est impossible de la rapprocher d'une formulation passive, sur le modèle de :

49. j'ai fendu le bois / le bois est fendu.

L'infraction est visible; c'est la rupture d'une convention qui régit le rapprochement des formulations verbales.

On trouve des plaisanteries de ce genre dans les recueils d'histoires drôles (souvent histoires de mauvais goût). Dans la suivante, il s'agit d'un jeune noir qui est supposé raconter son voyage aux États-Unis:

50. aux chutes du Niagara  $\neq$  ce qui m'a frappé ce qui m'a frappé c'était surtout le vacarme assourdissant  $\neq$  et puis ces immenses gerbes d'eau + ça m'a frappé - - et l'Alabama + ben l'Alabama c'est l'endroit où j'ai été le plus frappé (DeCormis 41, 2)

Le calembour ne repose pas sur une formulation explicite; on pourrait très bien prendre le passif «j'ai été le plus frappé» comme une formulation correspondante à «ca m'a frappé»; mais la mention de «l'Alabama» oriente vers une autre formulation active, où il ne s'agit pas de «ça me frappe», mais de «on me frappe»:

```
ça m'a frappé / j'en ai été frappé
on m'a frappé / j'ai été frappé par eux.
```

Les glissements entre groupes de formulations sont souvent de cet ordre. Dans l'histoire suivante, tout repose sur une formulation qui est à peine esquissée:

51. c'est un: un gars qui est: pilote dans l'armée de l'air [...] il dit à son père + le plus dur c'est pour décoller + et sa mère [...] tu as essayé avec de l'eau chaude (DeCormis 104, 1).

Après la formulation active «pour décoller», le verbe n'est même pas repris dans le discours de la mère; mais il suffit d'un complément comme «avec de l'eau chaude» pour suggérer un autre verbe actif que le «décoller» des pilotes : «décoller quelque chose avec quelque chose».

On trouve ces plaisanteries dans tous les genres, aussi bien à l'écrit qu'à l'oral. Lorsque Le Canard Enchaîné annonce, à la fin de l'année 1987, un album de dessins qui raconte en dessins l'année écoulée, il l'intitule :

52. Une année qui se dessine bien.

Ici, deux groupes de formulations entrent en collision :

- I a. l'avenir se dessine bien b. \* on dessine bien l'avenir.

  - c. \* l'avenir est bien dessiné;

il s'agit d'un emploi de se moyen, dont la signification est toujours orientée vers le futur.

- II a. l'année se dessine bien
  - b. on a dessiné l'année 1987
  - c. l'année 1987 est bien dessinée:

avec ce deuxième groupe de formulations, il s'agit d'un se passif. Un écrivain comme E. Eydoux joue sur les deux significations possibles de «la poésie ne se vend pas»:

53. La poésie, ça ne se vend pas. On vend du poivre et de la canelle, des clous de girofle, mais la poésie ça ne se vend pas ... Le français étant une langue difficile et riche, je lui aurais expliqué que les deux sens sont vrais. (Süsskind, p. 21)

Il arrive que les locuteurs produisent des sortes de collisions entre groupes de formulations sans qu'on y perçoive une intention de plaisanterie, et que cela provoque une suite d'énoncés un peu bizarres; c'est ce qui me semble se passer dans l'exemple suivant. Il s'agit d'une jeune femme qui se demande comment elle va sortir d'un endroit incommode où elle est enfermée. Elle utilise le verbe *sortir* intransitif, dont la forme d'accompli est «je suis sortie» :

I a. je sors / je suis sortie.

Ses interlocuteurs utilisent un verbe *sortir* transitif, doté d'un passif, dont les formes d'accompli sont : «on t'a sortie, tu as été sortie» :

- II a. on te sort / on t'as sortie
  - b. tu es sortie / tu as été sortie
- 54. moi je suis curieuse de savoir 
   ← comment, quand 
   ← je vais sortir surtout
  - /non, ah/ mais t'inquiète pas on va te sortir [...]
  - bon tu es sortie très bien (Edith).

Avec le «tu es sortie» final, on ne sait pas s'il s'agit du premier groupe de formulations (sens actif accompli) ou du deuxième (sens passif inaccompli). Aucun des interlocuteurs ne manifeste qu'il s'agit d'une plaisanterie.

### 5. LA NOTION DE CONTEXTE

Les jeux montrent bien comment les locuteurs peuvent miser sur un indice apparemment léger pour aiguiller l'interprétation vers un mélange de groupes de formulations, même lorsqu'on dispose par ailleurs d'interprétations très raisonnables. Ce jeu se déroule en dehors de ce qu'on appelle habituellement les stratégies discursives; il ne fournit pas des pro-

cédés de désambiguïsation; bien au contraire, il exploite l'ambiguïté des constructions polyvalentes !

C'est un argument de plus pour proposer de voir dans les multiformulations, non pas un procédé discursif mais un moyen grammatical qui peut servir à des fins très diverses.

Les successions de formulations actives, passives en se agissent comme des échantillons de regroupements paradigmatiques. C'est ce regroupement paradigmatique qui, projeté dans une réalisation syntagmatique, produit des "contextes" éclairants. Le passif, l'actif et la tournure en se se servent mutuellement de contexte.

Il serait utile de vérifier, dans d'autres secteurs de la grammaire, la validité de cette hypothèse, et l'intérêt de la notion de contexte esquissée ici, qui est fondée sur la projection d'indications paradigmatiques. Cela pourrait fournir d'utiles précisions à cette notion de "contexte", dont certains linguistes se plaignent qu'on l'utilise sans suffisamment la définir (par exemple D. Schiffrin, 1987).

Cette notion de contexte implique que, pour toute étude des constructions verbales appliquée à des textes (productions orales ou écrites), il est nécessaire de prendre en charge un morceau de texte assez large : il arrive souvent que la formulation étudiée trouve une formulation apparentée très loin avant ou très loin après dans le déroulement du discours; en voici un exemple :

55. c'est vrai que il y a des choses que: il: il faut: euh ff comment je pourrais te dire ça − il faut revendiquer plus fort que certaines choses + mais enfin + il faut pas laisser les autres choses aussi + à de côté mais il y a des choses qui doi qui doivent se revendiquer plus fort + voilà + (Navale 53, 12-54, 2).

On doit être très prudent sur tout calcul concernant la taille d'un "contexte utile"; pour ces exemples, on ne peut pas définir le contexte utile en termes de quantité de lignes de transcription, comme trois lignes avant et trois lignes après. Le contexte utile ne se laisse pas mesurer par une quantification spatiale ou temporelle de ce genre. Il faudra prévoir d'étudier, pour la moindre tournure verbale considérée, des "espaces de textes" très étendus.

Claire BLANCHE-BENVENISTE

### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AUTHIER-REVUZ, Jacqueline (1987), "L'auto-représentation opacifiante du dire dans certaines formes de 'couplage'", DRLAV n° 36-37, pp. 55-103.

  BLANCHE-BENVENISTE, Claire (1977), "L'un chasse l'autre : le domaine des auxiliai-
- res", Recherches sur le français parlé, nº 1, pp. 100-148.
- BLANCHE-BENVENISTE Cl., DEULOFEU J., DURAND J., GIACOMI A., LOUFRANI C., MEZIANE B. et PAZERY N. (1979), "Des grilles pour le français parlé", Recherches sur le français parlé, n° 2, pp. 169-206.
- BLANCHE-BENVENISTE CI., DEULOFEU J., STÉFANINI J. et VAN DEN EYNDE K. (1984), Pronom et Syntaxe. L'approche pronominale et son application au fançais, Paris, SELAF (réédition en 1987).
- BLASCO, Mylène (1987), "Description de l'utilisation du passif dans un corpus de langue parlée", mémoire de maîtrise, Département de linguistique française, Univer-
- DEBARD, Serge (1975), "À propos de l'attribut", mémoire de maîtrise, Département de linguistique française, Université de Provence.
- EYDOUX, Emmanuel (1987), Süsskind von Trimberg, troubadour juif du Moyen Âge, Dossiers d'Aquitaine et d'ailleurs, Bordeaux.
- GROSS, Maurice (1979), Méthodes en syntaxe, Paris, Herman.
- GÜLICH, Elisabeth et KOTSCHI, Thomas (1986), "Reformulierungshandlungen als Mittel der Textkonstitution. Untersuchungen zu französischen Textnaus mündlicher Kommunikation", in V. NOTSCH (ed.), Satz, Text, Sprachliche Handlung, Berlin, Akademieverlag.
- KLEINEIDAN, H. und VINCENT, N. (1987), Praxis der französischen Gramamtik, Übungen für Fortgeschrittene, Hucler, Ismaning.
- LAGAE, Véronique, "Les constructions avec se de formulation", mémoire de D.E.A., Département de linguistique française, Université de Provence.
- MICHAUX, Henri (1966), Les grandes Épreuves de l'esprit, Paris, Gallimard.
- ROUBAUD, Marie-Noëlle (1987), "L'approximation lexicale", mémoire de maîtrise, Département de linguistique française, Université de Provence.
- SCHEGLOFF, E.A., "Misunderstanding in Talk", Linguistics 25 (1987), pp. 201-
- SCHIFFRIN, Deborah (1987), "Discovering the Context of an Utterance", Linguistics, 25-1 (287), pp. 11-32.
- STÉFANINI, Jean (1962), La Voix pronominale en ancien et en moyen français, Gap, imp. Louis Jean, Université de Paris.



e e e e e

# UN CORPUS DE LOCUTEUR APHASIQUE : ORIGINALITÉ OU RÉGULARITÉ ?

### INTRODUCTION

Je présente ici les premiers résultats d'une recherche linguistique – dont la suite pourrait être interdisciplinaire – centrée sur l'analyse de productions orales de locuteurs souffrant de troubles du langage<sup>1</sup>, consécutifs à des lésions cérébrales localisées. Les locuteurs ont été enregistrés au cours de leur rééducation en milieu hospitalier. Je développerai une analyse syntaxique de ces corpus transcrits selon les conventions du GARS.

Je suis parti de l'hypothèse qu'un locuteur, quel que soit son degré d'aphasie, ne peut produire un discours qui ne soit déjà inscrit dans les performances possibles de sa langue.

À partir de l'expérience accumulée sur l'analyse de textes ordinaires, on peut espérer que la méthode permet de faire apparaître, derrière les énoncés réalisés, les possibilités langagières du locuteur.

Elle permet aussi d'éviter de faire un tri arbitraire entre ce qui va être attribué au domaine du français parlé et ce qui va être attribué à celui des troubles du langage.

Deux phénomènes se dégagent au terme de l'analyse :

- la majorité des procédés relevés ne sont pas originaux, on les rencontre dans d'autres corpus, mais ici leur fréquence est plus importante.

<sup>1.</sup> Je n'examinerai pas ce qu'est un trouble du langage, une aphasie, ni n'utiliserai la classification neurolinguistique établie par la médecine. Je ne citerai pas non plus tous les ouvrages de référence. J'aborderai ce vaste sujet d'une manière modeste en m'appuyant sur la réflexion menée avec le docteur Jacques Ponzio et l'équipe d'orthophonistes du département de "Rééducation du langage et de neuro-psychologie clinique" de l'hôpital Léon Bérard à Hyères.

- le cumul des procédés finit par créer un effet d'originalité par rapport aux corpus jusqu'ici étudiés.

### 1. PRÉSENTATION DU LOCUTEUR ET DU CORPUS

Dans cette analyse, il s'agit d'une personne, placée en rééducation dans une unité hospitalière à la suite d'un accident qui a entraîné une lésion de certaines parties du cortex cérébral. Cette lésion a produit, entre autres, des troubles que les médecins identifient comme des troubles du langage.

La rééducation du langage oral ne représente qu'une partie de l'ensemble des soins reçus par cette personne, pendant une durée de deux mois environ.

Durant cette période, le locuteur rencontre régulièrement un orthophoniste qui le prend en charge.

Je présente dans les pages qui suivent un extrait d'entretien entre la malade, Marie, et son thérapeute. Cet entretien fait partie d'une série d'enregistrements effectués dans les mêmes conditions. À aucun moment ces enregistrements ne perdent de leur cohérence ou de leur intérêt car, outre leur richesse linguistique, se révèlent là le vécu, la motivation du locuteur et la conscience apparente qu'il manifeste de sa situation.

### LA MISE EN GRILLES: VISUALISATION DE L'ANALYSE

La mise en grilles visualise une analyse syntaxique. J'ai utilisé le modèle mis au point précédemment<sup>2</sup> auquel j'ai apporté quelques modifications. J'ai respecté les effets de discours qui apparaissent les plus représentatifs, ce qui m'a conduit à opérer les choix suivants pour la représentation des verbes constructeurs : le locuteur prend beaucoup de précautions pour présenter scrupuleusement les valences constituées par les paroles rapportées. En voici un exemple :

verbe constructeur

valence

alors mon mari m'a dit

tu devrais faire le manger

<sup>2.</sup> Cf. C. LOUFRANI (1981), "Locuteur collectif ou locuteur tout count", Recherches sur le Français parlé 3, p. 215-245; B. BOREL (1981), "Grilles, Configurations", id., p. 245-253.

J'ai choisi de décaler systématiquement, dans des colonnes distinctes, les verbes, des paroles rapportées, constituant la valence des verbes constructeurs3.

# MISE EN GRILLES D'UN PREMIER PASSAGE DU CORPUS

Il s'agit de la première partie de ce texte dont la transcription complète figure en annexe.

<sup>3.</sup> La solution d'aligner tous les verbes aurait annihilé l'effet de rémanence de ce phénomène créé par la représentation des paroles rapportées comme valence : alors mon mari m'a dit

tu devrais faire le manger.

eh bon/il paraît que le mercredi matin	et puis	je suis partie je suis allée j'ai fait je suis descendue					
		c'était pas bien lo	oin de midi		_		
	alors bon et puis après alors alors alors alors		le manger	tu sais que la coiffeuse bon mais mais		elle me prendra que tu iras tu n'as pas une ma	ce matin cet après-midi cet après-midi pas avant 4 heures achine à laver
mais et puis voilà		je lui dis je suis allée cherch je l'ai mis à bouilli je l'ai étendu		oui bon	que et et	j'ai une ma va chercher ton ling mets-le à bouillir	chine à laver e
	et puis	ça a été étendu					
		c'était comme il f	îaut				·
	alors et là	j'ai dit j'ai pris je suis allée je suis arrivée elle doit m'avoir	mon vélo au coiffeur là-haut	bon maintenant		je vais	au coiffeur
et la		j'ai pris je sais pas si	ma place		ou si	elle m'a fait une per elle m'a simplemen	manente t fait une coupe
<u> </u>		ça j'en sais rien					
		je peux pas vous	le dire				
		et alors ma foi qu'est-ce qu'il fallait faire					
	ben alors et ben après alors puis	je dis je suis été prête je l'ai payée j'ai pris	mon vélo	ben ma foi			
	·	je suis partie	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	·			

Lı	combien vou	YOUS EVE								
1.2	ah non	ça		je vous le dirai pa	parce que	je me rappelle pas du sout parce	que si	c'est une permane c'est beaucoup plu		
LI				c'est vrzi oui						
1.2	ah oui	Ça.		c'est						
Li		mo	i	j'en fais très peu n	nais effectivement					
L.2	oh oui c'est oui	ÇBL	moi	je me rappelle je me rappelle très	bien que ça c'est be	eaucoup plus cher que si vous al	lez que vo	ous faire une coupe	hein	
1.2	ma foi enfin bre	et après a	que que	on est parti je suis partie nd je suis arrivée pas j'étais	bien loin du pont bien au bord	et ma foi alors il paraît qu' et	surtout	moi mon pauvre père mon mari mon pauvre père	elle a passé elle m'a attrapée elle m'a attrapée il y avait le velo j'étais juste ailongée il était il était plus il est mort	à côté du vélo à la maison à ce moment-là en quoi en 45

```
c'est pas possible
elle a eu rendez-vous à 4 heures
elle est pas encore ici
c'est sûrement pas possible
ça alors
je vais prendre le vélo
je vais la rencontrer
je verrai bien
                      alors
                                             mon mari a dit
                                                                                    oh mais quand même
                                                                                                                                         et à 5 heures
                                                          il adit
                                                                                   ma foi mon dieu
                                            il était là pour sortir le vélo
il arrive le voisin
il arrive le voisin
il lui fait à ma belle-sœur
                                                                                                                              dites
                                                                                                                                                                                                  yous savez ou --
je le saurai
elle est allongée près du Pont
à cause de sa bicyclette
                                                                                                                                                                                                   vous savez où elle est votre belle-sœur
                                                                    elle lui dit
il lui a dit
il lui a dit
il lui a dit
                                                                                                    non
                                                                                                                                               quand vous me l'aurez dit
oh fan des pieds il lui a dit oui dis
eh ben alors bon eh eh
qu'est-ce qu'il faut faire mon mari lui a plus que dit à son neveu dis écoute
                                                                                                                                                                                                   mets un peu en marche ta voiture
mène-nous là-bas
                                                                   qu'est-ce qu'il a fait
il a mis en marche la voiture
il a monté mon mari
ils l'ont mené là-bas
ils ont vu la police
ils lui ont dit comme ça
il dit
                      hui bien entendu
લ
લ
લ
                                             alors
                                                                                                                                                                                                   Monsieur c'est vrai que vous avez ramassé ma femme comment elle s'appelle votre femme Marie G.
                                                                                                                                                  dites
                                             alors
                                                                    il dit
                                                                                                                                                                                                                                    bien sûr que c'est elle
il y a son sac qu'(il) y avait des papiers
y avait des papiers dedans
                                                                                                                                                  ben
                                                                    il lui a dit
                                                                    il dit
                                                                                                                                                                           là
et
                      vous savez
                                                                                                                                                                           moi j'ai dit de l'amener à St-André
St-André ils l'ont envoyée à St-Marcel
à St-Marcel ils m'ont envoyée avec l
                                                                                                                                                  mais
                                                                                                                                                                                                                                                           le le machin
l'hélico voilà quoi
                                                                                                                                                   đ
```

#### 2. ANALYSE DE CE TEXTE

La mise en grilles de ce corpus laisse apparaître une grande régularité et met en évidence la persistance d'un certain nombre de phénomènes sans qu'il soit toujours possible d'en désigner la cause.

Le plus important porte sur la construction du lexique dans les Groupes Nominaux (GN) que j'appellerai "construction du lexique en écho".

### 2.1. LA CONSTRUCTION DU LEXIQUE EN ÉCHO

Il s'agit de groupes nominaux comportant du *lexique* qui sont repris en écho – ligne après ligne dans la mise en grilles – ce qui donne un effet d'alignement à l'horizontale.

Chaque syntagme nominal complément dans la valence verbale d'un verbe constructeur sera figé dans cette position et aussitôt repris par le verbe constructeur suivant en conservant une position identique dans la valence verbale.

On remarque que chaque ligne forme une séquence d'un seul tenant sans éléments vides et sans bribes, représentable sur une seule ligne. Ex. :

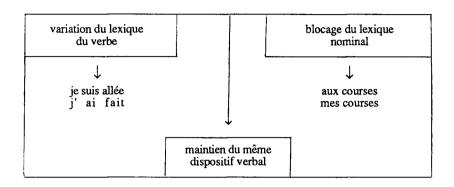
```
alors mon mari m'a dit tu devrais faire le manger
bon j' ai fait le manger
```

Ce phénomène qu'on ne peut assimiler à une simple répétition aléatoire, du fait de sa rémanence, va découper le textes en *distiques*. En voici quelques exemples :

# a) La construction porte sur un verbe sans paroles rapportées

```
je suis allée aux courses
j' ai fait mes courses
```

Cette construction qui porte sur l'ensemble "syntagme nominal construit par un verbe constructeur" établit entre le verbe et sa valence des règles de sélection très strictes : le lexique du syntagme nominal complément est bloqué. Cette construction porte sur un ensemble de deux énoncés, un distique. Le premier énoncé impose sa construction au second qui en est l'écho. À l'inverse du lexique nominal, le lexique du verbe n'est pas bloqué, la construction du syntagme nominal reste identique.



Le lexique du verbe appartient au moule constructeur; une fois que l'énoncé 1 a été émis, le lexique nominal "écrase" le lexique du verbe et lui impose une suite, sous forme d'énoncé 2.

# b) La construction porte sur un verbe constructeur avec des paroles rapportées :

La construction nominale en écho peut rester présente dans les paroles rapportées :

verbe constructeur	paroles rapportées construites comme valence
alors il me dit	mais tu n'as pas une machine à laver

La construction nominale en écho peut enjamber sur les verbes. Elle passe du verbe régi au verbe constructeur.

verbe constructeur	verbe régi			
alors mon mari m'a dit	tu devrais faire le manger			
bon j' ai fait	le manger			

### c) Explication de ce phénomène

L'importance prise par ce phénomène de distique exige une explication en profondeur. On pourrait penser à un phénomène de répétition banale :

```
et il était là pour sortir le vélo il arrive le voisin
il arrive le voisin
il lui fait
```

Mais comme le montrent les exemples suivants, le phénomène a une ampleur beaucoup plus grande. Il peut porter sur deux énoncés contigus de la grille :

alors il paraît qu'il y avait le vélo et moi j'étais juste allongée à côté du vélo

# Il bloque le lexique nominal:

alors ils lui ont dit comme ça dites monsieur c'est vrai que vous avez ramassé *ma femme* il dit comment elle s'appelle *votre femme* 

je vais prendre → le vélo il était là pour sortir → le vélo

# Il peut porter sur un double énoncé:

L1 bon et va chercher ton linge et mets-le à bouillir et puis voilà je suis allée chercher le linge je l'ai mis à bouillir

# Il peut se répéter presque à l'infini:

bon alors quand je suis descendue il m'a amenée ah imaginez-vous – qu'il m'a amenée ici c'est parce qu'il y en a un de jeune qui m'a dit ah vous vous avez une tête que réellement je vous ai menée ici hein je lui dis vous m'avez menée ici ah bon

Les éléments sont repris sans places vides et sans bribes.

## d) Le phénomène de construction en écho structure le texte entier

La démarche repose sur une répartition binaire qui fait avancer le discours d'une manière assez pesante, sans "sauter de détails":

mon mari lui a plus que dit à son neveu dis écoute mets un peu en marche ta voiture et mène-nous là-bas lui bien entendu qu'est-ce qu'il a fait il a mis en marche la voiture et il a monté mon mari et ils l'ont mené là-bas

Le lexique a peu de liberté de place. Il occupe les mêmes places syntaxiques dans la valence, ce qui renforce l'effet de lenteur de la démarche : sa seule liberté consiste à passer de la valence de verbe recteur à celle de régi, ou inversement. Dans l'oral "ordinaire" d'autres textes que

nous avons étudiés, le lexique répété apparaît dans plusieurs places syntaxiques, comme on le voit pour "amandes" dans l'exemple suivant<sup>4</sup>:

l'automne on ramassait les amandes autrefois pour les amandes (puisque les amandiers alors y avait (n'étaient pas morts beaucoup d'amandes y en a plus puisque les amandiers sont morts et on n'a pas replanté alors y en a plus des amandes y en a plus des amandiers y en a plus des amandes y en a plus y en a plus des amandes y en a plus des amandes y en a plus y en a plus des amandes y en a plus y en a plus des amandes y en a plus y en a

"amande" est dans la valence du verbe constructeur :

on ramassait les amandes ...

en thème détaché:

autrefois pour les amandes ...

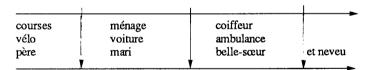
dans un élément d'une corrélation :

alors (il) y avait beaucoup d'amandes ... alors (il) y en a plus des amandes

Ici, les éléments d'information fournis par le corpus sont mis en évidence par la lecture des grilles :

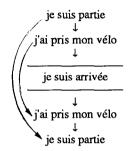
courses vélo père ménage voiture mari coiffeur ambulance belle-sœur et neveu

Les réseaux lexicaux sont immédiatement perceptibles ici sous forme de relations paradigmatiques et syntagmatiques :



D'autre part, en observant le lexique répété des verbes constructeurs, on constate un autre phénomène en suivant l'ordre du texte : un effet de chiasme.

<sup>4.</sup> Séminaire de dialectologie de Monsieur BOUVIER, D.E.A. 1978, "Étude d'un Ethnotexte", Claude LOUFRANI.



Cette construction en symétrie a pour point central "je suis arrivée" avec une construction en chiasme pour

```
je suis partie / j'ai pris mon vélo
j'ai pris mon vélo / je suis partie.
```

On ne trouve pas dans cette construction "fermée" le "je suis arrivée", le locuteur est-il jamais arrivé ?

### 2.2. LES CONSTRUCTIONS SYNTAXIQUES REMARQUABLES

On en relève trois types dans ce corpus:

a) un verbe avec sa valence nominale ou pronominale

```
et puis voilà je suis allée chercher le linge je l' ai mis à bouillir après je l' ai étendu et puis ça a été étendu
```

La valence des verbes est une fois *le linge*, puis *l'*, il n'y a pas de répétition lexicale, mais un procédé identique, sur une plus grande étendue.

b) un verbe avec sa valence faite de paroles rapportées

Le côté surprenant de cette construction, c'est l'absence de bribes; le locuteur énonce la totalité de son énoncé et produit donc une séquence maximale sur une seule ligne, au lieu d'une séquence maximale éparpillée sur plusieurs lignes; en voici quelques exemples :

puis alors le docteur d'en haut il a dit bon maintenant on va prendre un hélicoptère

et puis après alors il me dit je lui dis tu sais que la coiffeuse elle me prend pas ce matin

alors mon mari a dit oh mais quand même c'est pas possible elle a eu rendez-vous à à 4 heures et à 5 heures elle est pas encore ici c'est sûrement pas possible ça alors.

Analysons maintenant les sujets des verbes constructeurs et ceux des verbes régis, dans les paroles rapportées. Les sujets ne sont pas figés, mais varient en nature :

- un clitique
   mais je lui dis ...
- un nom

alors mon mari m'a dit ...

 un clitique précédé d'un nom associé puis alors le docteur d'en haut il a dit ...

Nature du sujet du verbe régi :

- un clitique

il m'a dit bon tu iras cet après-midi

- un clitique précédé d'un nom asssocié : tu sais que la coiffeuse elle me prend pas ce matin
- un clitique suivi d'un nom associé :
   alors je lui dis et ben vous n'êtes pas gentille hein madame
- c) Étude du groupe nominal associé à un clitique :

On peut remarquer qu'assez fréquemment cette construction entraîne des troubles dans le choix du lexique, des lapsus par exemple :

- (1) ah mais après là un moment après la maûtresse elle est venue juste à côté de moi
- (2) et alors j'ai dit bon alors *la maîtresse elle dit* (bien entendu la maîtresse → l'infirmière)
- (3) alors bon mon pauvre père il était à la maison mon mari surtout mon pauvre père il était plus à ce moment-là

Dans les exemples (1) et (2), le locuteur ne semble pas se rendre compte de son lapsus, et continue d'employer "maîtresse" pour "infirmière".

Dans l'exemple (3), le locuteur se reprend : mon pauvre père → mon mari.

Il est étonnant de constater comment, à un moment difficile à raconter pour le locuteur, se produit cette superposition entre le père et le mari.

# 2.3. LE LOCUTEUR EST-IL "RESPONSABLE" DE SON ÉNONCIATION ?

# a) Les précautions et les retouches du lexique traduisent-elles un manque de confiance?

Les précautions touchent surtout les verbes. Elles paraissent bizarres lorsqu'elles touchent les verbes à la première personne. Le locuteur ne confère pas un caractère de fiabilité à son énonciation :

```
il paraît que le mercredi je suis partie
il paraît qu'il y avait le vélo et moi j'étais juste allongée à côté du vélo
elle doit m'avoir fait rentrer
```

Le locuteur emploie parfois le *je* d'une façon qui surprend, par exemple dans une reprise où *je* et *la maîtresse*, *elle* sont mis en équivalence. Il ne signale pas par "je veux dire", "non enfin" les retouches à son discours, même lorsque cela engage toute une construction verbale:

```
alors bon mon pauvre père il était à la maison mon mari surtout mon pauvre père il était plus à ce moment-là il est mort en quoi en 45
```

On peut se demander parfois s'il s'agit de paroles rapportées par le locuteur qui poursuit parallèlement sa réflexion :

L1 elle me dit pourquoi qu'est-ce que j'ai fait
 L2 je lui dis qu'est-ce que vous avez fait
 vous avez su la nouvelle ce matin
 effet de brouillage → et moi je le sais en dernièrement
 que c'est ma belle-sœur qui m'a écrit de Saint-André

La situation d'énonciation finit par être bloquée. C'est ce qui se produit dans l'exemple suivant :

```
je peux pas vous le dire et alors ma foi
qu'est-ce qu'il fallait faire ben alors
je dis ben ma foi
```

Ces exemples ne prouvent pas l'échec de la communication mais mettent en évidence les difficultés du locuteur dans certaines situations.

Lorsque le locuteur et le producteur du discours représentent le même personne, le "je" est identifiable.

mais je lui dis oui que j'ai une machine à laver

Mais il y a une tendance au brouillage lorsque le locuteur et le producteur du discours ne représentent pas la même personne :

ș il dit et ma foi ( moi je dis de l'amener à St-André (qui parle de qui ?) paroles rapportées

mais St-André ils l'ont envoyée carrément à St-Marcel paroles rapportées

et à St-Marcel ils m'ont envoyée avec le le ... (effet de brouillage : s'agit-il de paroles rapportées machin l'hélicoptère voilà bon ou du locuteur qui poursuit sa réflexion ?)

## b) Une situation plus banale, les questions et réponses

Dans une autre situation, lors de questions posées avec deux locuteurs, le locuteur va répondre, sans hésitation, dans la valence du verbe :

- question à simple valence
  - L1 et vous êtes restée combien de temps à l'hôpital
  - L2 je suis restée presque deux ans presque deux ans
- question à double valence
  - L1 et alors vous vous êtes réveillée quand et où
  - 1.2 mais moi je me suis réveillée en haut mais au bout de 15 jours

### - négation sur la deuxième partie d'une alternative

- L1 oui qu'est-ce qu'il devait faire votre mari ... il devait venir vous chercher
- L2 non
- L1 non
- 12 il devait venir avec ... son cousin et sa cousine

### Remarque:

Il paraissait intéressant de rapprocher ces situations de questions et de réponses, avec réponses dans la valence, y compris la question à double valence (question courante lorsque la valence porte sur *quand* et où), et ces phénomènes de brouillage de l'énonciation, qui paraissent assez particuliers et qui, pour le moment n'ont, semble-t-il, pas été souvent relevés dans d'autres corpus étudiés.

# 2.4. DIFFICULTÉS AUTOUR DU LEXIQUE

On constate que le locuteur semble ne pas trouver son lexique, mais il paraît délicat d'en tirer des conclusions. Peut-être ne le cherche-t-il pas vraiment ? Il met en œuvre différentes stratégies :

- la place reste vide
  - L1 dites-moi votre adresse
  - 12 euh c'est quartier des ..... oh là là
- le locuteur cherche des propriétés du lexique
  - 1.2 et ben je sais que c'est l'hôpital de Saint-Marcel c'est ..... oh oh
  - L1 vous vous souvenez plus où où
  - 1.2 c'est le le le plus grand hôpital qu'il y a à Saint-Marcel alors sais pas moi
- il fait un lapsus autour de hôtel/hôpital

Peut-être ce lapsus est-il du même ordre que celui qu'on a rencontré précédemment pour *mari* et *père*.

L2 je suis jamais venue à à l'hôtel de dir

le nom d'ici vous savez

- L1 le nom de l'hôpital vous le savez ici
- 1.2 le nom de l'hôpital attendez c'est ...
- le locuteur retouche son lexique
  - L1 votre date de naissance
  - L2 le 19 oh qu'est-ce que je dis le 15 décembre 1929
  - L1 hum et ça vous fait quel âge alors
  - L2 ben ça me fera 48 ans au mois de décembre

42 je veux dire

[l'enregistrement datant de 1981, le locuteur a 52 ans à ce moment-là].

alors bon	mon pauvre mon	père mari	il	était	à la maison
surtout		père	il il	était plus est mort	à ce moment-là en quoi
alors	mon	mari		a dit	en 45

- Le locuteur répète un terme de la question :
  - L1 hum et euh dites-moi votre adresse
  - 12 l' adresse

Cela peut conduire à une situation de blocage : le locuteur 2 répète-t-il un terme de la question posée ou bien apporte-t-il une réponse négative ?

- L1 il y a pas un nom de rue ou de route non
- 1.2 non non non non
- L'analyse de cette interview montre le rôle déterminant joué par le lexique nominal. Sans revenir sur toutes les stratégies déployées, il est intéressant de mettre en évidence les moyens utilisés par le locuteur lorsqu'il est en situation de "refuser du lexique", indépendamment des schémas syntaxiques qu'il doit utiliser.

Le" même lexique" peut se réaliser sous forme nominale ou sous une forme équivalente, mais alors en distribution complémentaire, et avec des intentions différentes.

Nous le constatons avec l'emploi du terme "voiture". Lorsque le locuteur parle du véhicule qui l'a renversé, il n'emploie pas de lexique nominal mais une équivalence.

Seul le contour du lexique est désigné par le genre et le nombre.

Lorsqu'il s'agit de désigner un moyen de déplacement, le terme lexical est employé :

mon mari lui a plus que dit à son neveu dis écoute mets un peu en marche ta voiture et mène-nous là-bas lui bien entendu qu'est-ce qu'il a fait il a mis en marche la voiture.

#### CONCLUSION

À partir de l'analyse d'échantillons de ce corpus se confirme l'hypothèse d'une stratégie originale du locuteur qui met en valeur un effet de régularité et des solutions inédites. La régularité syntaxique est exprimée par la permanence des verbes constructeurs et de leurs valences, remplies par du lexique presque figé, dans des places prédéterminées.

Cet effet de régularité est renforcé par une quasi-absence de bribes ou de schémas vides, ici tout est plein, et les séquences maximales sont saturées. Ce qui confère au discours un certain effet de lourdeur, encore fortifié par la démarche du locuteur qui exprime toutes les étapes de l'argumentation alors que, dans les textes ordinaires, les effets sont plus inattendus. Mais la communication apporte des situations plus variées, puisque les performances du locuteur sont souvent imprévues. Tantôt il répond à une question à double valence, tantôt il brouille son discours avec des moments de grande émotion, le discours se referme alors sur lui-même, avec un effet de chiasme. Tantôt il prend de la distance par rapport à son énonciation à laquelle il semble ne plus témoigner sa confiance. Sont également originales les stratégies qui touchent au lexique. Les structures en distiques font apparaître des phénomènes complexes : le lexique est rare-

ment exprimé dans un rapport univoque mais approché, par ses contours, par ses propriétés ou par ses lapsus, dans les moments les plus difficiles à raconter.

**Claude LOUFRANI** 



#### ANNEXE

- L2 l'adresse
- L1 ouais
- L2 euh c'est quartier des oh là là
- L1 c'est à côté de quelle ville
- L2 là c'est à côté de pas bien loin des Salins
- L1 oui
- L2 et oui
- L1 hum
- L2 c'est pour ça que je vous dis là c'est mais oh je le sais
- L1 l'adresse exacte essayez de me retrouver
- L2 ben oui
- L1 bon c'est le domaine
- L2 le domaine de la ferme
- L1 voilà
- L2 et c'est tout
- L1 c'est tout
- L2 oui
- L1 y a pas un nom de rue ou de route non
- L2 non non non
- L1 bon alors racontez-moi ce qui vous est arrivé
- L2 eh ben il paraît que le le mercredi matin je suis partie je suis allée aux courses j'ai fait mes courses et puis je suis descendue c'était pas bien loin de midi alors mon mari m'a dit tu devrais faire le le manger bon j'ai fait le manger et puis après alors il me dit je lui dis tu sais que la coiffeuse elle me prend pas ce matin elle me prendra que cet après-midi
- L1 oui ou
- L2 ah ce que ce que je veille alors il m'a dit bon tu iras cet après-midi alors je lui ai dit mais pas avant quatre heures alors il me dit mais tu n'as pas une machine à laver mais je lui dis oui que j'ai une machine à laver bon et va chercher ton linge et mets-le à à bouillir et puis voilà je suis allée chercher le linge je l'ai mis à bouillir après je l'ai étendu et puis ça a été étendu c'était comme il faut alors j'ai dit bon maintenant je vais au coiffeur et j'ai pris mon vélo je suis allée au coiffeur je suis arrivée là-haut et là elle doit m'avoir fait rentrer j'ai pris ma place (je) sais pas si elle m'a fait une permanente ou si elle m'a fait simplement une coupe ça j'en sais rien
- L1 hum hum

- L2 je peux pas vous le dire et alors ma foi qu'est-ce qu'il fallait faire ben alors je dis ben ma foi
- L1 et après
- L2 et ben après alors je suis été prête je l'ai payée puis j'ai pris mon vélo et je suis partie
- L1 combien vous avez payé vous vous souvenez
- L2 ah non ça je vous le dirai pas parce que je me rappelle pas du tout parce que si c'est une permanente c'est beaucoup plus cher qu'une ...
- L1 c'est vrai oui
- L2 oh oui ca c'est
- L1 moi j'en fais très peu mais effectivement
- L2 oh oui c'est oui ça moi je me rappelle je me rappelle très bien que ça c'est beaucoup plus cher que si vous allez que vous faire une coupe hein ma foi enfin bref et après alors on est parti je suis partie et quand je suis arrivée pas bien loin du Pont
- L1 hum
- L2 que j'étais bien au bord et ma foi elle a passé elle m'a attrapée
- L1 d'accord oui
- L2 elle m'a attrapée alors il paraît qu'il y avait le vélo et moi j'étais juste allongée à côté du vélo
- L1 hum
- alors bon mon pauvre père i(l) était à la maison mon mari surtout mon pauvre père i(l) était plus à ce moment-là il est mort en quoi en quarante-cinq alors mon mari a dit oh mais quand même c'est pas possible elle a eu rendez-vous à à quatre heures et à cinq heures elle est pas encore ici c'est sûrement pas possible ça alors il a dit ma foi mon dieu je vais prendre le vélo et je vais la rencontrer je verrai bien et il était là pour sortir le vélo il arrive le voisin il arrive le voisin il lui fait à ma belle-sœur dites vous savez où elle est votre belle-sœur elle lui dit non quand vous me l'aurez dit je le saurai il lui a dit elle est allongée près du Pont oh fan des pieds il lui a dit oui dis à cause de sa bicyclette eh ben alors bon eh eh qu'est-ce qu'il faut faire mon mari lui a plus que dit à à son neveu dis écoute XXX mets un peu en marche ta voiture et mène-nous là-bas lui bien entendu qu'est-ce qu'il a fait il a mis en marche la voiture et il a monté mon mari et ils l'ont mené là-bas et là-bas alors ils ont vu la police alors i(l)s (lu)i ont dit comme ça dites monsieur c'est vrai que vous avez ramassé ma femme i(1) dit comment elle s'appelle votre femme ben Marie Garcin il lui a dit bien sûr que c'est elle et vous savez (il) dit là (il) y a son sac que (il) y avait les papiers y avait les papiers dedans y avait pas mal de choses et ma foi (il) dit moi je (dis)/(j'ai dit) de l'amener
- L1 hum hum
- L2 à St-André mais St-André ils l'ont envoyée carrément à St-Marcel et à St-Marcel ils m'ont envoyée avec le le machin l'hélicoptère voilà bon
- L1 et alors vous vous êtes réveillée quand et où
- L2 mais moi je je me suis réveillée en haut mais au bout de quinze jours il paraît ma foi d'après mon mari alors eh
- L1 et où en haut c'était où
- L2 et ben je sais que c'est l'hôpital de St-Marcel c'est oh oh
- L1 vous vous souvenez plus où où
- L2 c'est le le le plus grand hôpital qu'il y a à St-Marcel alors sais pas moi

- L1 où ça Jean St-Jean
- L2 c'est St-Jean c'est ça oui eh ben
- L1 et vous êtes restée combien de temps à St-Jean
- L2 je suis restée presque deux ans presque deux ans et puis alors le docteur d'en haut il a dit bon maintenant on va prendre un hélicoptère un oh aille aille un hélicoptère pas un hélicoptère un machin
- L1 pourquoi faire c'était pour quoi
- L2 eh ben pour me descendre à l'hôpital de St-André St-André
- L1 et oui d'accord
- L2 et oui
- L1 vous êtes venue comment alors à
- L2 je suis venue avec un machin un
- L1 par la mer par la terre
- L2 par la terre par la terre oui parce que c'était euh
- L1 oh oh c'est une am- une amb- ambu-
- L2 mais c'est pas une ambulance non et non (rires) ça c'était un machin ça c'était c'était justement un camion
- L1 un camion
- L3 l'autobus
- L2 et non non
- L1 une grosse ambulance peut-être non
- L2 oui mais XXX seulement c'était un gros camion quoi ah non bon alors quand je suis descendue il m'a amenée ah imaginez-vous qu'il m'a amenée ici
- L1 oui mais (il) y a
- L2 en premier
- L1 oui oui
- L2 c'est parce qu'il y en a un de jeune qui m'a dit oh vous avez une tête que réellement je vous ai mené ici hein j'(lu)i dis vous m'avez mené ici ah non ça c'est pas vrai parce que moi dis je suis jamais venu à à l'hôtel de dir le nom d'ici quoi
- L1 hum hum c'est quoi le nom d'ici vous savez
- L2 eh oui ah che terte che ha ici dedins ren que de cafard he oh non enfin bref
- L1 le nom de l'hôpital vous le savez ici
- L2 le nom de l'hôpital attendez c'est St-Pierre
- L1 voilà oui
- L2 et (il) y en a un que c'est eule que c'est comment c'est (il) y en a un que c'est St-Pierre et l'autre c'est
- L1 maison XXX
- L2 ouais
- L1 Félix Ferrat
- L2 voilà et tout est
- L1 bon et vous êtes arrivée à quelle date ici
- L2 ici je suis arrivée un mercredi
- L1 hum
- L2 plus belle que j'ai jusque engueulé la la patronne d'en haut ah oui vous voulez pas savoir pourquoi je vais vous le dire alors bon je vais là-haut et les infirmiers me disent alors bon vous allez partir à Hyères comment vous vous savez vous êtes plus au courant que moi que moi je le sais même pas

- L1 ah vous parlez de St-Jean là ça s'est passé oui oui d'accord
- L2 oui oui je parle d'en haut
- L1 hum
- L2 alors elles me fout ben oui ah mais après là un moment après la maîtresse elle est venue juste à côté de moi alors je lui ai dit et ben vous n'êtes pas gentille hein madame elle me dit moi pourquoi qu'est-ce que j'ai fait je lui dis qu'est-ce que vous avez fait vous avez su la nouvelle ce matin et moi je le sais en dernièrement que c'est ma belle-sœur qui m'a écrit de St-André (car/quand) même elle m'a dit excusez-moi alors je vous ai oubliée j'avais j'avais bien décidé les infirmières mais vous je vous avais oubliée mais oui mais je lui ai dit mais moi il fallait que je le sache parce que mon mari il avait à oh là là
- L1 oui qu'est-ce qu'il devait faire votre mari
- L2 mais
- L1 il devait venir vous chercher
- L2 non
- L1 non
- L2 il devait venir avec ...
- L1 hum
- L2 son cousin et sa cousine
- L1 hum
- L2 voyez bon alors il a ma foi alors moi je lui dis mais vous vous rendez compte mon mari qui devait venir avec mon cousin et sa cousine ici et et moi je vais descendre en bas alors là (il) y a une infirmière qui me fait c'est pour ça que vous faites du mauvais sang alors elle me fait comme ça mon dieu votre belle-sœur dis elle la elle est au courant déjà et votre mari il sera là-bas qu'il vous attendra là-bas eh ben j'ai dit ben heureusement hein parce que j'en avais vraiment besoin hein et alors j'ai dit bon alors la maîtresse elle dit elle veut pas tant la colère parce que c'était une chef institutrice voyez
- L1 hum bon très bien je vais vous demander autre chose

#### Madame ... (enregistrement du 23/09/1981)

- L1 bon vous allez me dire votre nom d'abord
- L2 oui
- L1 dites-moi votre nom
- L2 euh M...
- L1 votre date de naissance
- L2 le dix neuf oh qu'est-ce que je dis le quinze décembre dix neuf cent... vingt neuf
- L1 hum et ça vous fait quel âge alors
- L2 ben ça me fera quarante huit ans au mois de décembre
- L1 oui euh et votre adresse
- L2 quarante deux ans je veux dire
- L1 alors dites-moi quarante-huit ou quarante deux
- L2 quarante deux
- L1 ouais sûr
- L2 non c'est sûr
- L1 hum et euh dites-moi votre adresse



# SYNTAXE DE *QUE* EN FRANÇAIS PARLÉ ET LE PROBLÈME DE LA SUBORDINATION

#### 1. LA PROBLÉMATIQUE : DESCRIPTION DES USAGES ET CADRE D'ANALYSE

L'objet de cet article est d'apporter quelques précisions sur la notion de subordination en français parlé à partir de la description des configurations syntaxiques où intervient le morphème *que*. Le choix de cet élément est lié à la fois à l'étendue de ses possibilités d'emploi, tant dans des énoncés acceptées par le français normatif :

- (1) je crois qu'il est parti
- (2) à peine était-il parti que l'autre arriva

que dans des énoncés que refuserait la norme :

- (3) il est devenu que plus personne peut lui parler
- (4) je suis parti que ça m'intéressait plus
- (5) il dansait qu'on pouvait pas mieux

Du point de vue de l'analyse, la diversité des possibilités d'emplois frappe d'emblée : pour s'en tenir à une première intuition, on peut dire que dans les exemples (1) et (3), que introduit sans doute une construction qui est dans la valence du verbe alors que dans l'exemple (4) il introduit une subordonnée franchement non régie par le verbe. Pour ce qui est de (2) et de (5), leur statut d'élément régi ou simplement juxtaposé n'est pas immédiatement clair. Ainsi donc ce morphème peut être considéré comme un lieu d'observation privilégié pour cerner les limites tant linguistiques que sociolinguistiques des divers types de dépendances qu'entretiennent en français deux constructions verbales.

De plus ce "subordonnant" est constitué d'un seul morphème, sans contenu lexical bien affirmé. L'analyse des différentes relations de dépendance où il est impliqué devrait donc être relativement aisée. En effet, une des difficultés auxquelles on se heurte lorsqu'on analyse le comportement syntaxique de subordonnants composés de plusieurs éléments comme parce que ou pour que, est de faire la part, parmi les propriétés observées, entre celles qui découlent du statut syntaxique proprement dit des diverses constructions (dans la valence d'un verbe, simplement régies, associées ...) et les propriétés idiosyncrasiques liées à la valeur lexicale de l'élément subordonnant.

Mais il y a une contrepartie à cet avantage : la grande diversité des emplois de que. Je propose donc de limiter mon étude à un sous-ensemble de ces emplois. Dans ces limites, j'essaierai de montrer que la description de ces aspects de la syntaxe de que nous impose de continuer la révision de la notion de subordination entreprise dans d'autres articles de cette revue<sup>1</sup>. J'essaierai de préciser en 1.2 pourquoi les traitements habituels de ces exemples ne me convainquent pas. Je proposerai en 2 un cadre d'analyse. L'idée centrale de cet article est que l'on peut classer tous les emplois à partir de la distinction entre constructions régies par le verbe et constructions non régies par le verbe ou "associées". Je m'oppose ainsi au courant qui voudrait que la notion de subordination soit une notion "graduelle" et qu'il y ait donc divers degrés de subordination. Je poserai que du point de vue des relations syntaxiques on peut opposer catégoriellement "rection" et "greffe". Pour le reste, il existe des "effets de gradualité" qui sont dus à l'interférence entre relations syntaxiques et propriétés idiosyncrasiques des subordonnants (valeur lexicale et statut morphologique entre autres).

#### 1.1. LIMITES DE L'ANALYSE

Je m'en tiendrai à l'étude de *que* "conjonctif", c'est-à-dire introduisant à lui seul une construction verbale complète conjuguée (dans ce qui suit : *que* Phrase) qui ne puisse dépendre directement que d'une construction verbale.

Je n'étudierai donc pas des exemples tels que :

(6) le coup qu'il a pas participé ça m'a secoué

<sup>1.</sup> Claire BLANCHE-BENVENISTE, "Examen de la notion de subordination", Recherches sur le français parlé, nº 4, 1984.

où on peut montrer que la *que* Phrase est régie par le nom *coup*. Je ne parlerai pas non plus des cas limite entre dépendance verbale et dépendance nominale, cas où la tradition hésitait déjà entre relative et conjonctive :

(7) il y a des gens que plus tu les aides plus ils t'en veulent

Enfin je ne prendrai pas en compte les cas où la quePhrase est en relation de dépendance avec un déterminant de syntagme nominal, adjectival ou adverbial:

- (8) une telle crainte l'a saisi qu'il est parti
- (9) il est si content qu'il va rester
- (10) il a agi plus astucieusement que je n'aurais pu le faire

# 1.2. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR LES CADRES TRADITIONNELS

Une constante dans les traitements de *que* en français contemporain est qu'ils se présentent toujours selon le mode du cas général et des exceptions ou cas difficiles à classer. Le cas général, qui ne fait pas problème, est celui de *que* "subordonnant" une phrase soit à un verbe :

- (11) je dis que Paul est venu
- soit à un nom:
  - (12) l'idée que Paul soit là

L'autre emploi classique est celui de que "pronom relatif" objet du verbe, dans les constructions relatives dépendant d'un élément nominal :

(13) celui que tu as vu

Une sorte de consensus fait qu'en dehors de ces cas, les emplois ne sont pas considérés comme faisant partie, sans discussion, du "noyau central" de la langue française. Donnons une liste de ces exemples que les grammaires<sup>2</sup> se transmettent de génération en génération dans des annexes, un peu marginaux. Je les ai classés selon les rubriques utilisées par les

<sup>2.</sup> Les exemples suivants, qu'ils aient une référence littéraire ou non, ont tous été empruntés à des grammairiens plutôt puristes (Grevisse, Thérive, Georgin) ou plus tolérants (Brunot [La Pensée et la Langue, passim], commentaire de Batany dans Dupré [Encyclopédie du bon français, Trevise, art. que]).

grammairiens eux-mêmes, en faisant apparaître les "critères" classificatoires qu'ils avancent :

- Subordination inversée : la proposition introduite par *que* est "ressentie" comme une principale :
  - (14) Il me le demanderait à genoux que je ne cèderais pas. (Thérive)
  - (15) Partait-il seul pour Paris qu'elle s'empressait de prévenir M. Mariani. (Gre.)
  - (16) Marius trouvait encore Cosette laide que déjà Cosette trouvait Marius beau. (Hugo)
  - (17) Nous avions déjà quitté Combrai depuis longtemps et la ville avait disparu que restés seuls à l'horizon à nous regarder fuir les deux clochers agitaient encore en signe d'adieu leur cime ensoleillée.

(Proust)

- (18) à peine était-il sorti que l'autre l'aborde.
- (19) je n'avais pas fait vingt pas que la pluie se met à tomber.

(Batany, in Dupré [72])

- Subordination universelle : que introduit bien une proposition ressentie comme subordonnée, et il exprime des rapports variés :
  - but:
- (20) Viens que je t'embrasse. (Académie)
  - conséquence :
    - (21) J'ai une tendresse pour mes chevaux qu'il me semble que c'est moimême quand ils souffrent. (Mol., Gre.)
    - (22) Elle engraissait que c'était une bénédiction. (Hamilton, Lit.)
    - (23) Il était beau que cela faisait plaisir. (Brunot)
    - (24) Il se rengorgeait que c'était un plaisir. (Saint-Simon, Lit.)
    - (25) Je suis dans une colère que je ne me sens plus. (Mol., Lit.)
  - cause (au sens de puisque):
    - (26) Comme elle dort ! qu'il faut l'appeler si longtemps. (Gre.)
    - (27) Qu'as-tu donc que tu pleures.
    - (28) Vous êtes donc brouillés que vous ne vous saluez plus?

(Hugo, Divers).

- cause:
  - (29) Allons, venez ma fille, que votre mari vous demande pardon.

(Mol., Lit.)

#### - temps:

- (30) La vie est trop courte et la mort nous prend que nous sommes encore pleins de nos misères. (Sévigné, Mit.)
- (31) La voiture aux provisions est venue que j'étais malade.

(Rousseau, Lit.)

- Subordination à valeur coordonante: pour certains commentateurs, ces exemples sont encore des subordonnants marquant l'opposition (cf. alors que), pour d'autres, on a ici une simple équivalence avec un et ou un mais:
  - (32) Je n'avais aucune idée des choses que déjà tous mes sentiments m'étaient connus. (Rousseau, Lit.)
  - (33) Et la raison bien souvent les pardonne que l'honneur et l'amour ne les pardonne pas. (Mol., Lit.)
  - (34) Par un prompt désespoir souvent on se marie qu'on s'en repent après tout le temps de sa vie. (Mol., Lit.)
  - (35) Son cœur croit aimer aussi parfois qu'il n'en est rien. (Mol., Lit.)

Ces exemples posent un double problème aux commentateurs : un problème de statut sociolinguistique et un problème d'analyse.

Du premier point de vue, seuls les emplois de type (14) à (19), (20), (27) et (28) sont, apparemment, considérés comme vivants dans la "bonne langue", les autres sont ressentis comme archaïques, régionaux ou populaires.

D'autres emplois sont cités qui non seulement seraient vivants mais encore en train de gagner du terrain, mais seulement dans l'usage "populaire". Il s'agit pour A. Sauvageot [Français écrit, français parlé, cité par Dupré] des emplois à valeur de coordonnant:

L'emploi de l'élément que en fonction de simple conjonction de coordination s'est étendu considérablement dans le langage familier ou teinté de vulgarité: on entendait pas un bruit, pas une mouche voler. Qu'on aurait cru qu'il n'y avait pas une mouche à la maison [p. 41]

Pour Batany commentant Thérive (loc. cit.), un autre emploi attesté dans la langue populaire est, lui, nettement hors système : il s'agit du que devant une affirmation qui n'est ni coordonnée ni subordonnée à une autre. Il s'agirait d'un "gasconisme" :

(36) pour lors que vous avez renversé cette dame et que vous auriez dû me prévenir Il est à noter que Brunot ne voit pas dans de tels usages une influence étrangère mais le simple développement extrême du système français<sup>3</sup>:

(37) "Au dernier stade, il sert d'introductif à des propositions qui n'en ont que faire : que c'est comme un bouquet de fleurs. C'est du style gendarme sans doute, mais le tour est très répandu dans la langue parlée" [op. cit., 704]

La vérification de ces intuitions parfois contradictoires supposerait qu'elles soient confrontées à un examen systématique des données. Ce que je puis dire à partir de la lecture des corpus recensés au GARS complétée par une écoute en situation d'observation participante est que la situation me semble complexe : certains locuteurs emploient plus de que "marginaux" que d'autres, sans que l'on puisse associer cette fréquence à des caractéristiques externes stables : en situation de conversation non surveillée, tous les locuteurs sont susceptibles de produire tel ou tel de ces emplois de que. Je n'irai pas plus loin : l'étude sociolinguistique des que "marginaux" reste à faire, je me contenterai de souligner que, pris dans son ensemble, le phénomène ne me semble pas "marginal" et que c'est à bon droit que ces exemples doivent figurer dans les études de syntaxe française.

L'autre question concerne précisément l'analyse de ces emplois. Et c'est finalement de ce point de vue là qu'ils apparaissent le plus marginaux : tous les observateurs sentent bien qu'il n'est pas facile de les faire entrer dans le cadre classique de l'opposition subordination/coordination. Cependant au lieu de s'appuyer sur eux pour faire précisément une critique de ces notions, on préserve le cadre en "bricolant" les analyses.

On a pour cela recours à un artifice de raisonnement : le droit que l'on se donne de conclure à la présence d'une relation syntaxique de subordination entre deux constructions à partir soit de l'intuition d'un rapport sémantique, soit de la présence d'une marque morphologique particulière. A-t-on l'intuition d'une relation sémantique de but entre deux constructions verbales unies par que, on décide sans plus que la que Phrase est une "subordonnée de but". Le morphème que est-il dans certains de ses emplois en tête d'une construction verbale régie par une autre, on décide que sa fonction normale est d'introduire une subordonnée et donc partout où il intervient, il y aura subordination. On ne prend pas la peine

<sup>3.</sup> Sachant que Brunot a été un des premiers à réaliser des enregistrements de français parlé, c'est là une affirmation à prendre au sérieux : s'il avait jugé que ce tour était un gasconisme, il l'aurait sans doute exclu de son ouvrage de référence.

de vérifier si les constructions ont bien, dans chaque cas, les propriétés syntaxiques qui caractérisent la subordination.

À partir de là, la classification des formes se fait essentiellement par analogie sémantique et paraphrase possible avec des formes développées (pour que, au point que, même que ...), assorti d'un recours à l'ellipse, sans que l'ont ait montré que les propriétés syntaxiques des formes en paraphrase étaient identiques, ce qui n'est généralement pas le cas. On parle encore d'extension d'une forme par analogie dans des domaines qui n'étaient pas les siens au départ (Brunot).

Les grammairiens ont en fait adopté une solution pragmatique : ils voient bien que ces exemples remettent profondément en cause un certain nombre de distinctions sur lesquelles leur modèle d'analyse est fondé (principale/subordonnée, subordination/coordination) mais ils n'en tirent pas la conséquence qu'il faut le remanier. Il n'est pas rentable de bouleverser un cadre de présentation reconnu par tous pour récupérer des emplois ressentis comme marginaux. Les plus sceptiques se contentent d'avancer que des faits marginaux ne méritent qu'un traitement lui-même marginal, ce qui est une parfaite pétition de principe. Bonnard commente dans ce sens des exemples de relatives de "liaison" dans le *Grand Larousse de la langue française* (p. 876):

il s'agit là de procédés de style, non de formes affectées organiquement au rôle de conjonctions

Aucune indication explicite n'est donnée de la différence entre un emploi stylistique et une affectation "organique".

Les plus lucides, comme Brunot, reconnaissent que le modèle est sans doute trop restrictif, mais ils ne proposent que le bon sens des utilisateurs comme palliatif :

Il n'est pas toujours facile de reconnaître s'il y a subordination. On s'en fie aux conjonctions [...] Le critère est peu sûr et avec certaines conjonctions il fait défaut. [...] une coordonnée peut être remplacée par une conjonctive : je n'avais qu'une fille, qui est morte. La conjonctive [...] peut en effet n'être que l'équivalent d'une proposition liée par une copule à la précédente [...] c'est un procédé de rattachement rien de plus. (op. cit., p. 27)

Classement des subordonnées: dans certains cas il y a intérêt à classer les propositions subordonnées d'après leur forme, suivant qu'elles sont conjonctionnelles, conjonctives, etc., mais le principal est de montrer quel rôle elles jouent, et surtout quel sens elles ont. (ibid.)

On classe ordinairement les conjonctions en deux catégories [...] elles sont ou coordinatives ou subordinatives. En gros cette distinction est juste [...]

seulement il ne faut pas la faire trop rigoureuse. Nous avons montré dans les *Généralités* qu'il y a des propositions que l'on peut à volonté considérer comme des coordonnées ou des subordonnées (p. 702)

Si l'on se demande maintenant pourquoi la critique n'a pas abouti à de propositions constructives, on peut constater une volonté de sauvegarder à tout prix, ici comme ailleurs, des thèses générales sur la forme des grammaires :

- (a) Il existe une distinction fondamentale dans les relations syntaxiques : subordination / coordination.
- (b) Chacune de ces relations est marquée par des morphèmes spécifiques : les conjonctions de subordination et de coordination.
- (c) Les marqueurs de subordination sont interprétables comme des connecteurs indiquant la relation sémantique "logique" entre la rectrice et la subordonnée.

Il serait intéressant de se demander quelle conception générale de la langue sous-tendent ces thèses. Je me bornerai ici à examiner de plus près dans le cadre précis de *que* la façon dont les notions-clés qui y figurent ont été adaptées pour que le modèle général puisse être préservé. D'après ce qui précède, on voit qu'il s'agit donc d'examiner les notions suivantes: *que* "conjonctif est un subordonnant universel" et peut en arriver à marquer une coordination ou une "subordination inversée".

On veut donc préserver une idée : *que* est "organiquement" un subordonnant. Il introduirait des constructions verbales subordonnées à d'autres constructions verbales ou éventuellement à des constructions nominales ou adjectivales. Mais deux difficultés surgissent alors.

D'une part, contrairement aux autres subordonnants dont la "fonction" semble à peu près définie (c'est-à-dire pour la tradition grammaticale que l'on peut à peu près faire coïncider un emploi avec un sens : parce que est une conjonction de "cause"), celle de que fuit dans tous les sens.

Le grammairien va assumer ce foisonnement en parlant de subordonnant "universel". Cette idée a des fondements linguistiques solides, sous une forme bien précise : il existe des langues où, semble-t-il, certains modes marquent essentiellement que la proposition qu'ils affectent est régie par une autre. On prétend qu'il en est ainsi du subjonctif en baslatin. Est-ce cette analogie qui a frappé nos grammairiens ?

En fait, comme beaucoup d'analogies, elle est trompeuse. Si l'on regarde le système français proprement dit, il est impossible de montrer que *que* constitue une sorte de marque passe-partout de subordination.

Une marque qui indiquerait seulement que la construction est dépendante, laissant au contexte le soin de déterminer l'interprétation sémantique de cette dépendance. Cela pour plusieurs raisons :

- · d'une part parce qu'il est évident qu'il ne couvre pas l'entier de la distribution des "subordonnants": il ne peut tenir lieu par exemple de si "hypothétique". Même sur la base de la simple paraphrase, on ne saurait "transformer" (35) en (36):
  - (38) j'irai si tu viens
  - (39) j'irai que tu (viens / viennes)
- · d'autre part, dans de nombreux cas où l'on peut construire au moyen de que une paraphrase approximative d'une subordonnée introduite par un lien spécifique, la construction prétendument subordonnée par que n'a pas les mêmes propriétés syntaxiques que les constructions dont elle serait la "neutralisation" syntaxique. Si nous considérons le cas classique de que "mis pour" un subordonnant de but après un impératif, on peut donner des quantités de preuves que les deux relations sont syntaxiquement différentes:
  - (40) descendez ici que je vous embrasse
  - (41) descendez ici pour que je vous embrasse
  - (42) pour que je vous embrasse descendez ici (43) \* que je vous embrasse descendez ici

  - (44) descendez ici non pas pour que je vous embrasse mais pour prendre la valise
  - (45) \* descendez ici non pas que je vous embrasse mais que vous preniez la valise

L'analogie entre les deux constructions est donc seulement sémantique, les propriétés syntaxiques sont différentes. Il ne s'agit donc pas d'un subordonnant universel, mais d'un morphème impliqué dans des dépendances spécifiques, qu'il faut définir par une étude précise de leurs propriétés.

En fait, si on ne se contente pas d'une vague paraphrase, mais que l'on observe les propriétés syntaxiques des que Phrase, on est d'emblée confronté à un premier paradoxe : c'est que ce "subordonnant universel" n'a pas le pouvoir de subordonner au sens des exemples prototypiques qu'offrent parce que ou pour que par exemple. Lorsqu'il ne figure pas dans une construction d'un verbe particulier, il n'a pas du tout les mêmes propriétés que les modèles de "subordination". On ne le trouve par exemple pas en tête d'énoncé, ni dans une extraction en c'est que

Ce n'est pas là le seul comportement paradoxal de que, les grammairiens l'ont d'ailleurs noté, mais ils s'en accommodent.

D'une part, on le reconnaît, que se trouve quelquefois devant ce qui est ressenti comme une principale et l'on forge alors un concept ad hoc de subordination inversée. Là encore l'analogie sémantique tient lieu d'analyse. On ne parle pas de principale et de subordonnée en termes syntaxiques car, si c'était le cas, on devrait s'étonner de voir des principales qui ne peuvent pas précéder leurs subordonnées ou encore de ne pas pouvoir permuter les deux propositions comme c'est le cas dans les énoncés où l'on rétablit la "bonne syntaxe":

- (46) je le verrais que je ne le saluerais pas
- (47) même si je le voyais, je ne le saluerais pas
- (48) \* que je ne le saluerais pas je le verrais
- (49) je ne le saluerais pas même si je le voyais
- (50) il n'était pas parti que j'arrivai
- (51) alors qu'il n'était pas parti j'arrivai
- (52) \* que j'arrivai il n'était pas parti

Certains voient bien qu'il ne s'agit plus là de "principale" et de "subordonnée" au sens syntaxique du terme. Ainsi Bonnard (Code du français courant, p. 153) précise que dans ces cas que se trouve en fait devant le propos d'un énoncé qui est divisible en thème et propos. Cette analyse déplace le problème sans le résoudre. On élude en effet l'analyse des relations syntaxiques pour passer à un autre niveau de structuration des énoncés. Mais la seconde caractérisation ne dispense pas de la première. Ainsi je peux dire que dans (53) avec une intonation descendante sur à ton frère:

## (53) à ton frère je veux parler

la préposition  $\dot{a}$  est devant le propos de l'énoncé, mais je dois dire aussi qu'elle marque un élément antéposé de la valence du verbe. Le fait d'être "propos" ne supprime pas les relations morphosyntaxiques que telle catégorie entretient avec une autre et ne dispense donc pas d'en donner une analyse de ce point de vue. Bonnard passe donc un peu vite sur les propriétés formelles de ces constructions en décidant d'autorité de les analyser comme des structures thème / propos. Une discussion est à mener qui prendrait en compte une autre analyse possible mettant en jeu une relation grammaticale. Par exemple une relation souvent citée pour d'autres langues, mais peu souvent exploitée en syntaxe française : la corrélation. Les parallélismes morphologiques ou lexicaux que l'on observe entre les

deux parties de (46) sont des indices en ce sens, la discussion s'impose, on ne la trouve nulle part<sup>4</sup>.

On remarquera en outre que dans le cadre que s'est fixé Bonnard, il ne semble accorder à la solution par thème/propos qu'un caractère marginal: il ne s'agit pas là d'une fonction "organique" de que, mais en quelque sorte d'une fonction "exceptionnelle", d'un morphème qui rend déjà tellement de services! Il faudrait intégrer dans une réflexion d'ensemble ce qui n'est ici qu'une remarque ad hoc: pourquoi que dans cette fonction démarcative et pas pour que? Pourquoi que ici comme marqueur de la division thème/propos et pas entre un nom détaché avec intonation ouvrante et un verbe:

#### (54) ?/\* mon père qu'il est venu

Dans d'autres cas, où *que* semble se comporter plus comme un coordonnant que comme un subordonnant, on trouve en guise de commentaire ce qualificatif explicitement contradictoire : subordonnant à valeur coordonnante. Là encore ou bien on explique pourquoi tel subordonnant "organique" peut devenir coordonnant dans telle ou telle circonstance ou bien on doit conclure que la distinction entre coordonnant et subordonnant n'est pas théoriquement fondée.

Il me semble donc nécessaire pour faire avancer ces questions de reprendre le débat à partir de deux principes nouveaux :

- ne pas considérer comme marginaux mais comme des faits à décrire et à intégrer dans une description du français toutes les situations qui ne correspondent pas au prototype de la subordination : subordination inversée, subordonnées à valeur coordonnante;
- remettre en cause la notion habituelle de subordination qui est fondée sur des critères non opératoires et peut recouvrir en fait des types de syntaxe très différents.

La mise en application de ces deux principes suppose un double progrès : dans l'établissement des données ainsi que dans l'adaptation du cadre d'analyse.

<sup>4.</sup> Bonnard est loin d'être le seul à céder à cette facilité qui consiste, devant une tournure difficile à analyser syntaxiquement, à proposer une analyse en termes pragmatiques. Il s'agit là d'un avatar des procédés qui consistent à passer l'analyse du contenu quand on ne trouve pas d'arguments formels pour distinguer deux structures syntaxiques. Considérer qu'il existe, à côté des subordonnées dépendant d'un verbe d'une proposition des subordonnées dépendant de "son énonciation", relève du même type de mystification : on met indûment sur le même plan dépendance syntaxique et portée sémantique.

Sur le premier point, la situation n'est pas encore satisfaisante. Je ne dispose pas d'un nombre suffisamment important d'exemples pour me prononcer avec certitude sur l'extension du phénomène. La limite des exemples reconnus par tous les locuteurs et de ceux qui, objectivement ou subjectivement, sont considérés comme des formes marginales (régionalismes, archaïsmes) n'est pas encore aisée à établir. Je prendrai l'hypothèse qui engage le moins à mon sens : inclure tous les exemples attestés dans le corpus et voir quel statut leur confère l'analyse.

Sur le deuxième point, je proposerai dans cette première étape des grands cadres de classification, laissant pour une étape ultérieure l'étude du détail des emplois.

# 2. CADRES SYNTAXIQUES POUR L'ÉTUDE DE *QUE* EN FRANÇAIS PARLÉ

Je vais montrer dans ce qui suit que la division entre éléments régis et éléments associés déjà utilisée dans nos analyses de syntaxe du français parlé est pertinente pour traiter de la syntaxe de que<sup>5</sup>. Certains des emplois de que sont en fait des types particuliers de rection, tandis que d'autres doivent être analysés comme des associés. Cependant, la prise en compte de la syntaxe de que nous conduira à deux types d'approfondissement.

Du côté de la rection, on montrera que les propriétés de la *que* Phrase rendent difficile l'utilisation des critères habituels de reconnaissance de la relation de rection. J'aurais donc recours à une argumentation plus complexe pour établir que des exemples comme :

- (55) il dansait qu'on pouvait pas mieux
- (56) je suis arrivé que c'était cinq heures

ne sont pas des "associés", comme on pourrait le croire à première vue, mais bien des cas de rection.

D'un autre côté, je serai amené à distinguer deux types parmi les constructions non régies : le premier type reste encore lié à la notion de dépendance entre constructions verbales, sous une forme qui rappelle la classique "corrélation". Ceci recouvre des exemples comme :

(57) il n'était pas arrivé que l'autre s'en allait

<sup>5.</sup> Cf. Claire BLANCHE-BENVENISTE, "La complémentarité verbale : valence rection et associés", Recherches sur le français parlé, n° 3, 1981.

Le second échappe même à cette forme de dépendance et, pour le décrire, il semble que l'on doive faire appel à une notion du type de la simple parataxe entre constructions quelconques. Je proposerai le terme de greffe pour désigner ce type d'associé "par excellence" et j'analyserai ainsi les exemples comme :

#### (58) il faudrait partir qu'il a commencé à pleuvoir

Je suggère, sans le démontrer ici, que l'ensemble des exemples "marginaux" peut se distribuer selon ces trois types exclusifs, récusant par là même l'idée qu'il y aurait toute une gradation dans les types de subordination.

### 2.1. DIFFICULTÉS DANS L'UTILISATION DES INDICES FORMELS DE CLASSEMENT

La difficulté majeure à laquelle on se heurte lorsqu'on veut établir des distinctions appuyées sur des critères formels entre les divers emplois cités de *que* tient au fait que les tests les plus couramment utilisés pour révéler, par exemple, la présence d'une relation de rection ne sont pas opératoires.

Ainsi, le plus souvent, les constructions verbales régies peuvent être extraites par c'est ... que et ont la possibilité d'être placées aussi bien à droite qu'à gauche de la construction rectrice, comme on le voit dans les exemples qui suivent avec pour que:

- (59) il est venu pour qu'on l'inscrive
- (60) c'est pour qu'on l'inscrive qu'il est venu
- (61) pour qu'on l'inscrive il est venu

Les constructions en *que* n'ayant pas ces possibilités, on pourrait être tenté de les verser indistinctement dans la catégorie des constructions associées non antéposables telles que : si bien que, de sorte que.

Ce serait oublier que l'application de ces critères est troublée par deux ordres de faits.

Pour ce qui est de l'extraction, on sait qu'elle est sensible à la catégorie grammaticale des éléments extraits, or les que Phrase constituent une réalisation particulière de la rection qui pourrait fort bien être à l'origine de ces contraintes. Il y a des cas de valences en que Phrase qui font difficulté à l'extraction:

(62) ? c'est qu'il faut partir que je pense

Quant à l'antéposition, c'est un critère qu'il faut manipuler avec précaution, ce que l'on sait des constructions verbales régies en français parlé nous montre que beaucoup de subordonnants ont une place préférentielle (comme antéposé, parce que postposé<sup>6</sup>) que pourrait fort bien être de ceux-là et réclamer des contextes très spécifiques pour s'antéposer, d'où le peu d'intuition que l'on a pour les cas d'antéposition.

En fait la difficulté d'application d'un test ne saurait être systématiquement invoquée comme argument contre une analyse, il se peut que le test soit seulement non pertinent dans ce cas. Je montrerai dans ce qui suit que le recours à d'autres propriétés peut nous permettre de distinguer divers types de constructions en *que*.

#### 2.2. CAS D'EXTENSION DE LA VALENCE ET DE LA RECTION

Je propose de distinguer tout d'abord les cas qui sont à analyser comme des réalisations d'une place de valence ou de rection du verbe. Si nous partons de la définition fondamentale des relations de rection ou de valence, nous pouvons dire qu'il s'agit d'un type de dépendance unilatérale où une des constructions est enchâssée dans l'autre de telle sorte qu'elle occupe une place syntaxique d'argument par rapport au verbe constructeur. Ce type de relation est principalement révélé, dans notre cadre, par la proportionalité de la construction dépendante à une forme pronominale, indice morphologique de la place d'argument :

- (63) il est parti quand
- (64) il est parti quand il a eu fini

La prise en compte de la proportionnalité aux pronoms nous permettra ainsi de distinguer en 2.2.1 les *que* Phrase susceptibles d'être régies par un verbe.

Pour confirmer l'indice fourni par la proportionnalité aux pronoms, je partirai de l'idée que les propriétés syntaxiques de la construction régie doivent manifester sa dépendance par rapport au verbe recteur. Je donnerai en 2.2.2 un ensemble de propriétés qui trouvent une explication naturelle dans la présence d'un lien rectionnel.

<sup>6.</sup> Voir Colette JEANJEAN, "A propos de l'utilisation des conjonctions chez les enfants", Recherches sur le français parlé, n° 5, 1984.

# 2.2.1. Emplois de que Phrase dans la rection ou la valence d'un verbe

On retrouve d'un côté tout un ensemble de places qui peut être mis en relation avec la forme pronominale "comme ça" et l'interrogatif comment:

- (65) il dansait qu'on pouvait pas mieux
- (66) ça pue que ça empoisonne(67) il est fier qu'on peut pas lui parler

Dans certains de ces exemples la proportionnalité est peut-être plus nette avec combien ou à quel point. L'analyse doit donc être raffinée, je ne le ferai pas ici.

Pour bien se convaincre qu'une que Phrase peut être régie par un verbe, on peut invoquer des emplois où l'on ira jusqu'à parler de places de valences en comment ou comme ca:

- (68) il s'est conduit que c'était un scandale
- (69) je l'ai placé qu'il reste bien derrière le mur
- (70) je l'ai trouvé que personne lui parlait
  (71) il a fini que plus personne lui parlait

Un autre cas est fourni par des énoncés où le terme introduit par que représente un événement concomitant à celui qu'évoque la principale :

- (72) il est arrivé que c'était fermé
- (73) on l'avait acheté que ma femme était encore vivante

La proportionnalité avec quand peut parfois paraître difficile, mais des éléments lexicaux classificateurs permettent de mettre en évidence la place syntaxique régie : à quel moment, dans quelles conditions.

## 2.2.2. Propriétés des constructions régies

On distinguera les propriétés proprement syntaxiques de celles qui concernent la portée des modalités. J'utiliserai la notion de "régissante" pour désigner la construction à laquelle on peut intuitivement rattacher la que Phrase.

# A. PROPRIÉTÉS MORPHOSYNTAXIQUES

- 1) DU POINT DE VUE DE LA RÉGISSANTE
- La construction verbale régissante donne, d'une façon générale, l'impression d'être "incomplète", une position syntaxique semble ne pas y

être réalisée. Ceci se manifeste parfois par le fait que le premier terme pourrait difficilement constituer un énoncé isolé :

- (74) il s'est conduit que ça a été un brave scandale
- (75) \* il s'est conduit

Cet exemple est particulièrement significatif puisque l'on sait que les verbes comme se conduire et se comporter ne peuvent fonctionner sans leur élément de valence "comme ça"

- (76) il a fini que plus personne lui parlait
- (77) il a fini

Dans ce cas, l'énoncé tronqué est attesté, mais il est évident qu'il ne représente pas la même construction du verbe finir (finir quelque chose est différent de finir comme ca).

On peut donc en conclure que dans les deux cas la seconde construction est indispensable au fonctionnement syntaxique de la première et constitue donc une place de valence du verbe.

Dans d'autres cas, il n'y a pas à proprement parler d'incomplétude syntaxique, mais l'élément que Phrase est toujours substituable par un élément indiscutablement régi :

- (78) il a dansé comment
- (79) il a dansé que tout le monde était content
- (80) il a dansé qu'on pouvait pas mieux
- (81) il l'a placé comment
- (82) il l'a placé que les vis sortent à gauche

La construction en que peut être mise dans un paradigme dont la base est un pronom indiscutablement régi :

(83) il a travaillé comment

merveilleusement

dur

d'une manière achamée qu'on peut pas mieux

(84) ils sont arrivés

quand à minuit que c'était minuit

- L'incomplétude est corrolairement appuyée par le fait qu'il ne semble pas y avoir de combinaison linéaire possible avec un élément représentant la place de rection "évoquée":
  - (85) il a travaillé merveilleusement
  - (86) il a travaillé qu'on peut pas mieux

(87) ? il a travaillé merveilleusement qu'on peut pas mieux

Ce dernier énoncé a une lecture de liste de réalisations d'une même place et non de combinaison de places syntaxiques différentes.

- D'une façon générale, ce type de constructions semble lié à la présence de la catégorie verbale. On ne peut trouver de paraphrase où le premier terme serait une simple construction nominale avec intonation ouvrante<sup>7</sup>:
  - (88) \* sa façon de danser < qu'on peut pas mieux

Ce type de *que* Phrase doit donc s'appuyer sur une construction verbale. La notion de catégorie grammaticale est donc cruciale pour définir ces emplois. Ce n'est pas le cas des simples parataxes qui peuvent associer des constructions verbales indifféremment à des constructions verbales ou à des constructions nominales :

- (89) il danse < on peut pas mieux
- (90) sa façon de danser < on peut pas mieux
- Il y a des emplois enchâssés possibles au moins pour certains contextes (la régissante est elle-même régie):
  - (91) si (vous arrivez que c'est fermé) sonnez au bouton Robion
  - (92) le fait que (vous soyez arrivé que c'était encore fermé) aurait pas dû vous empêcher de faire le travail
  - (93) c'est quand (tu arrives que c'est fermé) qu'il faut téléphoner au patron
  - (94) quand (ça sentira que ça empoisonnera) il faudra ouvrir les deux vannes

On remarquera au contraire que les que Phrases "associées" comme dans : il te le donnerait que tu en voudrais pas ou il est pas arrivé que Jean s'en va ne peuvent pas figurer dans ces positions :

- (95) \*si (il te donnerait que tu en voudrais pas) c'est que tu es vraiment un ingrat
- (96) \* le fait qu'(il te le donnerait que tu en voudrais pas) lontre ton obstination
- (97) \* si (Paul est pas arrivé que Jean s'en va) c'est qu'ils sont fâchés

Du point de vue de l'enchâssement les exemples que nous étudions se comportent donc plutôt comme des éléments régis que comme des éléments associés.

<sup>7.</sup> Je symboliserai désormais l'intonation ouvrante par : <. L'intonation fermante marque de l'assertion par : >. L'intonation marque de l'interrogation par : <<.

- Comme d'autres constructions régies, ces que Phrases peuvent être antéposées avec une intonation fermante impliquant un contraste, ce qui n'est pas le cas pour les associés :
  - (98) et moi < malheureusement < que c'était fermé > je suis arrivé
  - (99) moi < pour qu'il reste > je l'ai fait
  - (100) \* moi < puisqu'il fait beau > je vais sortir

C'est seulement avec une intonation ouvrante qu'on ne peut pas les antéposer à la régissante :

(101) \* et que c'était fermé < je suis arrivé

## 2) DU POINT DE VUE DE LA QUE PHRASE

Les exemples qui précèdent et ceux qui suivront montrent que le mode de la que Phrase ou son temps peuvent être gouvernés par des facteurs liés à la première construction : ainsi un contexte suspensif peut entraîner le subjonctif :

- (102) elle est triste qu'elle ne peut même pas me répondre
- (103) est-elle triste qu'elle ne puisse même pas te répondre

Ce genre de relations ne peut s'expliquer qu'en supposant une dépendance morphosyntaxique entre les deux constructions verbales.

#### B. PROPRIÉTÉS LIÉES À LA PORTÉE DES MODALITÉS

Je distinguerai deux types de modalités morphosyntaxiques :

- les modalités internes à une construction qui consistent essentiellement en adverbes portés par le verbe constructeur :
  - (104) il n'est pas arrivé
  - (105) il est vraiment arrivé
- les modalités externes à une construction qui affectent l'ensemble de la construction et qui consistent soit en formes particulières de la construction : formes interrogatives ou impératives, soit en types particuliers de verbes, d'adverbes ou de particules, éventuellement adjoints à la construction par le moyen de que : je suis sûr que, peut-être que, est-ce que ... Je parlerai de portée de ces diverses modalités au sens classique du terme.

De ce point de vue, les constructions que nous étudions peuvent être prises, comme les constructions régies, sous une modalité externe ou interne qui "porte sur le rapport entre les deux énoncés":

- (106) vous êtes vraiment arrivés que c'était fermé
- (107) tu es sûr qu'il est arrivé que c'était fermé
- (108) est-ce que tu es pas arrivé que c'était fermé
- (109) est-ce que tu es pas arrivé après la fermeture

D'un autre côté si une modalité affecte le premier verbe, sa portée peut être spécifiée sur la *que* Phrase, comme en témoignent les contrastes suivants :

- (110) ça puait pas vraiment que ça empoisonnait mais très fort quand même
- (111) ça puait pas vraiment de façon insupportable mais beaucoup quand même

Le second élément peut donc être contrasté, comme des éléments indiscutablement dans la rection du verbe.

Enfin, le deuxième terme ne peut pas disposer d'une modalité indépendante :

(112) \* ça pue que qui pourrait résister?

Il est clair que l'ensemble des propriétés présentées ici trouvent un cadre d'explication naturel, si l'on pose une relation de rection entre les deux termes, elles feraient, au contraire, porter des limitations arbitraires sur un enchaînement d'associés.

### 2.3. LES DEUX TYPES DE CONSTRUCTIONS NON RÉGIES

Reste alors à examiner les deux cas suivants :

- (113) il me le demanderait que je ne lui dirais pas
- (114) il faudrait partir qu'il se fait tard

Aucune proportionnalité pronominale ne peut être trouvée pour la que Phrase qui nous oriente en faveur d'une analyse par rection. Je ne propose pas pour autant de classer les deux emplois indistinctement dans la catégorie des "associés".

Intuitivement, il y a dans (113) une forme d'interdépendance que l'on ne trouvera pas dans (114) et qui fait que l'on est encore dans le domaine des relations caractérisables en termes de contraintes de dépendance, C'est seulement pour (114) qu'il conviendrait de parler de syntaxe de simple juxtaposition.

#### 2.3.1. Pseudo-corrélations

Je ne chercherai pas à caractériser en détail ce premier type de configuration. Je me contenterai de souligner les faits qui montrent une interdépendance entre les deux constructions :

• Le premier terme manifeste une incomplétude :

Elle est révélée par le fait que la suppression du second terme change complètement le statut du premier, si tant est qu'on puisse le faire fonctionner :

- (115) ? il me le donnerait (que je ne le voudrais pas)
- (116) ? à peine était-il sorti (que déjà l'autre arrivait)
- (117) il n'était pas sorti (que l'autre arrivait)

Dans le dernier cas, on notera que la signification du premier terme isolé est contradictoire avec celle qu'il a dans l'énoncé complet. L'incomplétude est soulignée par le schéma intonatif qui contraste nettement un premier terme à intonation ouvrante avec un second qui porte la marque de l'assertion : on ne pourrait pas isoler par une intonation fermante les premiers termes.

- Le deuxième terme doit s'appuyer sur une construction verbale :
  - (118) \* une invitation que je ne l'accepterais pas
  - (119) \* à peine dehors que l'autre arrivait
- Il existe des faits de "contrainte sur les temps verbaux" entre les deux termes :

Cela va de soi lorsque deux conditionnels se répondent, mais on notera aussi que le subjonctif est possible dans la que Phrase si certaines conditions sont remplies dans la première construction :

- (120) ? il n'était pas plutôt parti que l'autre ne le sache
- (121) il ne part pas que je ne le sache
- D'une façon plus générale on constate souvent la présence de couples d'adverbes qui se présupposent l'un l'autre :
  - (122) il était encore là que déjà l'autre s'en allait
  - (123) il n'est pas plutôt arrivé que déjà l'autre est parti

Il y a donc des indices de dépendance qui rendent impossible une analyse en termes de simple juxtaposition d'énoncés. De plus, à la différence de ce que nous avons vu dans la section précédente, il ne s'agit pas d'une dépendance unilatérale où l'une des constructions occupe une place de

construction par rapport à l'autre. On peut parler d'une forme de double dépendance qui rappelle la notion classique de corrélation syntaxique. Je m'en tiendrai au terme de pseudo-corrélation, pour souligner que dans beaucoup de cas, il n'y a pas de marque segmentale de dépendance dans le premier terme.

#### 2.3.2. Greffes

Avec les exemples du type :

(124) il faut partir qu'il commence à faire nuit

l'ensemble des contraintes vues jusqu'ici disparaît. Les deux constructions sont indépendantes tant sur le plan de la morphosyntaxe que sur celui des modalités. Les deux courbes intonatives sont également distinctes et une intonation de fin d'énoncé peut affecter le premier terme.

L'indépendance modale peut aller très loin. Elle ne consiste d'abord en ce qu'une modalité interne à la première construction, une négation par exemple, ne peut avoir aucune influence sur les temps verbaux de la deuxième. De ce point de vue, le subjonctif de la que Phrase ne dépend pas de la présence d'un élément négatif ou suspensif dans la "principale", mais résulte d'un choix significatif:

- (125) je vais vois les enfants qu'ils font beaucoup de bruit je vais voir les enfants, car ils font ...
- (126) je vais voir les enfants qu'ils fassent pas trop de buirt je vais voir les enfants pour empêcher que ...

L'indépendance concerne aussi les modalités externes à l'énoncé (formes interrogative, impérative, assertive).

Dans les exemples étudiés jusqu'ici, il n'y avait qu'une modalité de ce type pour l'ensemble des deux constructions. On n'aurait pas imaginé une interrogation réservée par exemple à l'un des deux termes, l'autre restant affirmatif (la portée de la modalité est symbolisée par le champ couvert par la parenthèse):

- (127) est-ce qu'(ils sont arrivés que c'était minuit) <<
- (128) \* est-ce qu'(ils sont arrivés) << que c'était minuit >
- (130) vraiment < (il me l'offrirait que je le refuserais)
- (129) \* vraiment (il me l'offrirait) > que je le refuserais

Dans les exemples de cette section, au contraire, la première construction peut avoir des modalités externes variées et indépendantes :

- (131) on devrait partir > qu'il commence à faire nuit
- (132) viens qu'il commence à faire nuit
- (133) Pourquoi tu pars << qu'il fait pas encore nuit
- (134) est-ce que tu es malade << que tu parles pas

La construction en *que* elle-même n'est pas nécessairement une construction verbale à modalité affirmative, elle peut être affectée d'une intonation interrogative indépendante :

- (135) tiens tu es là > que tu devais pas aller à Toulon <<
- (136) allez allons-y que tu crois pas que je vais m'appuyer toute cette route de nuit quand même <<

Dans le cas où les deux modalités sont assertives, donc non marquées segmentalement, il est possible de montrer par des indices autres qu'intonatifs qu'il s'agit de deux assertions autonomes : on peut par exemple utiliser d'ailleurs dans la que Phrase, à la différence des cas précédents :

- (137) je reviendrai demain que d'ailleurs je dois aussi passer chez Jean
- (138) ? des fois l'été ils mangeaient que d'ailleurs c'était minuit
- (139) ? il me le donnerait que d'ailleurs j'en voudrais pas

L'indépendance des deux termes me paraît aussi trouver une confirmation dans le fait que leur ordre n'est pas totalement fixé, comme c'était le cas pour les exemples précédents : la que Phrase peut apparaître en "incise" sur la première construction. La disposition en incise peut être marquée par une reprise :

(140) il a pris beaucoup — que je l'ai revu récemment — beaucoup de poids

elle peut être au contraire uniquement perceptible au niveau du discours par un effet d'arrière-plan :

(141) il l'aurait accepté — que j'ai tout fait pour ça eh — j'en serais resté

On remarquera que si l'incise fait suite à un terme nominal elle sera comprise, si son organisation interne s'y prête, comme une relative non standard :

(142) et mon frère — qu'il faut que je te le présente un jour tiens — il a fini par prendre ce salon de coiffure

C'est évidemment la présence d'un clitique interprété comme renvoyant à mon frère qui peut faire croire à une "relative". La même forme sans clitique serait plus facilement interprétée comme une incise :

(143) et mon frère — que vraiment cette famille c'est des entrepreneurs — il a fini par prendre ce salon de coiffure

Toutes ces raisons font qu'il n'est pas nécessaire de poser ici une structure grammaticale où la *que* Phrase serait régie par l'élélement nominal. Si l'on se contente de dire que, dans tous ces cas, il y a mise en incise d'un énoncé entier sur un autre en un point du déroulement du premier, on a rendu compte de la structure syntaxique de l'ensemble. Pour le reste il s'agit seulement d'effets de sens ou de proximité.

Dans les exemples que nous avons vus, l'interprétation sémantique de la structure est la suivante : l'énoncé introduit par que présente une justification de l'énoncé non marqué. Mais il s'agit là d'une conséquence de tout un ensemble de facteurs sémantiques et non d'une "valeur" propre à que. En effet que ne s'oppose pas ici à d'autres éléments comme le feraient des éléments tels que parce que ou pour que qui formeraient un paradigme de formes régies. Il ne s'oppose qu'à l'absence de toute marque. Il indique donc seulement que la construction qu'il introduit ne doit pas être comprise de façon isolée, mais par rapport à quelque chose du contexte. La préposition par de parce que, du fait de sa valeur sémantique propre, exclut un certain nombre d'interprétations. En l'absence d'une préposition, les énoncés avec que ne sont pas soumis à une telle catégorisation. On peut donc avoir, outre la valeur d'explication, une valeur de conséquence, pourvu que l'élément significatif support et l'organisation prosodique s'y prête :

(144) à la fin il l'a quittée que la pauvre elle a dû aller à l'asile

On peut prévoir les interprétations en fonction de multiples facteurs<sup>8</sup>:

- Ou bien le deuxième énoncé est situé par une série de procédés dans l'arrière-plan du premier et l'on a un effet d'explication :
  - (145) il était pas là tu peux en être sûr que d'ailleurs la lumière était éteinte

<sup>8.</sup> Je propose donc ici d'articuler analyse syntaxique et analyse en termes d'organisation de l'information pour rendre compte de la diversité des interprétations que peut recevoir une même forme syntaxique : la structure en greffe.

Bien évidemment cette interprétation suppose aussi certaines relations sémantiques entre la base et la que Phrase; elle n'est pas liée, et pour cause, au sémantisme du mot de liaison lui-même.

- ◆ Ou bien le deuxième énoncé occupe une place équivalente dans la hiérarchie informative et l'on a alors des effets de simple addition ou de conséquence ou d'opposition :
  - (146) il est arrivé que après il lui a fallu une heure pour me répondre
  - (147) il a pas pu le faire que Jean lui il aurait pu

Là encore, c'est à la fois la structure informative révélée par la prosodie et le contenu sémantique qui permettent de prédire l'interprétation. On peut enfin noter que l'incidence de la greffe peut être aussi bien un élément segmental qu'un élément non segmental, par exemple l'énonciation de la première proposition :

(148) il faut dire — qu'avec toi on n'est jamais sûr d'avoir la parole longtemps — il faut dire qu'il n'a jamais cherché à se faire valoir

On peut remarquer que dans les deux types précédents, la que Phrase ne portait jamais sur "l'énonciation".

Si l'on veut alors caractériser une telle relation, on pourrait en termes classiques parler de "parataxe à lien" où que serait précisément ce lien.

J'utiliserai pour ma part la notion de greffe d'un énoncé sur un autre pour englober à la fois les cas d'enchaînement et les cas d'incise.

Quelles sont alors les unités qui peuvent se greffer et sur quoi peuventelles se greffer ?

Dans les usages reconnus par une majorité de locuteurs, il semblerait qu'il subsiste au moins une contrainte syntaxique dans ce type d'organisation : on greffe une construction verbale sur une autre construction verbale, même si, à la différence des autres types de relations, ces constructions préservent chacune leurs modalités externes.

Je crois cependant intéressant de signaler qu'il existe des usages où l'on n'observe même pas ce dernier type de contraintes. Je serais tenté de dire que l'on peut, par le biais de que, greffer une construction verbale sur à peu près n'importe quoi.

Cet élément quelconque du contexte peut évidemment être, entre autres, un énoncé à support segmental. Ces supports peuvent être très variés :

- groupe nominal pourvu d'une modalité indépendante :
  - (149) quels Italiens << qu'il y a pas que les Italiens qui parlent avec les mains
- adverbe:
  - (150) heureusement (intonation exclamative) que ça commençait à faire long

On peut même ajouter un cas observé où c'est le "contexte" au sens large qui sert de base à la *que* Phrase :

(151) que je dois partir avant 11 heures

Le locuteur qui prononce cet énoncé comme ouverture d'une interaction vient d'être trouvé par son interlocuteur alors qu'il s'affaire à remplir une valise. L'énoncé est sa réponse à l'expression d'étonnement du locuteur. Nous sommes donc bien ici dans le cas d'un élément linguistique greffé sur un élément significatif quelconque du contexte, situation qui n'a vraiment plus rien à voir avec la subordination par catégories grammaticales.

Ce qui reste en commun pour tous ces exemples, c'est évidemment que le deuxième énoncé est marqué explicitement par que comme dépendant du premier ou du moins de quelque chose, ne serait-ce que pour son interprétation. Il va de soi que si l'on prend en compte ces formes extrêmes, on aboutit à une notion de greffe ou de parataxe où l'on marquerait par un même morphème la juxtaposition d'éléments segmentalement attestés et la juxtaposition d'un élément segmental à un contexte qui peut être tout ou partie non segmental. Il serait intéressant de vérifier avec des données plus étendues s'il existe bien des usages où l'on peut utiliser un même morphème pour marquer deux relations que nos conceptions habituelles des rapports du segmental et du non-segmental nous inviteraient à voir précisément distinguées par la morphologie.

# CONCLUSION: EXTENSION DE L'ANALYSE À D'AUTRES ÉLÉMENTS

J'ai voulu montrer dans ce qui précède qu'il était possible de récupérer les exemples souvent considérés comme un peu marginaux de *que* dans un cadre syntaxique général où ils trouvent leur place. J'ai donc éliminé des notions *ad hoc* comme "subordination inversée" et "subordination à

valeur coordonnante" au profit d'extensions tout à fait naturelles des notions de rection et d'associé. Une de ces extensions me paraît réutilisable pour l'analyse d'autres emplois de subordonnants : la notion de "greffe" devrait permettre d'absorber les usages de bien que ou de parce que — entre autres — où l'on dit qu'ils fonctionnent comme des coordonnants plus que comme des subordonnants, ainsi sans doute que les "relatifs" dits de "liaison". Or la résolution de ces cas m'apparaît comme une étape nécessaire pour éclairer le problème des relations entre morphologie et syntaxe, où beaucoup de travail reste à faire.

José DEULOFEU



# COMMENT SON ET LE SIEN METTENT DE L'ORDRE DANS LA SYNTAXE NOMINALE

1.

L'une des manières de débrouiller la pagaille qui règne dans les structures SN1 de SN2, c'est d'observer leur comportement devant les "possessifs" SON N et LE SIEN.

Quand on travaille à partir de corpus, on s'aperçoit qu'il y a un déséquilibre quantitatif entre les deux formes : dans les structures ramenables au schéma SN1 de SN2 que j'ai recueillies dans les corpus de français parlé du G.A.R.S.¹, il y a environ trois fois plus d'occurrences qui acceptent uniquement la forme SON N1 que d'occurrences qui acceptent les deux formulations SON N1 + LE SIEN.

Si on a un tel écart, c'est certainement que les deux formes ne sont pas équivalentes.

Or la distribution différente de SON N et de LE SIEN permet de dégager des organisations syntaxiques particulières. Ces organisations montrent des classes de fonctionnement plus stables (et plus fiables) que les caractérisations sémantiques référentielles qu'on a données généralement. Elles peuvent également expliquer les différences de fréquence d'emploi qu'on constate dans les corpus.

<sup>&#</sup>x27; 1. Tous les exemples cités ont été relevés dans les corpus du G.A.R.S.; les manipulations qui en ont été tirées ont été testées avec une trentaine d'informateurs.

# 1.1. PREMIÈRE ÉTAPE DU TRAVAIL : DE SN1 DE SN2 À SON N1

À partir de mon corpus de formes SN1 de SN2, je retiens tous les exemples proportionnels² à SON N1. Ces exemples s'opposent systématiquement aux formes qui refusent SON N1. Dans le tableau qui suit, j'ai procédé à des manipulations pour faire apparaître des sortes de paires minimales", i.e. des structures SN1 de SN2 très proches par le lexique mais qui n'ont pas le même comportement syntaxique. Dans la colonne de gauche figurent les exemples qui acceptent SON N1, dans la colonne de droite les exemples qui ne l'acceptent pas.

+ SON NI				– SON NI		
1a- or	on a discuté	du problème	de ma voisine	1b- on a discuté du problème de l'immi- [gration		
		de son <del>pr</del> oblème		* de son problème		
2a- j	j'ai appris	le métier	de Claudine de ma mère	2b- j'ai appris lemétier de sténo-dactylo * son métier		
		son métier				
3a-	3a- la reproduction des écrevisses se fait en bassin			3b- la reproduction d'écrevisses se fait en bassin		
leur reproduction <sup>3</sup>				* leur reproduction <sup>3</sup>		
4a-	4a- le centre de la cible est marqué d'une croix son centre					
5a-	5a- le pied de la table est de travers son pied			5b- cet ébéniste s'est spécialisé dans les pieds de table *dans ses pieds		
				6b- la dame de l'entrée * sa dame		

<sup>2.</sup> Dans le cadre de l'Approche Pronominale, on dit qu'une forme est proportionnelle" à une autre quand les deux formes entrent en relation d'équivalence. Ce type de relation a été particulièrement développé entre pronoms et lexique.

leur reproduction

les écrevisses se reproduisent on reproduit les écrevisses

<sup>3.</sup> Ce qui oppose ces deux exemples, c'est le modèle syntaxique des formes SN1 de SN2...

<sup>-</sup> Dans l'énoncé «la reproduction des écrevisses se fait au mois d'août», on a un Nom Verbal de SN2 "ordinaire", avec une double interprétation du SN2 ("sujet" ou "complément") et une proportionalité avec la forme SON N1:

la reproduction des écrevisses se fait au mois d'août

<sup>-</sup> Dans l'énoncé «la reproduction d'écrevisses se fait au mois d'août», on n'a plus affaire à un N.V. de SN2 ordinaire: on n'a pas la double interprétation ("écrevisses" ne peut être que "complément"), on n'a pas la proportionalité à SON NI:

la reproduction d'écrevisses se fait au mois d'août

<sup>\*</sup>leur reproduction

on reproduit les écrevisses

7b- le journal d'hier

de la semaine dernière

\* son journal

8a- les rideaux de la salle 278 sont défraîses rideaux [chis 8b- les rideaux de cuisine se vendent \* ses rideaux [bien

1.1.1. Pour les formes qui n'acceptent pas SON NI, on a les déterminants :

LE N1 de Ø N2 dans la plupart des cas :

type : ce magasin s'est spécialisé dans les rideaux de cuisine

\* dans ses rideaux

ou LE N1 de LE N2 pour quelques types:

avec des N1 qui appartiennent au paradigme des noms qui construisent Vinf: «l'idée de faire ça», «le problème de ...», «la question», «l'histoire» ...

- dans les exemples proportionnels à SN1 de là-bas

type: la dame de l'entrée

de là-bas \* sa dame

ou encore dans des exemples comme

la responsable du labo

\* sa responsable

la dame des objets trouvés

\* sa dame

dont il faudrait faire le tour-

1.1.2. Pour les formes qui acceptent SON NI

on a toujours la combinaison de déterminants :

LE N1 de LE N2

type: J'ai changé les roues de la voiture la semaine dernière ses roues

et jamais

**LE** N1 de Ø N2

L'énoncé «les roues de  $\emptyset$  voiture» existe, mais il ne sera jamais équivalent à une forme SONNI:

Mon frère collectionne les roues de Ø voiture \* ses roues

On est tenté d'emblée de poser deux modèles de constructions nominales: - un modèle en LE N de LE N (les roues de la voiture) - et un modèle en LE N de Ø N (les roues de voiture).

C'est s'aventurer sur une voie un peu dangereuse. Il me semble en effet qu'affirmer hors contexte que ces deux constructions sont radicalement différentes ne veut absolument rien dire : c'est différent, soit, mais à quoi sert de poser une telle opposition si l'on ne peut pas prévoir quand employer l'un ou l'autre modèle ?

1.2.3. On ne peut pas concevoir les constructions nominales comme des entités entièrement indépendantes dans l'énoncé, il ne faut pas les considérer en dehors de leur ancrage verbal.

Quand on rétablit un verbe, l'opposition entre les deux modèles nominaux prend tout son sens :

```
j'ai remplacé les roues de la voiture
? les roues de voiture
ses roues
```

s'oppose nettement à

```
mon frère est un type épatant : il collectionne les roues de voiture ? les roues de la voiture * ses roues
```

Dans le premier exemple, la valence complément de *remplacer* a une forme [celui-là], tandis que dans le deuxième, la valence de *collectionner* est plutôt de forme [ça]:

```
j'ai remplacé les roues de la voiture celles-là il collectionne les roues de voiture ? celles-là ca
```

Mais on aurait:

```
Il collectionne uniquement les roues de sa voiture
celles-là
ses roues
```

C'est le verbe qui décide du modèle nominal qu'il lui faut, en rapport avec la valence qu'il se choisit :

♦ le verbe *collectionner* se choisit préférentiellement une valence de type [ça]; le modèle nominal qui convient est *LE N de Ø*. Une valence de type [celui-là] est également possible, en "forçant" le

contexte; le modèle nominal *LE N de LE N* n'est donc pas à exclure, même s'il est moins probable;

♦ le verbe remplacer se choisit une valence de type [celui-là]; le modèle nominal sélectionné est LE N de LE N.

Pour conclure cette première étape, je dirai qu'on peut prédire si la formulation SON NI est possible ou non en regardant seulement le verbe de la construction verbale et surtout la forme de valence qu'il se choisit. SON NI marche dans une valence de type [celui-là] et ne marche pas dans une valence de type [ça]. Cela fournit un éclairage sémantique — à développer dans des travaux ultérieurs — qui s'annonce bien plus pertinent que "l'idée de possession".

## 2. DEUXIÈME ÉTAPE : DE SON NI À LE SIEN

Il faut expliquer ici pourquoi on a moins de formes LE SIEN que de formes SON N1; pour y arriver, on doit d'abord caractériser syntaxiquement le sous-ensemble des formes qui acceptent la formulation LE SIEN.

Les caractérisations syntaxiques qui vont suivre sont de plusieurs ordres :

- La première, qui est une mise en place du trait /+ humain/, couvre tout le champ du corpus. Elle débouche sur une répartition en deux sous-domaines : le domaine du /+ humain/ et le domaine du /- humain/.
- Les deux caractérisations suivantes ne porteront que sur le domaine du /- humain/:
  - La deuxième caractérisation (par la notion de "sujet") ne concernera, à l'intérieur de ce sous-domaine, que les SN1 de SN2 "verbaux".
  - La troisième caractérisation (par le trait /+ individuel/) prendra en compte tout le domaine /- humain/.

# 2.1. Caractérisation du couplage SON N / LE SIEN par la référence à de l'"humain"

Sous l'influence de la grammaire traditionnelle, on est tenté d'entrée d'assigner la formulation *LE SIEN* aux *SN1 de SN2* comportant en

deuxième position un nom propre ou un groupe nominal désignant l'"humain":

le manteau de Paul est démodé son manteau est démodé le sien est démodé

par opposition à

le manteau de la cheminée est délabré est délabré \* le sien est délabré

ou:

la réception de la baronne a été un succès sa réception a été un succès la siemne a été un succès

par opposition à:

la réception des journaux s'est toujours mal faite leur réception s'est toujours mal faite s'est toujours mal faite.

Mais on a du mal à savoir où l'"humain" s'arrête. Du point de vue référentiel, on ne sait trop si *administration*, pays sont "humains". Mais dans certains contextes, ce lexique a le comportement caractéristique de l'"humain".

je profite de l'occasion qui m'est offerte pour dire

le consentement des administrations à procéder à des études ...

leur consentement (Gautie 86, 182/3-10)

le leur

la politique extérieure s'ordonne autour de quelques idées simples

le développement des pays pauvres ... (Alimi LA86, 12/3-10) leur développement

le leur

je devrai conduire seul les affaires de la France ses affaires

(Alimi LA86, 9/3-7)

? les siennes

En tout cas, cette analyse référentielle est insuffisante :

♦ On a des N2 désignant de l'"humain" qui n'acceptent absolument pas LE SIEN :

l'envoi de soldats de la Louisiane en Europe a été un vilain coup leur envoi en Europe (Tricon 83, 47/12-16)

\* le leur en Europe

♦ On a des N2 tout à fait "non humains" qui acceptent LE SIEN :

pour cette cérémonie chaque table doit avoir sa nappe la sienne chaque boulon doit avoir son écrou le sien.

Ce critère de l'"humain" doit être remis à sa place :

- ♦ Il y a une manière **référentielle** de l'envisager, et elle ne fournit pas un bon outil d'analyse, comme on l'a vu plus haut. C'est d'ailleurs prédictible : le trait "humain", envisagé de manière référentielle, est un trait **continu**; on peut faire des gradations entre les noms franchement "humains", des un peu moins "humains", des tout juste "humains", etc. Ce n'est pas du tout adapté au principe d'organisation morpho-syntaxique qui est, lui, **discontinu** : on a *LE SIEN* ou on n'a pas *LE SIEN*, il n'y a pas d'intermédiaire.
- ♦ On peut envisager l'"humain" de manière syntaxique. En utilisant le marqueur À LUI:

le problème de Paul, c'est l'acné
Paul, son problème À LUI, c'est l'acné
Paul, le sien, À LUI, c'est l'acné

on sélectionne une position syntaxique /+ humain/; j'utilise ici la notation entre barres car il s'agit d'un trait syntactico-sémantique et non plus d'une interprétation référentielle. Pour éviter les confusions, je rebaptise ce trait /± À LUI/.

le manteau de Paul est démodé Paul, son manteau À LUI, il est démodé Paul, le sien, À LUI, il est démodé s'oppose à :

> le manteau de la cheminée est délabré \* la cheminée, son manteau À ELLE, il est délabré la cheminée, \* le sien, À ELLE, il est délabré

Dans une telle analyse, le lexique qui occupe la position syntaxique marquée /+ À LUI/ n'a plus d'importance : ce n'est pas le lexique qui dicte une "fonction" dans la construction, mais c'est la "fonction" qui choisit le lexique qui lui convient, ou même qui le déforme sémantiquement :

l'envoi en Europe de soldats de la Louisiane a été un vilain coup les soldats de la Louisiane, \*leur envoi, À EUX, ça a été un vilain coup les soldats de la Louisiane, \*le leur, À EUX, ça a été un vilain coup

les soldats de la Louisiane réfèrent à de l'"humain", mais ils sont manifestement dans un syntagme marqué par le refus de /À LUI/:

on [LES] envoie on [EN] envoie on envoie [ÇA] Le lexique soldats de la Louisiane est complètement désindividualisé par cette construction; il est pris dans une valence de type [ca].

Quand la forme [SON N1, À LUI] est possible, alors [LE SIEN, À LUI] est possible. Quand la forme [SON N1, À LUI] est impossible, alors [LE SIEN, À LUI] est impossible.

Le problème du passage de la forme SON N à la forme LE SIEN est réglé en ce qui concerne le domaine du /+ À LUI/: il est automatique. Reste à étudier ce qui se passe avec des SN2 /- À LUI/.

# 2.2. Caractérisation du couplage SON N / LE SIEN par la position "sujet"

Cette caractérisation n'intéresse que les "noms verbaux" (ou "noms prédicatifs").

J'appelle "noms verbaux" les noms qui se construisent une valence à la manière des verbes et je me permettrai d'appeler "sujet" et "complément" les SN2 qui entrent en relation avec ces SNE "verbaux":

```
cet homme travaille — le travail de cet homme sujet

cet homme travaille le bols — complément

(cet homme LE travaille)
```

La formulation SON N1 s'applique aussi bien à des N2 interprétables comme "sujets" que comme "compléments":

```
c'est la plus belle conquête des États-Unis
leur plus belle conquête "sujet": les E.U. conquièrent
la conquête de l'espace s'annonce difficile
sa conquête "complément": conquérir l'espace
```

La formulation *LE SIEN*, au contraire, correspond uniquement aux *N2* interprétables comme "sujets".

#### On a:

```
la récolte de ce ranch a été exceptionnelle cette année sa récolte a été exceptionnelle la sienne a été exceptionnelle "sujet"
```

<sup>4.</sup> Cette distinction d'un domaine particulier pour les "noms verbaux" n'est pas arbitraire: elle trouve une justification dans d'autres points de ma thèse (en cours) sur le nom.

qui s'oppose à:

la récolte des carottes n'a rien rapporté cette année

leur récolte

n'a rien rapporté \* la leur n'a rien rapporté

"complément"

Pour l'exemple:

l'essorage de la machine à laver Calor est irréprochable est irréprochable son essorage

l'interprétation "sujet" (= la machine essore) est plus immédiate, mais rien n'empêche encore de comprendre qu'«on essore la machine». À ce niveau, LE SIEN a une valeur désambiguïsante : quand on accepte LE SIEN, c'est l'interprétation "sujet" qui est retenue.

On a alors l'opposition entre :

l'essorage de la machine à laver Calor est irréprochable son essorage est irréprochable le sien

est irréprochable "sujet"

et:

l'essorage du linge est une tâche délicate est une tâche dlicate son essorage \* le sien est une tâche délicate

"complément"

Chez les "noms verbaux", seuls les SN2 "sujets" sont facilement compatibles avec la forme LE SIEN.

Cette proposition est valide parce qu'elle prédit que des N2, dans une place syntaxique marquée /A LUI/ (ex. : la machine à laver Calor), et mis en position "sujet", pourront faire des LE SIEN corrects.

Bien sûr, ce seront les N2 interprétables comme "sujet" et mis dans une place syntaxique marquée /+ À LUI/ qui feront les LE SIEN les plus satisfaisants.

la récolte de ce fermier a été fabuleuse sa récolte, à LUI "sujet" /+ À LUI/ la sienne

### 2.3. Caractérisation du couplage SON N/LE SIEN par le trait /+ individuel/

Il travaille depuis un temps à l'histoire de la géométrie. Chaque science, chaque art devrait avoir la sienne. (Fontenelle, in Littré)

pour cette cérémonie chaque table doit avoir sa nappe la sienne

chaque boulon a son écrou quelque part le sien

chacun le sien

Dans ces exemples, le déterminant CHAQUE suivi de n'importe quel nom fait des *LE SIEN* tout à fait corrects. Je propose de dire, dans le cadre de l'Approche Pronominale, que CHAQUE est une des marques du trait syntactico-sémantique /+ individuel/.

On a déjà rencontré ce trait en syntaxe verbale dans une concurrence avec le trait /± humain/ tout à fait comparable à celle qu'on a ici.

Dans les valences prépositionnelles de type [LUI, Y], le trait /± indiv./ intervient pour casser la relation qu'on a l'habitude de poser (en suivant la grammaire traditionnelle) entre

```
un LUI = "personnel", /+ humain/
et un Y = "non personnel", /- humain/.
```

#### On a en effet:

```
je lui ajoute du sel, à ta bonne soupe

y

≠ je y ajoute toujours du sel, à la soupe
?lui

il faut toujours y ajouter du sel, à de la soupe aux poireaux
*lui
```

et la différence n'est pas du tout de l'ordre du / $\pm$  humain/ mais du / $\pm$  individuel/ :

```
je lui ajoute du sel,

à ta bonne soupe

*à elle /+ indiv./, /- hum./

à de la soupe aux poireaux

*à elle /- indiv./, /- hum./

je lui parle,

à ce type
à lui /+ indiv./, /+ hum./

à ces femmes
à ma mère à cette époque
à elles /- indiv./, /+ hum./
```

Dans ce dernier exemple, la valence de type [y] renvoie à quelque chose d'"humain", mais "désindividualisé": ces femmes, ma mère à cette époque. Il ne s'agit pas d'une "personne", mais d'une "sphère de la personne".

```
LUI = marqueur de /+ individuel/
À LUI = marqueur de /+ humain/
```

Ces deux traits syntactico-sémantiques nous affranchissent totalement du problème de la référence lexicale : on peut employer *LUI* en parlant de soupe, il suffit de l'envisager sous un certain angle.

Dans le domaine des possessifs, CHAQUE est la marque du /+ individuel/ et À LUI la marque du /+ humain/.

Tout comme en syntaxe verbale, ces traits permettent d'établir des relations formelles de proportionalité — ici avec *LE SIEN* — sans se soucier du lexique :

#### 3. CONCLUSION

L'analyse en traits syntactico-sémantiques permet de distinguer deux domaines pour les "possessifs" :

- 3.1. On a le domaine du /+ À LUI/, où tout est clair et en ordre : il existe un rapport de proportionalité automatique et bi-univoque entre les formes [SON N1, À LUI] et [LE SIEN, À LUI].
- 3.2. On a le domaine du /- À LUI/; ici, le paradigme [LE SIEN, \*À LUI] n'entretient pas un rapport de proportionalité "massif" avec tous les SON N1 /- humain/. Il est proportionnel uniquement aux sousgroupes de N2 de place "sujet", de noms "verbaux", ou marqués comme /+ individuel/.

<sup>5.</sup> Il semble qu'on ait affaire à un schéma distributif "spécial" pour CHAQUE et LE SIEN dans une rection verbale : il y a un ordre obligé CHAQUE vers LE SIEN; l'ordre inverse semble impossible, et même impensable :

il envoie CHACUN vers LE SIEN

<sup>\*?</sup> il envoie LE SIEN vers CHACUN

SN1 de SN2

SON NI

LE SIEN

LUI]
udine, à elle
ıl, à lui
LUI]
İ
À LUI]
_

3.3. On ne peut pas parler d'équivalence "en bloc" entre les formes SON NI et LE SIEN.

C'est cet écart dans les emplois qui explique sans doute le déséquilibre quantitatif qu'on a constaté dans les corpus.

L'utilisation systématique des formes "possessives" a permis de mettre un peu d'ordre dans un domaine où les analyses sémantiques référentiel-

<sup>6.</sup> Plusieurs informateurs acceptent de voir ce levier figurer dans une place syntaxique marquée comme /+À LUI/. Cela apporte bien sûr une distorsion de sens tout à fait prévisible.

<sup>7.</sup> La forme CHAQUE soulève des problèmes de morphologie et de syntaxe que je n'ai pas encore résolus: la forme équivalente à le travail de chaque agriculteur (en position sujet) est-elle le sien ou le teur? En position objet, au contraire, l'équivalence entre chaque agriculteur fait son travail et fait le sien est indiscutable. Autre problème: peut-on avoir une équivalence entre une forme CHAQUE et une forme [À LUI]?

chaque agriculteur fait son travail ?son travail, À LUI le sien

les échouent : quand on part de la notion d'"humain", de "possession" ou de "partie d'un tout", on aboutit à une vision éclatée des phénomènes (on peut voir dans mon tableau récapitulatif que toutes les occurrences d'"humain référentiel" sont complètement éparpillées dans tous les cadres). Les tests syntaxiques de proportionalité aux "pronoms" (j'utilise ici le sens large du terme : "tout ce qui remplace syntaxiquement un nom") ont l'avantage de nous libérer et de mettre en place des fonctionnements syntaxiques tout à fait stables.

**Christine ROUGET** *G.A.R.S.* 



# À PROPOS DE CHANGEMENTS DANS LE SYSTÈME DU RELATIF : ÉTAT DE LA QUESTION EN MOYEN FRANÇAIS

0.1. Le renouveau d'intérêt pour l'approche diachronique des phénomènes de changement linguistique en cours de réalisation ou de faits qui relèvent de la variation dans une langue comme le français est à l'origine de travaux aussi différents que ceux de S. Fleischman (1982) ou D. Sankoff (1986). Dans la plupart des études qui se situent dans ce courant, l'enquête sur les données historiques nourrit une réflexion à propos de phénomènes de variation ou de changement linguistiques observés ici et là en français parlé contemporain, dans ses diverses variétés, et conduit à une mise en perspective diachronique de ces phénomènes.

Le plus souvent, la thèse est explicitement avancée que l'étude diachronique permettra de comprendre les phénomènes de variation ou de changement observés actuellement en France comme dans le domaine francophone, au moins dans certains usages et pour certains groupes de locuteurs.

C'est pourquoi ces études posent le problème crucial de la représentativité des données dont il est fait état pour la description d'états anciens de la langue, et sur la base desquels sont formulées des hypothèses quant à des changements linguistiques réalisés qui réinterprètent des phénomènes de variation observés entre les variétés standard et non standard de la langue.

0.2. Cette question des données est posée en particulier dans l'étude des changements qui auraient affecté ou qui affecteraient le(s) système(s) du relatif en français, dont de nombreux faits de variation observés dans

les usages, plus ou moins spectaculaires selon les observateurs, porteraient témoignage. Considérons, par exemple, la question désormais "classique" de l'usage de QUE relatif non standard aux cas obliques, qui serait productif en français familier, à l'oral (Damourette et Pichon). Une lecture un peu rapide des différents manuels de grammaire de l'ancienne langue ou d'histoire de la langue autorise la formulation de l'hypothèse que, dans ce domaine comme dans d'autres domaines de la syntaxe ou de la morphosyntaxe du français, on observerait deux usages rendus possibles par l'existence de deux systèmes du relatif avec antécédent, un système du relatif décliné, un autre centré sur une opposition unique sujet/complément que ce dernier doit direct ou oblique. Une telle concurrence se serait maintenue au cours de l'histoire de la langue et serait à l'origine du QUE de fonction universelle du français dit "avancé" (Foulet 1928, Guiraud 1966, etc.).

L'examen minutieux des textes montre le caractère tout à fait marginal de l'emploi de QUE "universel" ou "décumulé" en moyen français (A. Valli, à paraître). La faible productivité de cet emploi de QUE ne paraît pas militer en faveur de l'existence, dès l'ancienne langue, d'un processus qui aurait conduit à une prééminence du relatif QUE invariable du français "avancé" ou "populaire" du XXe siècle. C'est donc la perspective diachronique dans laquelle on situe les faits qui relèvent du français contemporain qui devra être reconsidérée. En moyen français, l'examen des données suggère que la faible productivité de cet emploi de QUE hors de sa "fonction C.O.D." doive être mesurée à celle de l'emploi des pronoms relatifs des cas obliques, qui n'est pas bien élevée non plus. Cette observation d'une tendance à l'évitement de l'emploi des relatifs des constructions obliques rejoint, au moins partiellement, une position théorique qui a été formulée par Keenan et Comrie (1977) : la notion de NP Accessibility Hierarchy dans la formation des phrases relatives qu'ils proposent prédit que dans les langues qui forment des relatives à l'aide d'un paradigme de marqueurs casuels la position la plus favorable dans la hiérarchie est occupée par le sujet et l'objet direct, précisément.

0.3. C'est par un même examen précis des données extraites de nombreux textes de moyen français que je me propose de discuter la validité d'un certain nombre d'hypothèses sur d'autres changements linguistiques, réalisés ou en cours, dans le domaine du relatif en français. Un tel examen est désormais possible grâce à l'étude de U. Jokinen (1978), Les relatifs en moyen français, qui constitue un examen de la distribution des divers

pronoms relatifs dans 65 textes qui s'échelonnent à peu près régulièrement de 1330 à 1500, et qui permet de prendre la mesure exacte des faits à partir desquels a pu être formulée telle ou telle hypothèse d'un changement<sup>1</sup>.

Les trois études que j'ai choisi de commenter s'inscrivent dans la perspective décrite et portent chacune sur une hypothèse de changement réalisé ou en cours dans le système du relatif; dans l'ordre, j'ai retenu :

- L'étude de P. Hirschbühler et M.L. Rivero (1982), pour qui la disparition de QUE sujet serait la conséquence d'un changement linguistique bien plus considérable; le français ne serait devenu une langue à sujet obligatoire qu'au cours de la période du moyen français. Une telle explication a ceci de séduisant qu'elle permet de comprendre pourquoi cet usage de QUE ne s'est plus rencontre par la suite.
- L'étude de J.M. Léard (1982) à propos d'un changement "en cours", l'affaiblissement des formes prédicatives du relatif : pour cet auteur, un déséquilibre structurel serait à l'origine d'un glissement vers l'usage des formes non prédicatives, dont la variété de français parlé au Québec porterait témoignage.
- Une étude de J. Deulofeu (1981) qui évoque un bouleversement dans la distribution des relatifs qu'aurait imposé la pression normative des grammairiens de l'époque classique, aboutissant à un déséquilibre du système.
- 1. Le pronom relatif *que* sujet : voilà un fait qui a intéressé bien des linguistes. Cet emploi de *que* serait surtout attesté dans les textes du XV<sup>e</sup> siècle, note J.M. Léard, qui cite R. Martin (1967), selon qui, *que*, au regard de son extension qui serait importante dans certains textes aurait pu supplanter *qui* en français, comme en italien par exemple; mais à partir du XVII<sup>e</sup> siècle, cet emploi de *que* n'est plus observé.

<sup>1.</sup> Dans son compte rendu paru dans Romania (tome 100, 1979), WUNDERLI (p. 276) reconnaît: "les analyses statistiques et interprétatives méticuleuses [de Joniken] permettent finalement de cerner la norme du moyen français en ce qui concerne l'emploi du relatif". Voilà qui justifie le recours constant que j'ai eu à ce travail. Par ailleurs, l'étude prête le flanc à des réserves et des critiques qui ne portent pas, toutefois, sur des résultats que j'ai tenus pour acquis. En effet, les réserves de Wunderli concernent essentiellement le cadre théorique; en particulier il critique:

<sup>-</sup> l'absence de délimitation entre relative et circonstancielle,

<sup>-</sup> entre relative explicative et déterminative, gênante pour un examen comparatif de la distribution des relatifs (P)QUI, (P)QUOI et (P)LEQUEL.

Pour ma part, j'ai regretté une faiblesse dans la délimitation par trop scolaire et peu adéquate entre la notion d'objet et celle de circonstanciel. Cette faiblesse a pu être corrigée et n'entache donc pas les résultats quantitatifs que j'ai repris dans ma propre étude : du fait de la richesse des matériaux relevés par Jokinen et heureusement cités, j'ai pu reprendre certains classements.

1.1. Des linguistes comme P. Hirschbühler et M.-L. Rivero (1982) y ont vu un cas de changement linguistique qu'ils expliquent dans le cadre général d'une théorie de la grammaire, incorporant le principe chomskien du *that trace* (Chomsky et Lasnik, 1977).

De quelques exemples d'emploi de *que* sujet qu'ils empruntent à M. Wilmet (1978) et R. Martin et M. Wilmet (1980), ils posent qu'au XV<sup>e</sup> siècle *que* sujet se rencontre, avec antécédent animé ou unanimé; et du fait que *qui* se rencontre également avec toutes sortes d'antécédents, ils déduisent que la règle *QUE-qui* de R. Kayne (1976) ne s'applique qu'optionnellement pour cet état de langue. À partir du XVII<sup>e</sup> siècle, cette règle est obligatoire puisqu'on ne rencontre plus *que* avec la fonction de sujet.

Ils expliquent ce changement, particulier au français parmi les langues romanes, par un mécanisme assez général : l'application de la règle *QUE-qui* serait liée au statut du sujet dans la langue. Ainsi, on observerait une alternance *que/qui* pendant la période de l'histoire de la langue dans laquelle le sujet n'est pas obligatoirement; quand le sujet devient obligatoire, l'alternance disparaît.

1.2. Je ne discuterai pas, dans ces lignes, l'aspect théorique de l'explication conduite dans un cadre qui fait référence aux travaux de N. Chomsky et Lightfoot (1979); on pourrait, en revanche, s'arrêter sur la perspective diachronique énoncée, quant au statut du sujet (voir R.-L. Wagner 1974); je préfère faire porter mon commentaire sur la productivité de cet emploi de que dans l'état de langue considéré : un examen minutieux des données qui rend évident le caractère fort marginal de cet emploi de que suggère qu'on remette en cause cette hypothèse d'un changement qui aurait affecté l'expression du relatif sujet et qu'on daterait en moyen français.

Le manuel de R. Martin et M. Wilmet sur lequel les auteurs s'appuient est pourtant clair sur ce point. Après cette formule, qui pourrait prêter à extrapolation :

En présence d'antécédent, que signifie normalement la fonction régime. Cependant, que sujet, peu répandu en ancien français (surtout anglonormand, lorrain, champenois de l'Est et franc-comtois), gagne du terrain en moyen français. (p. 262)

il y a cette conclusion:

Au total, les exemples de que sujet sont relativement rares. (p. 263)

et cette remarque qui suggère une explication de cet emploi de *que* par le contexte syntaxique :

Dans la plupart des cas, il s'agit du "sujet réel de la tournure impersonnelle qui, on le sait, se mettait en ancien français au cas régime". (id.)

avec cet exemple extrait du Jouvencel:

Ce que en adviendra vous le pouureés bien aiséement sçavoir par ce qui sera declairé en ce chappitre cy-après. (I, 163)

1.3. Les données recueillies par U. Jokinen (1978) dans son ouvrage ont rendu possible une estimation en vraie grandeur de la productivité de l'emploi de *que* sujet qui pourra être quantifiée, ainsi qu'une étude de sa distribution en concurrence avec celle de *qui* dans le même emploi.

U. Joniken note qu'avec antécédent animé, que avec 49 exemples (soit 1,1% des emplois par rapport à qui) est insignifiant comme sujet; il apparaît sporadiquement dans 15 textes dépouillés sur 65. Que, sujet inanimé, apparaît un peu moins rare, avec 143 exemples (6,3% des emplois de qui), répartis dans la moitié des textes, mais, précise Jokinen, avec en général guère plus de deux exemples par texte. Et encore, ces résultats quantitatifs paraissent devoir être revus à la baisse puisqu'on peut observer, U. Jokinen d'ailleurs ne le dissimule pas, que, sur 63 exemples d'emploi de que sujet cités dans son étude, on en relève 27 où que apparaît dans le contexte droit, Voyelle, ce qui ne permet pas de la distinguer à coup sûr d'une forme qui élidée, et cela même si que n'est pas transcrit sous forme élidée; par exemple :

```
advienne de vous ce que a dieu plaira (Saintré, 213)

Pour ce devers la court retraire

Me vueil sans plus faire debat :

De ceens voi assez l'estat,

Qu'est noble et grant (Miracles de Notre-Dame, XXI, 132-135;
cités par U. Jokinen, p. 81-82).
```

De l'ensemble des traits relevés par U. Jokinen pour caractériser, voire expliquer, la distribution de *que* sujet – type de production ou contexte syntaxique plus ou moins large –, j'ai retenu les suivants :

- le type d'auteur et de texte où cet emploi est le plus fréquent,
- les caractéristiques de l'antécédent,
- le type de construction verbale dans la relative,
- le contexte syntaxique large : le cas des incises.

Le fait que *que* sujet animé soit une forme rare qu'on ne rencontre que dans un nombre restreint de textes dont le registre ou l'origine peuvent être marqués (Sotties et Farces, Moralités) ne suffit sans doute pas à identifier cet usage comme un trait de la langue populaire, un archaïsme ou un dialectalisme (cf. M. Wilmet 1978): il y a trop peu d'exemples dans des textes trop différents pour pouvoir affirmer avec U. Jokinen (p. 212) dans une revue des facteurs qui expliquent la présence de *que* dans certains textes:

que est le produit d'une recherche stylistique, consciente ou non, représentant surtout l'aspect populaire de la langue.

Il resterait à expliquer pourquoi l'usage de que sujet inanimé est plus répandu, chez un plus grand nombre d'auteurs, avec un éventail de textes plus large, même s'il est plus fréquent dans quelques textes (Le Petit Jehan de Saintré, d'A. de la Sale, Les XV joies de Mariage, La Maniere de langage éditée par J. Gessler, Le Livre de Ethique d'Aristote, de N. Oresme).

U. Jokinen a noté que si l'emploi de *que* sujet inanimé est le plus fréquent, il est aussi le plus limité et le plus uniforme; elle a observé que dans les textes *que* est surtout neutre : dans 89 exemples sur 143, l'antécédent est le pronom *ce*, dans 11 exemples, l'antécédent est une phrase, dans 7 exemples, une forme quasi pronominale, un nom comme *chose*, autre *chose*, ...

Ainsi, dans le texte d'Aristote, sur 52 exemples d'emploi de que, elle a relevé 50 cas où ce que équivaut au ce qui moderne :

Mais ce que est moyen quant a nous n'est pas ainsi a prendre (Arist., 160, 31b, 10).

La grande fréquence de *que* dans ce texte tient, selon U. Jokinen, au fait que la suite *ce que* entre dans des formules usuelles dans ce texte : *ce que dit*, par exemple; ainsi :

Item, a ce que dit est s'accorde ce que disoit un philosophe appellé Eudoxus (Arist., 139-140, 20a, 20) (cité par U. Jokinen, p. 80 et 281) [mot à mot : À ce qui est dit s'accorde ce que disait un philosophe appelé Eudoxus]

R. Martin et M. Wilmet le signalent (p. 261), que sujet inanimé figure souvent avec un verbe de construction impersonnelle : U. Jokinen en a relevé 32 exemples sur 143, avec les verbes plaire, avenir, souvenir, falloir, etc. Ainsi cet exemple :

... et parler des montaignes que elle a veues et de belles chouses et de tout ce que lui est avenu (Les XV Joies, 70, 147)

À noter que ce tour est usuel précisément dans les œuvres où la fréquence de *que* sujet est la plus élevée.

Enfin U. Jokinen signale un contexte syntaxique large susceptible de favoriser l'apparition d'une forme que en sujet : dans la langue du

Moyen Âge et de la Renaissance, assez souvent, le relatif peut être assez éloigné de son antécédent et, ajoute-t-elle, "malgré les prescriptions de Malherbe et Vaugelas, c'est aussi souvent le cas dans le français moderne" (p. 74). Le fait que le relatif soit séparé de son antécédent par une longue incise peut expliquer l'apparition de que au lieu du qui attendu, ainsi dans cet exemple extrait de Saintré, ouvrage dans lequel l'emploi de que sujet est plus fréquent (25 exemples en tout)<sup>2</sup>:

qui est le cuer de femme qui se porroit tenir de plourer a veoir cest enffant, qui vait en sy grant peril, et qui est nourri avecques nous, et que tant de plaisirs nous a faiz tous les jours. (Saintré, 145)

En résumé, l'examen des textes montre qu'il n'a pas existé en moyen français une alternance que/qui³ pour la fonction de sujet. Cet emploi de que est très rare; quand il apparaît, sa distribution est spécifique : dans un cas sur deux, le contexte droit immédiat est vocalique, dans un cas sur trois, l'antécédent est le pronom neutre ce, qui peut être associé à certains verbes dans des formules usuelles, souvent le verbe de la relative est de construction impersonnelle, enfin, dans de nombreux cas, le relatif est séparé de son antécédent après une longue incise.

Ces différents facteurs peuvent se conjuguer comme dans l'exemple suivant :

adviengne de vous ce que a Dieu plaira;

(Saintré, 213)

2. L'article de J.M. Léard (1982) se présente comme une étude de l'évolution du système du relatif français.

La méthode d'analyse est définie par l'auteur comme à la fois structurale, en cela qu'elle étudie en même temps toutes les formes de *qui/que/quoi*, en considérant "qu'il y a derrière quelque chose à découvrir ..." (p. 102), et à la fois diachronique puisqu'elle étudie le développement de ce paradigme depuis le XIVe siècle. Le recours à la diachronie structurale présente pour J.M. Léard l'intérêt de "voir sur quels axes fondamentaux (sémantiques) le système s'est organisé", ce qui va permettre une "étape explicative": pour l'auteur, "il est probable que les développements du

<sup>2.</sup> Dans l'exemple suivant cité par U. Jokinen :

<sup>...</sup> et le chief descouvert du palays se parti, acompaignié des barons chevaliers et dames, que tous l'acompaignoyent plourans.

<sup>(</sup>Histoire de Griseldis en France, trad. P. de Mézières, p. 174)

la présence d'une incise à quoi s'ajoute le fait qu'un élément du sujet coréférent à que est présent militent pour une analyse de cet emploi de que comme "relatif décumulé" (A. VALLI, à paraître).

<sup>3.</sup> Il peut paraître imprudent de tirer argument de données dont l'établissement philologique n'est pas toujours sûr; mais la richesse de ces données nous paraît autoriser le recours que nous faisons dans ce travail aux textes imprimés.

système peuvent être expliqués par quelques tentatives, plus ou moins larges, de régler quelques conflits" (p. 130).

L'idée de fond de J.M. Léard, inspirée des positions guillaumiennes, est que le paradigme qui/que/quoi est construit sur les oppositions +/prédicatif, +/- humain, +/- sujet qui justifient des emplois interrogatifs et indéfinis, mais qui ne proposent pas de forme acceptable pour certains emplois relatifs, essentiellement l'emploi des formes prédicatives<sup>4</sup> qui et quoi pour indiquer la fonction de l'antécédent complément prépositionnel dans la relative, alors que pour marquer l'opposition sujet/objet de l'antécédent, ce sont les formes non prédicatives du paradigme qui apparaissent normalement.

D'où l'hypothèse énoncée par J.M. Léard que le mouvement du relatif avec antécédent est l'inverse de celui qu'il a constaté pour l'indéfini et l'interrogatif. On aurait, pour le relatif "l'emploi de plus en plus fréquent des formes non prédicatives déclarant la fonction sujet ou objet pendant que dans le système de l'interrogatif indéfini, les formes spécifiques marquant la prédicativité et déclarant l'animé ou l'inanimé s'imposaient" (p. 107).

C'est à partir de faits qu'il suppose connus des historiens de la langue et qu'il passe en revue qu'il propose de vérifier son hypothèse quant à un recul général des formes prédicatives dans les emplois relatifs.

#### 2.1. Les faits retenus par J.M. Léard sont de nature assez différente.

Il y a des faits acquis, incontestablement, comme l'élimination de *cui* objet direct dès l'ancien français, le glissement de *cui* objet indirect vers *qui*, dont les textes de moyen français portent témoignage, puisque la présence de ce *cui* y fait figure d'anachronisme (R. Martin et M. Wilmet, § 412).

Il y a des jugements, des affirmations de Léard, qui mériteraient un examen serré. Ainsi l'extension de que (pour qui) en fonction sujet au XV° siècle, thèse discutée au chapitre précédent, ou la concurrence que feraient les relatifs lequel, dont et où aux formes prédicatives qui et

<sup>4.</sup> La notion de "prédicativité", où l'on aura reconnu un concept guillaumien (R. Martin, 1967) est ainsi définie: "Nous postulons donc avec G. Guillaume, complété par G. Moignet [1967] sur ce point, qu'un même morphème apparaît souvent sous deux états, l'un prédicatif, autonome, et pouvant constituer une phrase ou un syntagme et représentant l'état sémantique plénier; l'autre non prédicatif, ne pouvant être que constituant d'un autre syntagme et représentant un état sémantique allégé (subduit) lors du processus de grammaticalisation" (p. 98).

quoi. J.M. Léard pose en particulier pour acquise une "fortune de lequel" dans les emplois prédicatifs, au détriment de qui et quoi.

Sur ces différents points, il manque un examen des textes qui puisse conduire à l'étude comparée de la distribution de chaque forme, entreprise des plus malaisées du fait de l'interférence entre les différents facteurs à prendre en compte.

Il y a surtout un jugement sur la concurrence entre les formes *qui* et *que* sur lequel je m'arrêterai parce qu'il est central dans la démonstration de Léard sur un recul supposé des formes prédicatives dans l'emploi des relatifs.

Alors que les emplois de *quoi* avec antécédent animé seraient rares, observation que nous confirmerons plus loin, les emplois de *qui* avec antécédent inanimé seraient "extrêmement fréquents"; je cite J.M. Léard (p. 111):

À nos yeux on peut considérer qui comme la forme extensive, quoi étant marqué. [...] La raison en est que qui est moins marqué sur le plan de la prédicativité que quoi, et qu'en emploi relatif on préfère une forme moins marquée par la prédicativité, même si elle est inadéquate sur le plan des traits sémantiques (déclaration de l'animé avec antécédent inanimé). Ces faits sont constants de l'ancien français au XVII° siècle ...

Si ces faits étaient vérifiés, ils témoigneraient d'un déséquilibre certain dans la distribution des relatifs au regard des traits +/- prédicatif, +/- humain, +/- sujet qui s'écarterait sensiblement de la présentation qu'en donnent les auteurs de manuels d'ancien et de moyen français (voir aussi R. Martin, 1967). Je me propose de m'appuyer sur l'étude de U. Jokinen qui porte sur de nombreux textes représentatifs de la langue des XIVe et XVe siècles afin d'examiner si ces faits sont établis et constants, pour cette période de l'histoire de la langue au moins.

2.2. Déjà chez G. Moignet (1973) on ne trouve pas mention d'un emploi fréquent de *qui* prépositionnel inanimé en ancien français; c'est tout le contraire qui est énoncé : "Il n'est pas inusité de rencontrer *cui* (*qui*) avec un antécédent signifiant une chose, mais c'est rare, et ..." (p. 159).

Le constat est confirmé en moyen français par l'étude de U. Jokinen. Voici le bilan qu'elle dresse des fréquences d'emploi de *qui* prépositionnel inanimé dans les 65 textes qu'elle a dépouillés; je reprends telle quelle une partie des tables (p. 399) :

OI II	forme et fonction	antécédent animé	antécédent inanimé
QUI	sujet c.o.d.	4294	2020
		11	4
	attribut		
	c.o.i.	112	3
	circ.	65	15
	agent	7	1

Au total 19 exemples, ce qui numériquement n'est pas rien au regard du nombre d'occurrences de *qui* prépositionnel animé (184 exemples, soit environ 10% des emplois), mais l'examen de détail des contextes où cet emploi est observé est de nature à atténuer sensiblement la portée de ce résultat.

On relève d'abord une faute de copiste avérée; dans l'exemple suivant, note U. Jokinen (p. 68):

Si vint parmi la mer a nage Au port de Laodice en Sire Non pas celle, a l'istore dire, Ou ja sist l'eglise septime A qui Jesu Crist fist l'abisme Escrire de l'Apocalipse.

(Conte pieux, VXIII, 376-381)

l'éditeur fait remarquer que le copiste a pris "septime" pour un nom de personne.

Dans 10 cas sur 19, textes poétiques ou sermons, U. Jokinen a relevé que l'antécédent peut être interprété comme une personnification, ainsi ces deux exemples :

```
Tu es rousée, vaine de miel, Puiz de doulceur,
en qui de fiel ne d'amer n'ot onques semence
(Miracles de Nostre Dame, XXII, p. 310; cit. in Jokinen, p. 341)
Lacedemone, par qui les lois vindrent à diverses nacions ...
(Quadriloque invectif, 3, 13; id., p. 342)
```

ou une allégorie, d'ailleurs fréquente dans la littérature d'édification :

```
La cher a qui tu fais tous ses plaisirs, ... (Gerson, Sis Sermons français, 415-416; id., p. 313).
```

L'antécédent peut être une suite de noms coordonnés qui ne sont pas tous clairement de référence animée :

```
Sur telz meffais n'a court ne juge
A qui on puisse recourir
(A. Chartier, La Belle Dame sans mercy, 585-586; id., p. 68)
```

J'ai pu vérifier, pour la période considérée, que cet usage de *qui* prépositionnel ne se rencontrait pas ailleurs que dans les textes poétiques : je n'en ai relevé aucun exemple dans le tome XIV des *Chroniques* de Froissart (Édition de la Société de l'histoire de France, 1966)<sup>5</sup>.

On conclura avec U. Jokinen que cet usage de *qui* inanimé est insignifiant en moyen français sur le plan linguistique, infirmant les propositions de Léard quant à la place de cette forme dans l'évolution supposée du système du relatif.

- 3. Dans un long article, J. Deulofeu (1981) soutient à propos du relatif en français l'idée intéressante que l'usage standard ne formerait pas un système mais une norme de réalisation : il y aurait eu dans ce domaine "une intervention raisonnée des grammairiens depuis le XVII° siècle" (p. 167).
- **3.1.** L'hypothèse de J. Deulofeu est que la syntaxe des pronoms qui, quoi, dont et où "est gouvernée par leur rapport au verbe du dispositif relatif, selon des principes analogues à ceux qui régissent la syntaxe des pronoms clitiques lui, y, en etc.

La répartition des clitiques se fait selon les traits +/- individuel, LUI étant la marque du + individuel :

Pronoms clitiques Pronoms relatifs	Y À QUOI, OÙ – individuel	LUI, À LUI À QUI + individuel/– individuel
---------------------------------------	---------------------------------	--

Ce qui donne les possibilités suivantes, selon les verbes :

LUI PARLER à qui il parle

LUIIY APPARTENIR à qui il appartient, à quoi il appartient, où il appartient

Y RÉDUIRE à quoi il est réduit, où il est réduit Y PENSER à quoi il pense, où il pense

Avec des éléments lexicaux, on peut rencontrer des exemples de combinaison comme les suivants, que j'emprunte à J. Deulofeu (p. 171):

— lexique [- humain] avec pronom [+ individuel] des bassesses à qui vous devez la clarté (Molière)

<sup>5.</sup> À ce propos, on peut mesurer l'écart, parfois très grand, qui s'établit entre les commentaires de grammaire historique et la réalité des faits linguistiques. Dans le chapitre qu'il consacre à qui prépositionnel (Le Bon Usage, 8e éd., § 543), à la rubrique historique, Grevisse notait (je cite): "Il était courant, dans l'ancienne langue, de rapporter qui prépositionnel à un nom de chose" et il donnait à l'appui, précisément, un exemple extrait des Chroniques de Froissart, tome III, qui est vraisemblablement unique dans ce texte.

— lexique [+ humain] avec pronom [- individuel] il y a trois ou quatre fils où son cœur s'intéresse (Sévigné)

Selon J. Deulofeu, l'usage qui représente le mieux ce système est celui des écrivains du moyen français au XVII<sup>e</sup> siècle. C'est en tous cas la conclusion qu'il tire de l'examen d'un corpus de textes du moyen français et de lexiques de la Collection des Grands Écrivains de la France (Molière, Racine, Sévigné, etc.) qui montrerait que lorsque les pronoms relatifs réalisent une place de construction du verbe, leur distribution suit de près celle des pronoms clitiques.

Tous ces faits suggèrent un contraste frappant avec la norme qui régit la distribution des relatifs en standard : l'opposition [+/- individuel] "n'ayant pas d'interprétation référentielle évidente", on lui aurait substitué l'opposition +/- humain; mais la langue aurait résisté à une telle manipulation et il en aurait résulté un "trou" flagrant dans la distribution des relatifs, comme on le voit dans le tableau ci-dessous que l'emprunte à J. Deulofeu (p. 186) :

système		usage après réforme	
antécédent	pronom	antécédent	pronom
ensemble énumérable de personnes et de choses	+ indiv. qui	ensemble énumérable de personnes	qui
ensemble "compact" – indiv.		ensemble énumérable de choses	"trou"
de personnes et de choses collectif ce	quoi	collectif	ce quoi

Bien entendu, l'emploi de *lequel* permet de pallier ce manque :

- \* les chaises à quoi je pense les chaises auxquelles je pense
- 3.2. Si on admet une telle présentation de la distribution du relatif, assez séduisante, il faut le reconnaître, toute la question sera de savoir si les textes du moyen français (puisque les exemples de la langue classique paraissent suffisamment suggestifs) vérifient cet état du système. C'est à savoir, comme on l'écrivait au XIVe siècle, dans quelle mesure on rencontre un emploi de qui [+ individuel], avec des antécédents [- humains], et l'emploi de quoi, [- individuel], avec des antécédents [+ humains].

Au premier examen des résultats obtenus par U. Jokinen pour ce qui touche à la distribution de *qui* prépositionnel [- humain] ou inanimé, il semble que l'hypothèse de J. Deulofeu ne soit pas vérifiée; ce constat est confirmé par l'examen de la distribution de *quoi* prépositionnel [+ humain] ou animé.

En effet, le bilan comparé de la fréquence d'emploi de *quoi* prépositionnel animé et inanimé est le suivant; je reprends en partie le tableau de U. Jokinen, p. 400, qui complète l'extrait précédent :

QUOI	Antécédent animé	Antécédent inanimé
C.O.I.	1	36
CIRC.	10	154

En réalité, ce sont 11 exemples d'emploi de *quoi* prépositionnel animé objet indirect qu'il faut relever; en effet, U. Jokinen, dans une approche grammaticale un peu trop scolaire, analyse comme circonstanciels des compléments qui ont les propriétés d'objets indirects.

Dans 6 cas, on rencontre la préposition de, dans 3 cas la préposition par, mais ce qui frappe, c'est qu'à plusieurs reprises, l'antécédent constitue un complément de propos d'un verbe de communication comme parler, dire:

```
La dame de quoy nous parlons s'en va a sa meson et fait mauvaise chiere ... (XV joies, 67, 55)

Grelidys, de quoy dit vous ait,

Belle bouche avoit et biaulx yeulx.

(Le Roumant du Marquis de Saluce ..., 243-44, in U. Jokinen, p. 334)
```

On rejoint ainsi les observations de G. Moignet (1973) pour l'ancien français, Ch. Marchello-Nizzia (1979) pour le moyen français et R. Martin (1967) qui peuvent être étendues à des verbes de "jugement" comme *entendre*, dont on peut relever deux exemples dans le même texte;

```
Il y a roy(e)z et chevalier(z)
Par quoy j'entens bras seculier;
(Deux Moralités inédites, 647-648; ibid., p. 100)
```

Les autres exemples sont isolés, peu significatifs. C'est, au fond, bien peu de choses, comme le confirme mon propre dépouillement du tome XIV des *Chroniques* de Froissard : deux exemples de *quoi* prépositionnel animé, dont l'un avec le verbe *parler* et l'autre de statut douteux, du fait de la difficulté à analyser le mot *conseil* :

```
... trop avoit creu au conseil de ses marmousés, par quoy son royaume avoit esté en trop grant branle. (75, 10) [les oncles de Richard II remontrent au Roi que les conseillers dont il s'entoure l'ont induit en erreur]
```

3.3. En revanche, la distribution du pronom où apparaît très différente de l'usage contemporain; ce fait ne ressort pourtant pas à la lecture des résultats de l'enquête de U. Jokinen. En effet, telle qu'elle est présentée, la fréquence d'emploi de où, objet indirect animé paraît quelque chose de négligeable. Voici les chiffres relevés (p. 400):

ΟÙ	Antécédent animé	Antécédent inanimé
C.O.I.	4	17
CIRC.	20	578

Le petit nombre d'occurrences de où objet indirect animé provient d'une application sommaire et particulièrement inappropriée de la distinction entre complément d'objet et complément circonstanciel. En fait, les résultats de U. Jokinen ainsi que son commentaire doivent être relus après regroupement de tous les exemples d'emploi de où animé sous l'étiquette objet indirect. Qu'on en juge en effet :

-où, animé, analysé circonstanciel, a les mêmes propriétés d'objet avec les verbes suivants : avoir, alliance, amender, prendre son plaisir :

```
... et tant que elle se remarie a ung aultre ou elle prend son plaisir (XV joies, 96, 46, in U. Jokinen, p. 200)
```

qu'avec des verbes comme avoir ses attentes, croire, se fier, pour lesquels il est classé objet indirect :

```
... son peuple, delaissié de ses principaulx ou il se devoit fier...
(Quadriloque invectif, 42-43, 30; ibid., p. 199)
```

Le total auquel on arrive alors, qui ne doit pas être comparé à celui des emplois de où circonstanciel inanimé (576) mais à celui des emplois de où objet indirect inanimé (17) est probablement une sous-estimation de la productivité de cet emploi de où. En effet, dans mon propre dépouillement d'une œuvre de Froissart, j'aboutis à une répartition des trois emplois de où qui apparaissent dans des proportions très différentes : j'ai relevé 7 exemples d'emploi de où objet animé contre 3 pour les objets inanimés et 75 pour les circonstanciels inanimés.

Ce qu'on retiendra, ce sont des fréquences d'emplois comparables pour  $o\dot{u}$  objet animé ou inanimé, même si, globalement, de façon moins frappante que ne le suggèrent les chiffres de U. Jokinen, l'emploi de  $o\dot{u}$  objet indirect apparaît peu productif, observation qui rejoint et confirme celles que j'ai pu faire à propos de la productivité peu élevée, en général, de l'emploi des relatifs (quels qu'ils soient) aux cas obliques en moyen français (A. Valli, à paraître).

Les exemples nombreux relevés par U. Jokinen pour l'emploi de où objet animé manifestent une distribution intéressante.

- Dans tous les cas, la référence de l'antécédent est clairement personnelle : ce peut être un nom singulier (femme, chevalier), ou collectif (peuple, compaignie), un pronom (vous, ung, aultre, celuy);
- la liste des verbes (avoir, avoir en attente, croire, estre, se fier, habiter, habonder, prendre son plaisir) distingue deux emplois de où: le sens est presque toujours "local", du fait que l'objet indirect est "locatif", mais on peut distinguer, selon les verbes, un sens locatif "concret", avec des verbes de "mouvement" comme se bouter, s'en aller:

Mais s'il cognoissoit la compaignie ou il se boute (Deux Moralités inédites, I, 1323-1324)

et un sens locatif "abstrait" ou "figuré", en tous cas pour lequel où est paraphrasable par avec qui, chez qui, en qui, avec des verbes comme croire, se fier, prendre son plaisir; par exemple :

... et tant que elle se remarie a ung aultre ou elle prent son plaisir, (XV joies, 96, 4; ibid., p. 200)

C'est chez Froissart que j'ai relevé cet exemple d'emploi de où qui apporte une caractérisation grammaticale de l'antécédent préférable à la glose sémantique autour de la notion floue de "locatif" ou "spatial" à laquelle j'ai eu recours :

Car voirs est que le duc de Glocestre, quoiy que ce fut le plus joenne des filz du bon roy Edouart, si estoit-il le plus ancien en es besoingnes qui touchoient au pays et là où la plus sainne partie des nobles, des prelats et des communaultez se rapportoient et retrajoient

(Chroniques, XIV, 36, 34)6.

La reprise de l'antécédent [-humain] par l'adverbe (ou pro-adverbe) là me paraît constituer un indice grammatical intéressant de la spécificité de cette construction : cet adverbe de lieu, trait classifieur de l'antécédent de où est une pro-forme acceptable pour un nom humain, dans cet état de langue.

Dans cet état du français, la distribution de  $o\dot{u}$  vérifie donc l'hypothèse de J. Deulofeu : l'emploi de  $o\dot{u}$ , objet indirect, ne dépend que de la construction verbale,; comme l'ont noté R. Martin et M. Wilmet (§ 270),

<sup>6.</sup> Pour mettre ce passage en français contemporain, il faut rétablir un qui prépositionnel. Approximativement, le texte deviendrait: "car il est vrai que le duc de Gloucester, bien qu'étant le plus jeune des fils du bon roi Édouard, était le plus ancien dans les affaires qui touchaient au pays, et celui à qui la plus saine partie de la noblesse, de l'Église et des communautés s'en remettaient, vers qui elles se retournaient."

l'antécédent de où peut être animé ou inanimé : ainsi on relève parmi les exemples proposés par U. Jokinen (p. 199 et 203) le cas du verbe *croire* qui illustre, dans le même texte, cette possibilité de construction du relatif; dans le premier des deux exemples suivants, l'antécédent est vraisemblablement le nom "Jésus-Christ"; dans le second, c'est clairement le nom inanimé "loi" :

```
Jhesu Crist ou je suis creant,
Je vueil bien estre recreant. (Miracles de Nostre Dame, XX, 1259-1262)
Que la loy ou il est creans est vraie, (id., 1003-1004)
```

Un point toutefois reste à vérifier. Pour reprendre les termes de J. Deulofeu, est-ce que, dans cet état de langue, la syntaxe de où est gouvernée par son rapport au verbe de la relative selon des principes identiques à ceux qui régissent la syntaxe des pronoms clitiques (y, dans ce cas)?

L'observation suivante de G. Moignet à propos de l'équivalence i(y)/li(lui) en ancien français fait plus que le suggérer :

Il peut équivaloir à un pronom régi par la préposition à dans beaucoup de ses emplois, outre la valeur locale. [...] Mais il peut aussi s'appliquer à des personnes, et en cela il concurrence avec certains verbes le pronom objet secondaire atone li. (p. 148-149)

Il faudrait pouvoir vérifier si les verbes qui ont cet emploi de i(y) connaissent aussi l'emploi de où objet indirect animé; les verbes concernés seraient ceux dont on a plus haut esquissé la liste, à quoi il faudrait ajouter les suivants relevés chez Froissart : se déporter, se confier, se raporter, se retraire, etc.

Si tel était bien le cas, il y aurait totale adéquation entre le trait classifieur de l'antécédent, la, et le trait de construction du complément i(y).

4. En résumé, l'examen de la distribution des relatifs avec antécédent qui, que, quoi et où dans les textes du moyen français ne confirme à peu près aucune des hypothèses examinées quant à des changements qui auraient affecté le système du relatif en français et qui soient susceptibles d'aider à comprendre divers phénomènes de variation, en les interprétant comme des changements en cours dans le français parlé contemporain.

La surestimation de la fréquence d'un QUE sujet a conduit à poser un changement linguistique qui n'a vraisemblablement pas eu lieu. Les textes de moyen français ne témoignent pas non plus d'un déséquilibre structurel entre les formes prédicatives et non prédicatives du relatif. Ce qui est

notable en revanche, c'est une tendance à l'évitement des formes OUI et OUOI du relatif avec préposition, tendance également perceptible dans le français de conversation contemporain. Au total, aucun fait, à une exception près, ne conduit à une révision du système du relatif tel qu'il est présenté dans les grammaires de l'usage courant aux différentes époques : les écarts qui sont observés sont le fait de contextes spéciaux, de formes particulières du lexique verbal ou de l'antécédent, de figures. Seule l'hypothèse que l'usage standard contemporain ne forme pas un système mais une norme de réalisation imposée par les grammairiens est vérifiée, mais sur un point seulement, celui de la distribution de où. Dans l'état de langue que représentent les textes des XIVe et XVe siècles, contrairement à l'usage standard contemporain, cette distribution ne dépend que de la construction verbale et s'aligne possiblement sur celle du pronom clitique correspondant, i(y), indépendamment des caractéristiques sémantiques de l'antécédent, ce qui laisse entrevoir une autre organisation du système relatif.

André VALLI



#### **BIBLIOGRAPHIE**

- DAMOURETTE, J., et PICHON, E. (1911-1940), Des Mots à la Pensée. Essai de grammaire de la langue française, D'Artrey, Paris.
- DEULOFEU, J. (1981), "Perspective linguistique et sociolinguistique dans l'étude des relatives en français", Recherches sur le français parlé 3, pp. 135-195.
- FLEISCHMAN, S. (1982), The Future in Thought and Language. Diachronic Evidence from Romance, Cambridge University Press.
- FLEISCHMAN, S., FOULET, L. (1928), "La difficulté du relatif en français moderne", Revue de philologie française et de littérature, 40, pp. 100-124 et 161-181.
- GUIRAUD, P. (1966), "Le système du relatif en français populaire", *Langages* 3, pp. 40-48.
- HIRSCHBÜHLER, P. et RIVERO, M.L. (1982), "Aspects of the Evolution of Relatives in Romance", *Papers from the 5th International Conference on Historical Linguistics*, A. Ahlqvist (ed.), Benjamins, Amsterdam, pp. 132-142.
- JOKINEN, U. (1978), Les relatifs en moyen français. Formes et fonctions, Suomalainen Tiedeakademia, Helsinki.

- KEENAN, E. et LOMRIE, R. (1979),, "Strategies of Relativisation and NP Accessibility", Language, 55, 3.
- LÉARD, J.M. (1982), "Essai d'explication de quelques faits de morphosyntaxe du québécois : le pronom relatif en diachronie structurale", Revue québécoise de linguistique, 12, 1, pp. 97-143.
- MARCHELLO-NIZIA, Ch. (1979), Histoire de la langue française aux XIVe et XVe siècles, Bordas, Paris.
- MARTIN, R. (1967), "Quelques réflexions sur le système relatif-interrogatif QUI/CUI/ QUE/COI en ancien français", Travaux de linguistique et de littérature, V, 1, pp. 97-122.
- MARTIN, R. et WILMET, M. (1980), Manuel de français du Moyen Âge. 2. Syntaxe du moyen français, Sobodi, Bordeaux.
- MOIGNET, G. (1967), "Le système du paradigme QUI/QUE/QUOI", Travaux de linguistique et de littérature V, 1, pp. 75-95.
- (1973), Grammaire de l'ancien français. Problèmes et méthodes, Klincksieck, Paris.
- SANKOFF, D. (ed.) (1986), Diversity and Diachrony, Benjamins, Amsterdam.
- VALLI, A. (à paraître), "À propos de QUE relatif aux cas obliques en moyen français", Mélanges Stéfanini.
- WAGNER, R.L. (1974), L'ancien français, Larousse, Paris.
- WILMET, M. (1978), "Sur certains emplois de QUE en moyen français", Études de syntaxe du moyen français, sous la direction de R. Martin, Centre d'Analyse syntaxique de l'Université de Metz.
- WUNDERLI, P. (1979), "C.R. de l'ouvrage de U. JONIKEN 1978", ROMANIA, 100, pp. 274-276.



# LES ENFANTS DE L'ÉCOLE PRIMAIRE ET LE PASSÉ SIMPLE

Le passé simple est considéré dans l'opinion commune comme un temps un peu "factice" que les francophones apprennent à l'école et qu'ils ne maîtrisent jamais parfaitement.

Or, si l'on regarde de près ce qu'il en est de l'usage actuel, dans les données réelles, on constate que le passé simple est plus vivace qu'on ne croirait chez les enfants et qu'il prend place pour eux dans le système des temps.

Il m'a paru intéressant d'apporter une contribution à la connaissance de ce problème en demandant à des enfants d'une dizaine d'années dont j'ai la charge à l'école primaire de Pourrières (Var) d'écrire ce qu'ils pensaient du passé simple. Ces enfants ont pris l'habitude de parler assez librement de la langue. Je présenterai un montage de leurs commentaires écrits. Leurs tournures syntaxiques ont été scrupuleusement respectées. Cependant, j'ai corrigé l'orthographe et la ponctuation pour que le lecteur habitué à l'écrit normé ne s'arrête pas à des obstacles d'orthographe.

Je voudrais montrer que les enfants parlent du passé simple avec pertinence, qu'ils en connaissent les valeurs grammaticales bien que la pratique morphologique leur pose problème. Du reste, la connaissance que les adultes ont de la morphologie du passé simple n'est guère brillante (un article à paraître dans la revue *Reflets* le prouve bien).

Au fond, on pourrait résumer mon propos par deux extraits de leurs commentaires. Le premier témoigne d'une connaissance fine de la valeur d'usage de ces temps :

Le passé simple pour moi c'est ...

le passé simple c'est très joli à l'écoute mais ... quand je l'emploie c'est dur dans les rédactions, ça ne me vient pas à l'esprit, mais c'est très joli : ça évoque le passé, les contes de fées. Le passé simple, c'est beau mais snob, riche, distingué, drôle, amusant parfois, je ne sais pas.

Le deuxième fait allusion à la difficulté morphologique :

Le passé simple "Quel nom"! On aurait dû l'appeler passé dur. Ce n'est pas "simple", c'est "dur".

De cette valeur du sens très assurée et de cette morphologie incertaine naissent des contradictions qu'il faudrait essayer de comprendre.

#### 1. LA VALEUR

# 1.1. Le passé simple leur paraît à la fois familier et un peu inconnu

Il peut paraître étonnant d'affirmer que le passé simple est un temps familier pour les enfants de dix à douze ans; c'est pourtant ce que beaucoup affirment à de nombreuses reprises en disant qu'ils l'emploient de façon automatique, presque «sans s'en rendre compte». Dans plusieurs réponses, les enfants expliquent que le passé simple arrive «comme ça» [exemple 69], comme s'il venait «tout seul».

Je l'emploie de préférence à l'écrit; à l'oral ce n'est pas facile; mais à l'écrit ça vient tout seul. [exemple n° 44]

L'un d'entre eux, dans une très jolie formule, explique que le passé simple vient presque à l'insu de celui qui l'utilise dans le mélange automatique des temps que nous produisons en parlant et en écrivant :

C'est automatique. Ce n'est pas moi qui décide et je me demande comment ça se passe. [exemple n° 64]

Ils savent très bien qu'on emploie ce passé simple dans des circonstances déterminées. On l'évoque pour les contes de fées et les récits historiques et aussi, ce qui me paraît très important pour les histoires de science-fiction :

À mon avis, quand on raconte une histoire de science-fiction, très souvent, sans le vouloir on a des passés simples pour qu'on croie que quelqu'un a déjà vécu dans ce monde qu'en réalité personne ne connaît.

[exemple n° 70]

Dans les circonstances appropriées, ils estiment que c'est un temps irremplaçable...

Le passé simple, il est super, extraordinaire et je continuerai à l'employer sans le savoir sans doute. [exemple n° 13]

Ils disent qu'à l'oral c'est un problème de l'employer; mais certains d'entre eux observent que les personnes âgées l'emploient «dans les rues» [exemple n° 39]. Et certains savent que c'est, dans la région méridionale sans doute, une trace de l'emploi du passé simple en provençal:

Depuis toujours, ma grand-mère le parle en provençal ... Je le connais depuis toujours. [exemple n° 14]

Sans doute faut-il signaler les réactions des enfants dont les grandsparents parlent provençal. Pourrières, en effet, a comme beaucoup de villages de la région aixoise une population hétérogène, un noyau de Méridionaux et une population de banlieusards qui travaille à Aix ou à Marseille. Les Méridionaux ont nettement le sentiment d'un temps qui peut s'employer à l'oral. À l'oral, on doit pouvoir l'utiliser si on raconte des histoires de science-fiction ou des contes de fées; mais :

Il ne marche pas à toutes les occasions.

exemple n° 25

C'est que c'est un temps un peu particulier et ils ont parfaitement conscience de cette particularité même s'ils ne savent pas bien l'expliquer.

C'est un temps comme les autres qui ne s'emploie pas pareil.

[exemple n° 25]

C'est un temps comme les autres sauf qu'il est très différent.

[exemple n° 28]

Lorsqu'ils réfléchissent en termes d'esthétique, c'est presque toujours pour le trouver «joli à l'écoute» [n° 19], «super-extraordiaire» [n° 34], «riche» [n° 19], «plus riche que les autres» [n° 18].

Certains des enfants ont le sentiment qu'il a une valeur sociale. «C'est snob» disent plusieurs d'entre eux, ou «distingué». Xavier [n° 7] nous donne explicitement un petit raisonnement sur son caractère culturel qu'il juge «réservé aux intellectuels» :

Le passé simple est plutôt réservé aux intellectuels, à ceux qui l'ont appris; mais il n'en est pas question pour une personne qui n'a pas fait d'études et qui dit volontiers à son fils «casse-toi».

Certains enfants regrettent qu'on ne puisse pas l'utiliser davantage à l'oral  $[n^{\circ} 24]$ .

parce que je pense qu'il est vraiment joli quand je parle à un ami je me sers de l'imparfait ou du présent et c'est dommage

#### 1.2. Le passé simple a une valeur systématique

Le passé simple n'est pas seulement un temps "joli". Il semble qu'ils aient conscience de sa valeur en tant que passé appartenant au système du français et ils arrivent même à s'en expliquer assez bien.

Pour comprendre leurs explications, il faut voir qu'ils ont une appréciation judicieuse de la valeur oppositive des temps grammaticaux. Cela les amène à faire une critique très fine de leur présentation scolaire.

Ils jugent par exemple qu'il est absurde de faire croire que le terme de "présent" s'applique toujours à l'époque contemporaine, le terme "passé" toujours à une époque passée et le terme de futur à une époque à venir comme le dit si bien Hélène [n° 74]:

Les prénoms des temps sont à revoir.

Voyons pour le présent :

Le présent ne s'emploie pas, disent-ils, lorsqu'il correspond à une époque contemporaine mais lorsqu'on veut faire comprendre que c'est le temps du locuteur.

Je parle au présent parce que cet autre personnage, c'est moi. [nº 62] Je suis Louis XIV; mais pour moi, dans le texte, c'est comme s'il vivait au XXe siècle, et c'est pour ça que je parle au présent. [nº 65]

On peut donc parler au présent d'un temps passé ou d'un temps inventé. C'est une manière de rendre "vraie" la relation entre le locuteur et les événements :

Dans notre pièce de théâtre *Inventer le monde*, l'action se passe vraiment même si ce n'est pas vrai et nous en parlons au présent. [n° 72]

L'action se passe vraiment, même si ce n'est pas vrai et nous parlons au présent. Il suffit que je joue à transformer le passé pour qu'il devienne mon époque pour que je puisse en parler au présent. [n° 61]

Il y a, nous explique Claire, une différence entre raconter l'histoire et la vivre [n° 63]:

Je ne raconte pas l'histoire, je la vis et c'est pour ça que je parle au présent. Il en résulte aussi que les temps du passé ne sont pas non plus réservés aux récits des époques passées  $[n^{\circ} 69]$ .

donc on n'est pas obligé de parler au passé parce que c'est une histoire du passé.

Symétriquement le passé simple n'est pas réservé au passé :

Pourquoi nos textes de science-fiction sont-ils écrits au passé simple?
[n° 16]

Dégagés des vues scolaires sur les temps, ils ont su observer que le passé simple peut simplement s'employer à une époque future. Hélène en con-

clut raisonnablement que les étiquettes traditionnelles des temps sont vraiment fallacieuses.

Ce qui est encore plus surprenant, pour la science-fiction qui est un futur, j'emploie aussi bien le présent que le passé. Trouver du passé pour le futur. Décidément, les temps ne sont pas bien nommés. [n° 69]

Si le passé simple n'est pas réservé au passé et qu'on sait cependant l'utiliser avec pertinence, c'est qu'il a des propriétés caractéristiques différentes des propriétés qui désignent l'époque. Les enfants désignent une de ces caractéristiques par le mot "inconnu". Le passé simple est le temps de l'inconnu, de ce qui n'est pas de mon époque. En cela, il s'oppose au présent. Christophe l'explique de façon limpide.

Si je dis en parlant d'un homme : «il passe», j'ai l'impression de connaître le personnage. Si je dis : «il passa», alors c'est un inconnu, il n'est pas de mon temps. [nº 15]

Avec cette notion d'inconnu, les enfants nous permettent d'interpréter la vieille règle d'emploi du passé simple dans le théâtre classique. Pour les grammairiens de l'époque, les événements situés dans une période extérieure à la durée de 24 h doivent être relatés au passé simple. Les commentateurs modernes qui ont relu les textes classiques ont montré qu'il s'agit d'un temps hors de la scène. C'est ce que disent très nettement les enfants. C'est un temps qui échappe à leur contrôle historique direct, c'est donc un temps inconnu par excellence.

Mais pourquoi emploie-t-on le passé simple pour raconter le temps inconnu de la science-fiction, alors qu'on pourrait aussi bien le faire avec un temps futur?

Les enfants ont répondu à cette question : c'est parce que dans la science-fiction, on doit à la fois donner l'impression de temps inconnu mais en même temps donner l'impression d'un monde réel où des gens pourraient vivre, d'où l'utilisation d'un passé qui désigne l'inconnu (le passé simple) :

On a des passés simples pour qu'on croie que quelqu'un a déjà vécu dans ce monde qu'en réalité personne ne connaît. [nº 70]

Hélène insiste sur la nécessité dans le récit de science-fiction de convaincre les lecteurs de l'existence de ces mondes imaginaires. Le futur ne les en convaincrait pas aussi bien.

Si on la raconte au futur, il sera impossible de convaincre les lecteurs et ceux-ci se contenteront de "suppositions". [nº 71]

Il me semble que bien peu de grammairiens ont raisonné sur cet emploi

du passé simple dans la science-fiction, où se mêlent à la fois l'inconnu et la réalité feinte de l'histoire. En voici des exemples :

Texte de science-fiction

Alors qu'un soir je regardai les étoiles j'entendis une voix bizarre qui ne cessa de m'appeler. Je ne puis contrôler mes pensées, je dus obéir à quelques mots qui disaient de me diriger vers le jardin. Un objet extraordinaire se posa devant moi. Trois petits Martiens en sortirent, s'approchèrent et me demandèrent si j'acceptais de faire une promenade dans leur vaisseau. Quelle fut ma joie! J'acceptai; cela se passa très vite mais ils me promirent de revenir le lendemain.

## 2. LA DIFFICULTÉ MORPHOLOGIQUE

La grande difficulté du passé simple, c'est sa morphologie. Les enfants en sont très conscients. Certains jugent cela dramatique et d'autres "rigolo".

Et c'est d'autant plus rigolo qu'on ne se rend pas compte des erreurs.
[nº 9]

Saadia en profite même, parlant de la difficulté morphologique de ce temps, pour faire une plaisanterie sur le nom qu'on lui a donné :

Le passé simple, quel nom, on aurait dû l'appeler le passé dur; ce n'est pas simple, c'est dur !

J'insiste bien sur le fait que la difficulté morphologique, si elle fait commettre aux enfants des fautes de conjugaison, ne leur fait pas pour autant faire des erreurs sur la valeur de ce temps.

Ouelles sont les erreurs que commettent les enfants?

### a) Le [a] généralisé comme désinence

### - [a] pour [e] à la première personne

Je décida Je me réveilla
Je ramassa J'en mangea
J'alla J'atterrissa
J'appela Je sauta

Je pris et commença Quand il passa, je le rencontra.

#### — [a] pour [i]

nous voyâmes nos amis le tronc d'arbre le conduisa

#### — [a] pour [y]

mon père deva partir il marcha, coura

#### b) On trouve aussi [i] généralisé

- [i] pour [e] à la première personne

d'un bond, je me réveilli je tombis dans une bassine Je le vis, le pris, l'enfermis.

#### - [i] pour [y]

Nous fîmes choisis pour aller dans la forêt. Nous fîmes à la rencontre Comme il n'y eut plus d'eau il fit en chercher.

#### - [i] pour [a]

Elle tomba dans un trou et elle trouvit un mot Nous ne montîmes plus

c) [y] pour [i] ([y] est une désinence qui reste marginale)

Il entra et vut un animal bizarre.

d) Des erreurs assez systématiques pour les formes longues

Nous revenûres rapidement. Mes parents connaissèrent un inventeur Ils s'endormèrent.

Ces erreurs de désinences paraissent assez banales, attestées au cours de la langue.

e) On remarque un certain trouble sur les désinences en âmes qui semble assez spécifique aux enfants dû parfois à la confusion entre on et nous.

on s'installâmes

Nous essayâmes d'ouvrir la porte mais on n'arrivâmes pas; on montâmes dans sa soucoupe.

Je me suis demandé si par hasard les fautes banales de morphologie n'étaient pas parfois exploitées comme un artifice ou un jeu. J'ai pensé à Cyrano déclamant:

Aimez-vous à ce point les oiseaux Que fraternellement vous vous préoccupâtes De tendre ce perchoir à leurs petites pattes.

et je me suis dit qu'il en existait peut-être un de dix ans dans ma classe :

Je m'attrapire le pied dans un demi-cercle Et c'est ainsi que l'histoire commence. Je tombite et m'ouvrite le genou Et me le cassite Et ma mère me menite à l'hôpital Et ... on me mite un plâtre C'est un plâtre qu'on me mite.

En fait, je ne sais jamais si les enfants sont angoissés par le choix des désinences ou si cela les amuse. Hélène écrit :

et puis, le passé simple ce n'est pas facile à prononcer; on ne sait jamais s'il faut dire "je tomba"; ça m'étonnerait que ce soit ça. Je tombai, ça doit aller, mais ça ne peut pas être je tombis.

De plus je trouve qu'il y a un truc complètement idiot : c'est nous tombîmes et vous tombâtes. [nº 2]

Les hésitations sur la voyelle finale semblent plutôt l'amuser comme une règle du jeu un peu déraisonnable alors que la discussion sur la valeur des temps était un sujet très sérieux.

Si on décide de ne pas accorder beaucoup d'importance à ces maladresses morphologiques, on peut prêter d'autant plus d'attention à ce qui paraît être le plus important : leur maîtrise de la valeur du passé simple juste dans le maniement délicat de l'alternance des temps.

#### ♦ Le présent :

Un jour mon père mourut et je pris la place de mon père. Je m'appelle Louis XVI.

#### ◊ L'imparfait :

Un jour, je devais rentrer quand apparut devant moi une lumière qui m'éblouit.

Le présent de citation ne les décourage pas :

Vous êtes fou, vous êtes fou, cria l'âne et le vent souffla si fort que l'âne atterrissa sur la cabane.

Parmi toutes les formes littéraires qui figurent dans leur livre de lecture, le passé simple est peut-être celle qu'ils acceptent le plus facilement.

Pour eux, outre les valeurs qu'ils ont su lui reconnaître, c'est à la fois le passé et ce qui n'est pas le passé, le passé et l'illusion du passé, le présent et le futur.

Il donne de la distance, parle d'un monde qu'on ne connaît pas.

Contrairement à l'opinion commune qui parle de la mort du passé simple, les enfants nous disent qu'il est nécessaire et irremplaçable.

Le passé simple ne sera jamais remplacé. [n° 66]

**Nelly PAZERY** 

\*

#### En réponse aux questions posées en classe

«Quelles remarques pouvez-vous faire sur les terminaisons des verbes employés dans les phrases suivantes :

— Elle poussa un cri si effrayant que je tombis.

- Je me relevis

— Je raconta l'histoire ?»¹

## Enfants (10-11 ans), École primaire – Pourrières (Var)

- Le passé simple quel nom on aurait dû l'appeler passé dur. Ce n'est pas simple, c'est dur. (Saadia)
- 2. et puis ce n'est pas facile à prononcer; on ne sait jamais s'il faut dire "je tomba"; ça m'étonnerait que ce soit ça. Je tombai ça doit aller, mais ça ne peut pas être je tombis. De plus, je trouve qu'il y a un truc complètement idiot : c'est nous tombîmes et vous tombâtes. (Hélène)
- 3. C'est un temps nouveau, bizarre.

(Gabriel)

- Avant, je l'employais très souvent mais je ne savais pas que c'était le passé simple; je pensais que c'était un temps inconnu. (Isabelle)
- 5. Quand Isabelle a lu : "je raconta" moi, ça ne m'a pas du tout choquée car c'est comme ça que je dis, que j'aurais dit et que j'ai toujours envie de dire bien que la maîtresse nous ait fait remarquer la faute. (Andrée)
- 6. Le passé simple, c'est dur; dans les rédactions ça ne me vient pas à l'esprit, mais c'est très joli; ça évoque le passé, les contes de fées. (Claire)
- 7. Il n'en est pas question pour une personne qui n'a pas fait d'études et qui dit volontiers à son fils "casse-toi" (Xavier)
- 8. Pour Claire, c'est difficile, pour Sonia, Andrée, on l'emploie sans se rendre compte, sans savoir si on fait des fautes et pour moi, je ne sais pas. (Yves)
- 9. Et c'est d'autant plus rigolo qu'on ne se rend pas compte des erreurs. (Stéphane)
- 10. C'est un temps surprise. Il est comme les autres, sauf qu'il est différent.

(Stéphanie)

- 11. Nous l'employons pour enrichir nos textes. Nous le mettons dans une boîte fermée et c'est nous qui avons la clef du mystère; car à l'oral, on ne fait presque pas de fautes; du moins, on ne se rend pas compte. (Claire)
- 12. Pour mon oreille, mieux vaut entendre il vut que ... il vit. (Claire)
- Le passé simple, il est super, extraordinaire et je continuerai à l'employer sans le savoir sans doute; il est super-chouette. (Olivier)
- 14. Le passé simple est vieux depuis toujours; ma grand-mère "le parle" en provençal; donc pour moi qui comprends cette langue, c'est inutile que je l'apprenne; je le connais depuis toujours; je n'ai qu'à traduire. (Christophe)
- 15. Si je dis en parlant d'un homme : "il passe" j'ai l'impression de connaître le personnage. Si je dis : "il passa", alors c'est un inconnu. Il n'est pas de mon temps. (Christophe)
- 16. Et si c'est un temps du passé, pourquoi nos textes de science-fiction sont-ils écrits au passé simple ? (Daniel)

<sup>1.</sup> Ces phrases avaient été relevées dans des rédactions.

17. Nous tombîmes et vous tombâtes; ça me fait réfléchir.

18.	Pour moi, c'est un temps plus dur, plus riche que les autres. Avant, je ne
19.	l'employais pas parce que je ne le connaissais pas. (Gabriel) C'est très joli à l'écoute; finalement, c'est beau, c'est riche, c'est snob, distingué,
	drôle, amusant. (Claire)
20.	Le passé simple, je me demande à quoi ça peut servir. On peut s'en passer à moins qu'on veuille rendre son texte ou sa phrase plus belle, plus riche, pour que ça plaise au lecteur. (Saadia)
21.	Au lieu de dire "je prends" comme au présent on dit : "je pris". Ça embrouille le passé simple surtout qu'on a tant d'autres temps : le présent, l'imparfait, le futur Le passé simple quel nom (cf. texte n° 2)
22.	ce n'est pas simple c'est dur; mais pour un élève de CM2, connaître le passé simple, un jeu d'enfant. (Saadia)
23.	Moi, qui adore les contes, j'ai remarqué de longs passages écrits avec ce temps. (Xavier)
24.	C'est un des temps que j'aime. Je trouve ça bizarre; mais je me demande pourquoi en rédaction nous l'employons tout le temps. Je me demande pourquoi il n'est pas plus employé à l'oral parce que je pense qu'il est vraiment joli. (Sonia)
25.	C'est un temps comme les autres qui ne s'emploie pas pareil. (Andrée)
	Il sert à enrichir le texte.
20.	On l'emploie quand il y a quelque chose qui se passe tout de suite. On ne sait pas si on fait des fautes.
	Il doit être envisagé quand il se passe quelque chose de très direct.
	Je pense aussi que ça fait ancien, que c'est joli. (Yves)
27.	C'est un temps rigolo parce qu'on ne se rend pas compte des erreurs. Pour moi, qui étais avec vous l'an dernier, je l'emploie souvent c'est un temps "surprise"; je l'emploie quand il se passe quelque chose d'immédiat. (Stéphanie)
28.	C'est un temps comme les autres, sauf qu'il est très différent. L'an dernier, je ne voyais pas les fautes. Cette année, elles me surprennent. (Stéphanie)
29.	Ce texte est très joli et plein de simplicité à l'oral, mais à l'écrit (Stéphanie B.)
	au bout d'un certain temps, on doit se rendre compte des fautes. (Claire)
31.	Par exemple, j'ai écrit "il vut" parce que je pensais que c'était mieux pour l'oreille. C'est vrai que "il vit", c'est mieux. (Claire)
32.	Moi, je l'ai employé parce que dans le texte, je n'avais pas le choix.
	Si je réfléchis, j'emploie le passé simple. Si je parle à un ami, je me sers de

l'imparfait ou du présent. (Daniel) (Sophie)

- 33. Je pense que c'est un "beau temps" mais difficile à dire.
- 34. Ce temps, je le répète, est super-extraordinaire et je l'emploierai toujours sans le savoir sans doute. Je pense qu'il est super chouette (Olivier)
- 35. Dans Alice<sup>2</sup>, on retrouve souvent le passé simple.

(Stéphanie)

(Yves)

- 36. Dans les contes, c'est le temps le plus employé.
- (Christophe)
- À l'oral, avant, il me paraissait difficile, mais à l'écrit, c'est plus facile car on met ce qui nous vient à l'esprit parce qu'on ne se rend pas compte des fautes.
- 38. Les récits historiques comme les contes sont au passé simple. (Christophe)

<sup>2.</sup> Alice au Pays des Merveilles.

39. Les personnes âgées l'emploient dans les rues.	(Christophe)
40. Ni ma mère ni ma tante ne l'emploient.	(Daniel)
41. On l'a étudié et on croit le connaître.	(Christophe)
42. Il va bien avec toutes les phrases. Il est joli.	(Mathias)
43. Employé parfois parce qu'on est obligé de l'employer. On ne autrement.	peut pas faire (Mathias)
<ol> <li>Je l'emploie de préférence à l'écrit; à l'oral ce n'est pas facile; m vient tout seul.</li> </ol>	ais à l'écrit, ça (Barbara)
45. Je le préfère à l'écrit qu'à l'oral. Quand je raconte une histoire à ma au présent et si je devais la lui dire, je l'écrirais au passé simple.	a sœur je l'écris (Danielle)
46. Je l'employais sans l'avoir appris. C'est drôle.	(Christophe)
47. Il sert peut-être à enrichir les textes. Quand vous dictez une dictée a simples ça résonne mieux à l'oreille. C'est plus joli.	avec des passés (Mathias)
<ol> <li>Quand je dis "il passe", j'ai l'impression de connaître le personnage passa", il, c'est un inconnu.</li> </ol>	e. Pour moi, "il (Christophe)
49. On l'emploie pour montrer que quelque chose se passe d'un coup.	(Mathias)
<ol> <li>On emploie ce temps pour évoquer une histoire du passé mais employé aussi dans les textes de science-fiction comme l'a dit Danie</li> </ol>	s ce temps est el. (Xavier)
51. On change pour éviter un accord qu'on ne connaît pas.	(Sonia)
52. En transformant une phrase, il m'arrive de changer de temps.	(Sophie)
53. Je change quand je ne sais pas.	(Mathias)
<ol> <li>Les élèves ne se rendent pas compte du changement et c'est po qu'on trouve le mélange.</li> </ol>	ur cette raison (Yves)
55. Il y a des temps qui sont mieux que d'autres.	(Stéphanie A.)
<ol> <li>Je crois qu'on les mélange parce qu'on les confond. Aussi, ça embellit la phrase.</li> </ol>	(Daniel)
57. Il me semble qu'en mélangeant les temps, on essaie d'embellir les p	phrases. (Christophe)
58. Un homme passait dans ma rue et courut. Ça se passe directement pour courir.	; il n'attend pas (Yves)
59. Pour un texte le passé simple ne suffirait pas. Il faut d'autres tem on fait des erreurs et puis le présent et l'imparfait semblent avoir la que ce sont les plus faciles pour la terminaison.	nps. D'une part a priorité parce (Danielle)
60. L'âne courut et il croyait que c'était son maître. L'âne court tout de	suite. (Stéphanie A.)
61. Je suis dans le passé, mais pour moi cette histoire est devenue mon je parle au présent.	époque – alors (Hélène)
62. Je parle au présent parce que cet autre personnage, c'est moi.	(Saadia)
63. Je ne raconte pas l'histoire; je la vis; c'est pour ça que je parle au pr	ésent. (Claire)
<ol> <li>64. C'est automatique. Ce n'est pas moi qui décide et je me demande passe.</li> </ol>	comment ça se (Lionel)
65. Je suis Louis XIV; mais pour moi, dans le texte, c'est comme s'il v c'est pour ça que je parle au présent.	ivait au XX° et (Didier)
66. Le passé simple ne sera jamais remplacé et je le préfère au présent.	(Edwige)

- 67. Comme je le disais tout à l'heure, je fais des erreurs sans me rendre compte. Sans doute, ces erreurs doivent me plaire car je continue à les faire sans me rendre compte sachant très bien que ce sont des erreurs. (Lionel)
- 68. J'ai écrit ce texte au présent, mais j'aurais pu l'écrire au passé simple. (Xavier)
- 69. Tout à l'heure, j'ai dit que je parlais au présent pour une histoire du passé; donc on n'est pas obligé de parler au passé parce que c'est une histoire du passé; mais malgré tout, le passé simple arrive comme ça sans que je me rende compte. Ce qui est encore plus surprenant, pour la science-fiction qui est un futur, j'emploie aussi bien le présent que le passé. Trouver du passé pour le futur. Décidément, les temps ne sont pas bien nommés. (Hélène)
- 70. À mon avis, quand on raconte une histoire de science-fiction, très souvent, sans le vouloir on a des passés simples pour qu'on croie que quelqu'un a déjà vécu dans ce monde qu'en réalité personne ne connaît. (Nicolas)
- 71. Raconter une histoire de science-fiction, c'est peut-être déjà l'avoir vécue. Si on la raconte au futur, il sera impossible de convaincre les lecteurs et ceux-ci se contenteront de "suppositions". Je vais relire un roman de J. Verne. "Nous partîmes" laisse croire que l'histoire est déjà arrivée. (Hélène)
- 72. Dans notre pièce de théâtre *Inventer le monde*, l'action se passe vraiment même si ce n'est pas vrai et nous parlons au présent. (Claire)
- 73. Le passé simple exprime le futur; alors ne serait-il pas un futur? (Xavier)
- 74. C'est bien ce que je disais tout à l'heure; les prénoms des temps sont à revoir. Quand je pense qu'on a appris quatorze temps si chacun d'eux pose autant de problèmes, je ne vais plus rien comprendre à la conjugaison. (Hélène)



# INVENTAIRE DES TRAVAUX DU G.A.R.S. (1982-1987)

Dans cet inventaire, nous recensons tous les travaux entrepris au G.A.R.S. depuis 1982 et non publiés à ce jour. Il s'agit le plus souvent de recherches menées en vue de l'obtention d'un diplôme universitaire (mémoires de maîtrise, de DEA et thèses).

Ces travaux constituent une source d'information précieuse pour tous ceux qui s'intéressent au français parlé et au français en général. L'inventaire dressé ici a pour but de les rendre accessibles.

Nous séparons les corpus des analyses syntaxiques; nous distinguons aussi les travaux basés sur le français parlé des travaux "hors français parlé".

### SECTION A : Corpus de français parlé

Classement par ordre alphabétique de tous les corpus recueillis de 1982 à 1987.

Chaque notice est précédée d'un code (i.e. les six premières lettres du nom du transcripteur) utilisé pour l'identification des exemples pris dans les corpus.

Nous signalons en fin de notice si le corpus est accompagné d'addenda : le plus souvent, il s'agit de "mises en grilles", c'est-à-dire de dispositions du texte oral suivant l'analyse syntaxique qui permettent une meilleure lisibilité.

#### SECTION B: Analyses à partir des corpus

Classement par ordre alphabétique de toutes les études réalisées de 1982 à 1987.

Il s'agit, pour la plupart, d'analyses syntaxiques menées dans le cadre de l'Approche Pronominale et basées sur l'ensemble ou une partie des corpus du G.A.R.S. (sauf BRUNEL 83 : corpus de plaintes juridiques transcrites de l'oral).

## SECTION C: Études "hors français parlé"

Nous classons ici les analyses syntaxiques menées dans le cadre de l'Approche Pronominale — mais pas à partir de corpus oraux —, ainsi que les mises au point théoriques et méthodologiques.



### SECTION A : Corpus de français parlé

BARALL BARALLIER Claudette; 1984; 90 mn; 124 p.

Discussion entre 7 locutrices des quartiers est de Marseille. Récits de jeunesse axés principalement sur les paroles rapportées. Enregistré en décembre 83.

BRUNET BRUNET Pierre; 1977 à 1984. Corpus Puget-Ville.

BRUNET-A 1977; 42 mn; 81 p.

Discussion libre entre 3 élèves de 10 ans. Hors école.

BRUNET-B 1978-80; 43 p.

10 récits d'élèves (environ 10 ans) en classe.

BRUNET-C 1978; 14 mn; 28 p.

3 élèves de 10 ans font le compte rendu de la visite d'un moulin à huile.

BRUNET-D 1980-82; 30 p.

4 récits d'élèves (environ 10 ans) en classe.

BRUNET-E 1984; 51 p.

Discussion entre 3 locuteurs sur un projet d'élevage de lombrics.

BRUNET-F 1984; 47 p.

7 courts enregistrements d'enfants (10 ans) et d'adultes.

Hors école.

CAPPEA CAPPEAU Paul; 1985; 40 mn; 108 p. Corpus Maçon.

Entrevue entre un maçon et sa cliente (50-55 ans).

+ mise en grilles.

+ réflexions sur les problèmes de transcription.

COURRE COURRENT Sylvie; 1987; 56 mn; 130 p. Corpus Genève.

Discussion entre locuteurs marseillais et genevois sur les

différences de mentalité.

+ présentation géographique et linguistique + étude des régionalismes et particularismes

+ étude de "l'accent genevois"

+ 10 mises en grilles.

DECORM DECORMIS Chantal; 1985; 67 mn; 106 p. Corpus

Histoires drôles.

3 enregistrements de "raconteurs d'histoires drôles" dans diverses situations (discours préparé ou improvisé; histoires vécues ou "codées" ...).

+ mises en grilles

+ essai de typologie des histoires drôles.

**DUBOST** DUBOST-PARIS Dominique; 1982; 10 mn; 8 p. Corpus

Lessif.

Une paysanne raconte la lessive telle qu'on la pratiquait

dans les campagnes autrefois.

+ mises en grilles + mises en strophes.

FRANKE Dorothea; 1985; 80 mn. FRANKE

4 enregistrements (20 mn) réalisés dans le service d'alcoologie de l'hôpital Montperrin à Aix-en-Provence. Consultations de pré-cure entre un médecin et un malade alcoolique.

+ classement des bribes dans le corpus.

GAUTIE GAUTIER Michèle: 1986. Corpus Alsace

5 enregistrements envoyés par Antonia MOTA pour éva-

luer les régionalismes.

GAUTIE-A 45 mn; 95 p. Discussion sur la vie quotidienne entre 7

locutrices de Mulhouse.

GAUTIE-B 6 mn; 5 p. Extrait d'une séance du Conseil de la Commu-

nauté urbaine de Strasbourg.

GAUTIE-C 10 mn; 27 p. Discussion entre 12 locutrices de Stras-

bourg.

GAUTIE-D 8 mn; 10 p. Extrait du journal régional de FR3 Alsace. GAUTIE-E 15 mn; 25 p. Discussion entre 2 locutrices strasbour-

geoises.

+ inventaire des écarts par rapport à la norme

+ étude des régionalismes dans le corpus.

HAEZEB HAEZEBROUCK Claude; 1987; 82 p. Corpus Félicien

Mars.

Interview de Félicien Mars, chroniqueur au journal La

Croix.

HANAST HANASTASIOU Édith; 1985; 34 p. Corpus Arborigènes.

Le sculpteur Ernest Pignon-Ernest explique le mode de fabrication de ses statues, les "Arborigènes". Enregistre-

ment vidéo de 1984. + mises en grilles

+ réflexions sur les problèmes de transcription.

LIC83A LICENCE 1; 1983.

Recueil de 6 transcriptions d'étudiants de Licence; durée

moyenne 10 mn; sujets divers.

LIC83B LICENCE 2; 1983.

Recueil de 10 transcriptions d'étudiants de Licence; durée moyenne 10 mn; locuteurs adultes en situation d'expli-

cation réelle.

LIC83C LICENCE 3; 1983.

Recueil de 14 transcriptions d'étudiants de Licence; durée moyenne 10 mn; enfants et adolescents en situation d'ex-

plication réelle.

LIC83D LICENCE 4; 1983.

Recueil de 11 transcriptions d'étudiants de Licence; durée

moyenne 10 mn; sujets divers.

LIC84A LICENCE 1; 1984.

Recueil de 9 transcriptions d'étudiants de Licence; durée

moyenne 10 mn; sujets divers.

LIC84B LICENCE 2; 1984.

Recueil de 11 transcriptions d'étudiants de Licence; durée

moyenne 10 mn; sujets divers.

LIC84C LICENCE 3: 1984.

Recueil de 7 transcriptions d'étudiants de Licence; durée

moyenne 15 mn; sujets divers.

LIC84D LICENCE 4: 1984.

Recueil de 10 transcriptions d'étudiants de Licence; durée moyenne 10 mn; sujets divers.

LIC85A LICENCE 1; 1985.

Recueil de 7 transcriptions d'étudiants de Licence; durée moyenne 15 mn; sujets divers.

PEF85A PÉDAGOGIE DU FRANCAIS 1: 1985.

Recueil de 10 transcriptions d'étudiants de Licence, section "Pédagogie du français"; durée moyenne 10 mn; enregistrements d'enfants ou d'adolescentes.

PEF85B PÉDAGOGIE DU FRANÇAIS 2; 1985.

Recueil de 13 transcriptions d'étudiants de Licence, section "Pédagogie du Français"; durée moyenne 10 mn; enregistrements d'enfants ou d'adolescents.

LIC86A LICENCE 1; 1986.

Recueil de 7 transcriptions d'étudiants de Licence; durée moyenne 15 mn; sujets divers.

LIC86B LICENCE 2; 1986.

Recueil de 8 transcriptions d'étudiants de Licence; durée moyenne 15 mn; sujets divers.

LIC86D LICENCE 3; 1986.

Recueil de 9 transcriptions d'étudiants de Licence; durée moyenne 15 mn; sujets divers.

LIC87A LICENCE 1; 1987.

Recueil de 8 transcriptions d'étudiants de Licence; durée moyenne 10-20 mn; sujets divers.

LIC87B LICENCE 2: 1987.

Recueil de 10 transcriptions d'étudiants de Licence; durée moyenne 10-20 mn; sujets divers.

LIC87C LICENCE 3; 1987.

Recueil de 13 transcriptions d'étudiants de Licence; durée moyenne 10-20 mn; sujets divers.

LIC87D LICENCE 4; 1987.

Recueil de 7 transcriptions d'étudiants de Licence; durée moyenne 15 mn; sujets divers.

LIC87E LICENCE 5; 1987.

Recueil de 8 transcriptions d'étudiants de Licence; durée moyenne 15 mn; sujets divers.

LORGEO LORGEOUX Jacques; 1982; 50 mn; 72 p.

LORGEO-A 35 mn; 54 p. Interview sur France-Inter de Roger Knobelspiess pour Jacques Chancel; décembre 1981.

LORGEO-B 15 mn; 18 p. Discussion sur France-Culture autour du docteur Régis Brunod; décembre 1981.

+ relevé des négations.

NEVCHE NEVCHEHIRLIAN Élisabeth; 1987; 60 mn; 88 p. Corpus La Navale.

Dialogue entre l'interviewer et un syndicaliste sur les conditions de travail dans une entreprise de construction navale

+ quelques points de syntaxe (que, plus, si)

+ 8 mises en grilles.

RAVOUX RAVOUX Jean-Pierre; 1983; 15 mn; 56 p.

Conversation à l'apéritif (magnétophone caché) entre 6 locuteurs d'origine marseillaise (35-40 ans) à propos de la peine de mort; enregistré à Marseille en novembre 1982.

SANSCA SANS-CARTIER Daniel; 1983. Recueil de 7 corpus diversifiés pour une étude de la liaison (conventions de transcription adaptées).

SANSCA-A 19 p. Cours d'économie enregistré à Aix-en-Provence; professeur d'environ 40 ans.

SANSCA-B 17 p. 3 étudiants (25 ans environ) font le récit d'un séjour passé au Havre.

SANSCA-C 9 p. 2 instituteurs (25 et 27 ans) s'entretiennent sur leur travail d'enseignant.

SANSCA-D 25 p. 5 locutrices (26 à 31 ans) préparent le réveillon du jour de l'An.

SANSCA-E 24 p. Un professeur fait parler à tour de rôle ses élèves sur leurs "sorties".

SANSCA-F 21 p. Une étudiante de lettres soutient sa maîtrise.

SANSCA-G 23 p. 3 Québécois anglophones (25 ans environ) s'entretiennent sur la vie à Vancouver. SAVELL SAVELLI Marie-Josée; 1984; 30 mn; 61 p. Corpus Masa

Échange entre 2 locuteurs (45 et 52 ans) à propos de la notion de "corsitude"; argumentation sur le sentiment d'être Corse ou pas ... Enregistrement fait en décembre 1983

+ texte intégralement mis en grilles avec commentaires.

TIMHAD TIMHADJELT Louisa; 1986. Corpus Val d'Aoste. 8 interviews réalisées par J.-P. Martin dans le Val d'Aoste (1970-71).

TIMHAD-A 16 p. Interview d'une ancienne enseignante écrivain poète (76 ans).

TIMHAD-B 17 p. Interview d'une commerçante et d'un agriculteur (78 ans).

TIMHAD-C 17 p. Interview de 2 agriculteurs (72 ans).

TIMHAD-D 8 p. Interview d'un paysan en retraite (70 ans).

TIMHAD-E 9 p. Interview d'un ancien professeur d'éducation physique, militant et écrivain-photographe (60 ans).

TIMHAD-F 15 p. Interview d'un membre du comité de direction de l'Institut valdôtain de la culture et membre du comité de tradition valdôtaine (57 ans).

TIMHAD-G 9 p. Interview du curé de la Magdeleine (68 ans).

TIMHAD-H 10 p. Interview d'un guide de montagne en retraite (70 ans)

+ mises en grilles

+ réflexions sur les régionalismes du Val d'Aoste.

TRICON Mireille; 1983; 72 mn; 153 p. Corpus Apostro-

Enregistrement de l'émission littéraire de Bernard Pivot; avec Mayer Barouh, Andrée Tetry, Pierre Daninos, Jeanne Castille, Émile Langlois, Dorothée Letessier, Claude-Jean Philipe. Février 1983.

TSCHAR TSCHARNER Barbara; 1986; 61 mn; 94 p. Corpus *Plaidover*.

Plaidoyer en 3 parties simulé par des étudiants en doctorat de Droit lors de la conférence Portalis. Enregistrement de 1976 fourni par l'Institut Judiciaire d'Aix-en-Provence

+ mises en grilles

+ étude des figures du discours.

#### **SCOTTO**

SCOTTO-AGENET Denise; 1982; 34 p.

3 enregistrements de jeunes enfants (entre 3 et 6 ans) réalisés dans une école de Marseille (quartier Nord) dans diverses situations (au cours d'activités ou pendant la récréation). Enregistré en 1979-80.

+ étude des difficultés à établir un corpus d'enfants très jeunes.

#### **VITOUX**

VITOUX Cécile; 1986; 60 mn; 64 p. Corpus Syndicat. Interview d'un instituteur (26 ans) secrétaire général du Syndicat Général de l'Éducation Nationale, orientée vers 2 thèmes de discussion : la voile puis le syndicalisme.

- + mises en grilles
- + étude des déplacements syntaxiques d'un même lexique.

### SECTION B : Études sur le français parlé

BARALLIER Claudette; 1984; La notion de discours direct et discours indirect dans un corpus de français parlé; maîtrise; 100 p.

Étude du "phénomène de citation" dans le corpus BARALL. Un classement et une analyse des énoncés permettent de critiquer la notion classique de discours direct et discours indirect appliquée à des réalisations orales.

BARALLIER Claudette; 1985; Vers une typologie des configurations : classement de quelques grilles d'un corpus; mémoire de DEA; 106 p.

La mise en grille du corpus BARALL permet de visualiser des types d'organisation récurrents. Leur classement permet de montrer quelques "configurations" et organisations de paroles rapportées.

BLASCO Mylène; 1987; Description du passif dans un corpus de langue parlée; maîtrise; 177 p.

Analyse de la construction est  $V\acute{e}$  à l'oral : description des "caractéristiques de l'oral", des règles de formation et des restrictions. Le passif est rapproché et analysé par rapport à une forme se V. Il ressort que le passif n'est pas en relation formelle de réversibilité avec l'actif et qu'il doit être étudié au-delà des limites de la phrase.

BRUNEL Nadine; 1983; "Injures, coups et blessures". Étude de la narration juridique dans le registre des plaintes à Tulette (1830-1869); maîtrise; 255 p.

Approche générale des documents transcrits de l'oral et lecture de documents d'archives historiques. Les énoncés sont décrits dans le cadre syntaxique de l'Approche Pronominale. Analyses en grilles.

CAO Deming; 1983; Le classement des formes syntaxiques du français selon le niveau de langue; thèse; 292 p.

La notion de niveau de langue permet de distinguer pour des éléments syntaxiques en partie homonymes les emplois "recherchés" (i.e. rares dans les corpus) des emplois "à la disposition de tous" : en + le N / le N en ...; les 2 lequel; l'adverbe bien ...

CAPPEAU Paul; 1986; Le sujet postposé avec les verbes recteurs; mémoire de DEA; 116 p.

Analyse des sujets postposés à partir de corpus de français parlé et dans le cadre de l'Approche Pronominale : examen des places verbe et sujet; distribution des catégories grammaticales réalisables comme sujets postposés.

CHU Xia-Quan; 1984; Le verbe modal dans la construction verbale; mémoire de DEA, 86 p.

Étude des verbes modaux dans le cadre de l'Approche Pronominale (recherche de critères distinctifs) en français (écrit et parlé), comparée à ce qu'on trouve en anglais et en chinois.

CHU Xia-Quan; 1987; Étude sur les verbes modaux en français contemporain; thèse; 297 p.

Selon 2 critères basés sur les rapports paradigmatiques, 13 verbes sont définis comme verbes modaux en français. Un classement de ces verbes a été proposé et on a étudié en détail les caractéristiques sémantico-syntaxiques de ces éléments et aussi leur combinatoire dans les chaînes verbales.

CLOUTIER Françoise; 1984; Étude quantitative et syntaxique de l'adjectif dans les corpus de français parlé; maîtrise; 238 p.

Étude quantitative sur corpus (établissement de fréquences lexicales); l'adjectif est étudié dans toutes ses places de construction selon les analyses de l'Approche Pronominale. Mise en place des notions d'adjectif associés et d'adjectifs "greffe".

GABASTON Marie-Claude, GENEVEY Catherine; 1982; Les constructions dites pseudo-clivées; maîtrise; 90 p.

Analyse syntaxique du dispositif X c'est Y (Y = verbal) à partir d'un ensemble de corpus de français parlé, complété par des relevés fragmentaires à l'oral comme à l'écrit (presse). Classement des différentes formes de X c'est Y suivant les catégories grammaticales.

LAGAE Véronique; 1987; Les constructions avec "SE" de reformulation; mémoire de DEA; 58 p.

Analyse syntaxique des formes Il se V(x) et ga se  $V \neq dans$  le cadre de l'Approche Pronominale et à partir d'exemples oraux et écrits. Étude des sujets de ces formes, des compléments et de l'aspect verbal. Bibliographie commentée.

LE PAGE Christine; 1983; Typologie des études sur le français parlé au début du 20e siècle 1905-1965; mémoire de DEA; 65 p.

Recensement et classement des études portant sur le français parlé : descriptions syntaxiques, descriptions de français populaires et argotiques, descriptions de français régionaux.

MAINVILLE Monique; 1987; Étude des formes restrictives dans les corpus de français parlé; maîtrise; 151 p.

Le point de départ de l'analyse est la forme  $Ne \dots que$ , le classement s'organise ensuite selon que la forme est grammaticale ou lexicale. Restrictions sur le verbe et sur le sujet. La restriction et les listes.

MATHEWS Chantal, MOUSSA Nabiha; 1982; Les formes interrogatives; maîtrise; 102 p.

Analyse syntaxique distributionnelle des formes interrogatives à partir d'un ensemble de corpus de français parlé. L'interrogation est-elle un procédé de langue unifié ? Présentation en tableaux des différents constituants des énoncés.

ROUBAUD Marie-Noëlle; 1987; L'approximation lexicale; maîtrise; 221 p.

Description du phénomène d'approximation dans des corpus de français parlé à partir de la notion de liste lexicale. Étude des énumérations, de mais, de SN + comme ça, de comme, de un genre de et de comment dire.

ROUGET Christine, SALZE Laurence; 1984; Les formes en C'EST... QUI/QUE; maîtrise; 142 p.

Analyse syntaxique à partir d'un ensemble de corpus de français parlé de toutes les formes comportant C'EST ... QUI/QUE (recherche de critères distinctifs), soit : dispositif d'extraction, C'EST + groupe verbo-nominal, C'EST + relative nominale, C'EST SN + relative nominale, C'EST SN + "greffe".

ROUQUIER Magali; 1983; Notes sur comme dans des corpus de français parlé; maîtrise; 66 p.

Recherche sur la notion d'approximation et classement des énoncés comportant un *comme*, relevés dans des corpus de français parlé. Analyse dans le cadre de l'Approche Pronominale (à partir des notions de valence, rection, associé).

SANS-CARTIER Daniel; 1983; Analyse syntaxique de la liaison; maîtrise; 130 p.

Description synchronique du phénomène de liaison dans 7 corpus différenciés. La part est faite entre le niveau syntaxique (i.e. les structures de non-liaison qu'il conditionne) et le niveau phonique (pause, allongement, hésitation). Les situations de parole sont également prises en compte.

TOUSTEN Nicole; 1984; Étude du futur simple et du futur périphrastique dans les corpus de français parlé du G.A.R.S.; maîtrise; 257 p. Étude de la concurrence entre futur simple et futur périphrastique. Données quantitatives et tentatives de caractérisation (plusieurs pistes sont envisagées).

## SECTION C: Études "hors français parlé"

BLACHE Philippe, CABRIDENS Valérie; 1985; Une édition du français parlé dans la presse; mémoire de DEA; 92 p.

Essai de typologie des transformations opérées entre une interview et l'article qui en est tiré (par un même journaliste). Mises en grilles.

BRUNET Pierre; 1984; Corpus Brunet-Lettres; 40 p.

Recueil de photocopies de lettres à contenu le plus souvent administratif, adressées à une mairie. Corpus recueilli pour une étude de l'orthographe du public adulte de la commune.

- DAFF Moussa; 1984; Style du journalisme sportif et phrases nominales : analyse syntaxique et étude de l'intonation en rapport avec la ponctuation; mémoire de DEA; 50 p.
  - Étude des rapports entre intonation, ponctuation et syntaxe dans le cadre de l'Approche Pronominale (valence, rection, associé).
- DAFF Moussa; 1986; L'analyse syntaxique, la ponctuation et la phrase nominale dans la presse écrite contemporaine. Application à des exemples d'un journal sportif contemporain; thèse; 392 p.
  - Analyse syntaxique et sémantique des effets produits par la ponctuation forte dans une collection de l'Équipe-Magazine. Ébauche d'une étude rythmique et intonative. Interview des journalistes.
- DUBOIS Nathalie; 1986; Autour des notions de structure et de système; mémoire de DEA; 64 p.
  - L'influence du structuralisme de Saussure en France : plus particulièrement les positions de Guillaume et celles du G.A.R.S.
- HAEZEBROUCK Claude; 1987; Chroniques de langage dans les journaux contemporains : Félicien Mars ou "la langue en procès"; maîtrise; 4 vol.
  - Présentation d'un chroniqueur de langage (1951 à 1981) et de son journal (*La Croix*). Analyse du genre "chroniques de langue". Présentation et classement par thèmes de onze ans de chroniques.
- KNEIP Nadine; 1985; Quelques réflexions sur l'accord du participe passé en français écrit et parlé; maîtrise; 213 p.
  - Mise au point sur l'évolution historique puis étude du participe passé à partir de documents écrits (archives municipales) et oraux (corpus du G.A.R.S.): l'usage est comparé aux règles normatives. Enquêtes et interviews pour l'étude de l'opinion du public.
- MATHEWS Chantal, MOUSSA Nabiha; 1983; Étude linguistique en relation avec les techniques rédactionnelles; mémoire de DEA; 72 p.; 106 fiches de travail en annexe.
  - Travail de réécriture à partir d'un manuel d'histoire classe de 6°.
- NDIAYE Modou; 1986; Analyse par conjonctions de coordination et analyse par joncteurs de liste; mémoire de DEA; 72 p.
  - Confrontations des analyses dans le cadre de la grammaire traditionnelle et dans l'Approche Pronominale.

ROUGET Christine, SALZE Laurence; 1985; Préliminaires à une typologie des relations syntaxiques : synthèses des positions théoriques de quelques syntacticiens; mémoire de DEA; 65 p.

Autour de la notion de relation syntaxique "verbo-nominale", étude des préliminaires nécessaires à la mise en place d'un large éventail de relations syntaxiques. Chez Tesnière, Kayne, Gross, Sandfeld, Jespersen et Damourette & Pichon.

WIES Luc; 1985; Les pièges du comptage en français : étude de quelques concurrences de sous-systèmes; maîtrise; 119 p.

Étude morphologique, diachronique, synchronique et sociologique des nombres et de leur utilisation en français. Enquêtes et mise au point de tests : comptage des œufs; anciens francs/nouveaux francs, etc.

XATARD Véronique; 1982; Esquisse d'une étude des temps, aspects et constructions verbales; maîtrise; 113 p.

Recherche de syntaxe verbale à partir de la théorie des aspects, des modes et des temps de Gustave Guillaume; en relation avec les notions de "stativité" et de "phase 1/phase 2".

XATARD Véronique; 1984; Interviews d'un linguiste contemporain; mémoire de DEA.

2 h 15 d'interview réalisées auprès du professeur Jean Stéfanini en juin 1984. 39 p. de transcription.

Quelques questions-réponses à propos de linguistique et de linguistes.





Composition et mise en page
33. BLANC
Campagne Autran - Chemin St Donat-Nord
13100 AIX-EN-PROVENCE
161. 42 21 58 25

Achevé d'Imprimer Sur les Presses de l'Imprimerie Esmenjaud à Gardannne en Avril 1988